

REPUBLIQUE DU NIGER
Ministère de l'Economie et des Finances
Institut National de la Statistique

**RAPPORT PROVISOIRE SUR
“ LES CARACTERISTIQUES DE L’HABITAT ET CADRE DE VIE DES
POPULATIONS
A PARTIR DES DONNEES DU RGP/H 2001 ”**

Présenté par :
ATTAMA DISSIRAMA SABINE
Géographe Démographe
Consultante
Sous la supervision technique de
Abel Nkougourou EBONGUÉ
Statisticien Démographe
Consultant international



Avec le soutien de
**l'Union
Européenne**

Niamey, Mars 2007

RESUME EXECUTIF DES PRINCIPALES CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Le recensement général de la population et de l'habitat, opération de collecte de grande envergure, permet de recueillir les informations nécessaires à la planification et à la formulation des programmes visant le mieux être la population d'un pays. L'analyse des caractéristiques de l'habitat et le cadre de vie a fait ressortir les traits particuliers des habitations nigériennes ainsi que le niveau de possession de certains biens vitaux pour la vie courante. Et qui rend le cadre de vie de toute personne agréable. Il ressort de cette étude que la majorité des populations nigériennes vivent confinées dans une pièce ou au maximum deux pièces. L'étude révèle également que les conditions de vie des populations en terme de promiscuité de vie quotidienne sont identiques aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural et aussi dans toutes les régions du pays.

Les matériaux de constructions, la nature du toit et celle du sol sont dominés par le banco au niveau national. Selon qu'on soit en milieu urbain ou en milieu rural, on remarque une évolution qui part du ciment qui vient après le banco en milieu urbain et de la paille qui vient avant le banco en milieu rural où même le banco semble être un luxe.

Les propriétés sont le plus souvent collectives aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural. Le système de location vente ou de logement de fonction est très faible ce qui traduit une insuffisante politique de logement au Niger et une insécurité résidentielle grandissante compte tenu de la précarité qu'engendre la gestion collective des habitations. En effet, dès que le patriarcat de la famille disparaît, il n'est pas rare, surtout en milieu urbain, de voir disparaître la concession pour éviter les problèmes entre les ayants droits.

Les conditions économiques mesurées par la possession de certains biens révèlent une faiblesse de possession de biens au niveau individuel. En effet, qu'il s'agisse de la radio, de la télévision, des moyens de transport ou de matériel agricole, le niveau de possession est très faible. Aussi, les sources d'énergie pour la cuisson des aliments et pour l'éclairage repose sur le bois pour le premier cas et sur le pétrole (les lampes) pour le second cas. En milieu rural, l'électricité est quasiment inexistante.

Ces caractéristiques socioéconomiques ayant un lien direct avec les conditions de vie, l'étude a montré que les ménages nigériens ne bénéficient pas de conditions les meilleures pour leur épanouissement et que leur cadre de vie n'est pas toujours reluisant. Il est à noter que les différents indicateurs révèlent une certaine précarité de condition de vie puisque le niveau d'assainissement du milieu qui pourrait se traduire par les évacuations des ordures ménagères ou les types d'aisance n'a pas atteint un niveau satisfaisant. La population nigérienne n'a pas toujours accès à l'eau potable surtout en milieu rural malgré son caractère vital et même en milieu urbain, cet accès relève d'une gestion collective puisque la provenance est la borne fontaine. Cette situation traduit aussi soit l'impossibilité de disposer individuellement de l'eau ou une mauvaise politique de distribution de l'eau qui la rend inaccessible à la plupart des populations nigériennes.

Aussi, l'amélioration du mieux-être de l'homme nigérien qui repose sur les différentes stratégies comme celles du développement rural et celle de réduction de la pauvreté et l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement doivent-ils prendre en compte le niveau de vie des populations nigériennes dans toute leur dimension à savoir la dimension résidentielle (habitat) et la dimension économique (possession de certains biens utiles), ainsi que le cadre de vie et l'assainissement.

TABLE DES MATIERES

Résumé exécutif des principales conclusions et recommandations.....	2
INTRODUCTION GENERALE	7
CHAPITRE 1 : CONTEXTE DE L'ETUDE.....	8
1.1 Présentation du Niger	8
1.2 Méthodologie du RGP/H 2001.....	13
CHAPITRE II : CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'ETUDE	16
2.1 Justification et intérêt du thème	16
2.2 Méthodologie	16
2.3 Problématique et revue de la littérature	17
2.4 Définition des concepts	19
CHAPITRE III : LE LOGEMENT.....	21
3.1 Type de logement des populations nigériennes	21
3.2 Les caractéristiques du logement principal : matériaux de construction	22
3.3 Nombre de pièces occupées	26
3.4 Statut d'occupation	33
CHAPITRE IV : CADRE DE VIE (Environnement)	36
4.1 Source d'énergie utilisée par le ménage pour la cuisine	36
4.2 Source d'énergie utilisée pour l'éclairage.....	37
4.3 Type d'aisance.....	38
4.4 Mode d'approvisionnement.....	41
4.5 Mode d'évacuation des ordures ménagères	43
CHAPITRE V : EQUIPEMENT	46
5.1 La télévision	46
5.2 La radio.....	47
5.3 Les moyens de transport	49
5.3.1 Moyen de transport à traction animale	49
5.3.2 Moyen de transport cycle	51
5.3.3 Le véhicule	54
5.4 Le matériel aratoire	55
CONCLUSION	58
BIBLIOGRAPHIE	59
ANNEXES	62

AVANT PROPOS

Le troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitat a été effectué au Niger du 20 mai au 18 juin 2001. Les résultats définitifs du RGP/H 2001, présentant la répartition de la population du Niger par sexe selon la région et le département, ont été publiés en avril 2005. Auparavant, un séminaire/atelier de consensus national sur les thèmes d'études prioritaires et les indicateurs du RGP/H-2001 a été organisé du 28 au 30 avril 2003. Lors de cette rencontre, il a été recommandé la réalisation des analyses thématiques ci-dessous.

1. Etat de la population
2. Evaluation de la qualité des données sur l'âge
3. Alphabétisation et fréquentation scolaire
4. Activités économiques de la population
5. Nuptialité et situation matrimoniale
6. Natalité et fécondité
7. Mortalité
8. Migrations
9. Dynamique de la population
10. Situation sociale des enfants
11. Situation socio-économique des jeunes
12. Situation socio-économique des personnes âgées
13. Situation socio-économique de la femme
14. Situation socio-économique des personnes handicapées
15. Caractéristiques démographiques et socio-économiques des ménages
16. Caractéristiques de l'habitation et cadre de vie des ménages

Parmi ces seize thèmes, quatre ont été analysés dans un premier temps entre 2004 et 2005. Il s'agit de :

- Evaluation de la qualité des données ;
- Etat et structure par sexe et par âge ;
- Fécondité ;
- Migrations.

L'analyse des thèmes restants, dont le présent intitulé "Caractéristiques de l'habitation et cadre de vie des populations", a été réalisée de fin mars à juin 2006 par des consultants nationaux et des cadres de l'Institut National de la Statistique (INS), sous la supervision technique d'un démographe, Consultant International, dans le cadre du contrat d'assistance au Système Statistique National, financé par l'Union Européenne, dont BCEOM est le titulaire.

A cet égard, la Direction Générale de l'INS du Niger remercie tous ceux qui ont contribué à la réalisation du présent travail. Ces remerciements s'adressent en particulier à l'Union Européenne, au Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA), aux cadres démographes et informaticiens de l'INS et aux consultants pour la qualité du travail fourni.

Qu'ils trouvent tous ici l'expression de la profonde gratitude de l'Institut National de la Statistique.

Le Directeur Général de l'INS

Abdoullahi BEIDOU

SIGLES ET ABREVIATIONS

BCR : Bureau Central de Recensement

CEDEAO : Commission Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest

CM : Chef de ménage

CUN : Communauté Urbaine de Niamey

EDSN : Enquête Démographique et de Santé au Niger

ENMU : Enquête Nigérienne sur les Migrations et l'Urbanisation

INS : Institut National de la Statistique

MICSS : Multiple Indicators Cluster Sample Survey (Enquête à Indicateurs Multiple)

OMD : Objectifs du Millénaire pour le Développement

PADEM : Programme Africain d'Enquête auprès des ménages

PIB : Produit Intérieur Brut

QUIBB : Questionnaire des Indicateurs de Base et de Bien-être

RGP/H : Recensement Général de la Population et de l'Habitat

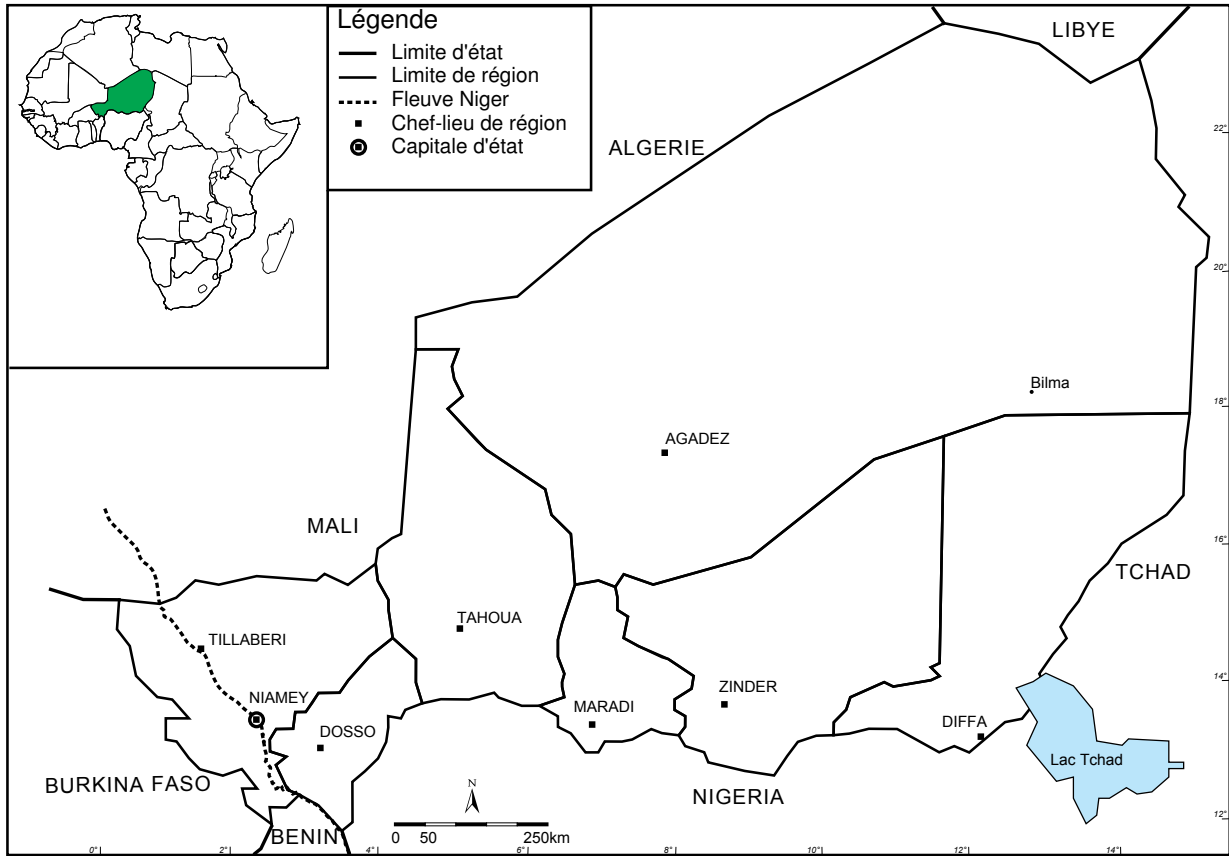
SRP : Stratégie de Réduction de la Pauvreté

UEMOA : Union Economique et Monétaire Ouest Africaine

VRD : Voiries et Réseaux Divers

ZD : Zone de Dénombrement

Carte 1 : Situation géographique du Niger



INTRODUCTION GENERALE

Le recensement général de la population et de l'habitat s'est fixé entre autres objectifs de recueillir les informations sur l'habitat et le cadre de vie des populations recensées. L'étude des structures et des paysages urbain et rural nous donne un aperçu sur le cadre de vie des populations.

A l'échelle nationale et internationale la question de l'habitat a été toujours au centre des préoccupations. Le cadre de vie en milieu urbain est souvent difficile car les populations généralement pauvres qui gagnent la ville s'installent sans moyens dans des quartiers périphériques où infrastructures et équipements font défaut. Les problèmes d'assainissement sont omniprésents et la qualité de vie en souffre considérablement. Une stratégie mondiale de l'habitat a été adoptée en 1988 avec pour objectif de faciliter l'accès à un logement décent pour tous d'ici la fin du siècle. Elle préconise donc qu'au niveau de chaque pays des efforts soient fournis pour permettre de produire, améliorer et entretenir l'habitat, des infrastructures et les services pour toutes les couches de la population.

Le logement, communément appelé habitat regroupe l'habitat traditionnel et l'habitat moderne. Le cadre de vie diffère selon qu'on soit en milieu urbain ou en milieu rural. L'habitat traditionnel est celui construit avec des matériaux locaux (argile, bois, paille) et l'habitat moderne avec du ciment, fer et autres. L'habitat est le critère de stratification le plus pertinent pour donner une image synthétique des différents milieux. Croisé avec les variables démographiques (âge, sexe et ethnie), équipement du logement, densité, statut d'occupation, profession et durée de résidence du chef de ménage, il rend compte des comportements, attitudes et pratiques des populations. L'intérêt des indicateurs sur l'habitat est de caractériser le cadre de vie des ménages et d'établir des liens entre ce cadre et leurs conditions de vie. Cette étude portant sur « les caractéristiques de l'habitat et cadre de vie des populations » est subdivisée en cinq (5) chapitres :

- Présentation du contexte et méthodologie du RGP/H ;
- Contexte et justification de l'étude ;
- Le logement ;
- Le cadre de vie (environnement)
- L'équipement

Ces chapitres reposent sur les différents thèmes abordés dans le questionnaire du RGP/H à savoir le type d'habitation du ménage, le nombre de constructions occupées, le nombre de pièces effectivement occupées par le ménage, les caractéristiques des murs du type dominant du logement occupé, les caractéristiques du toit du type dominant du logement occupé, le mode d'approvisionnement en eau du ménage, le combustible source d'énergie utilisée par le ménage pour l'éclairage, le combustible source d'énergie utilisée par le ménage pour la cuisine, le type de lieu d'aisance le plus utilisé par ménage, le mode d'évacuation des ordures ménagères, l'équipement du ménage en postes téléviseurs, radios, transport et aratoire, le statut d'occupation du logement du ménage.

CHAPITRE 1 : CONTEXTE DE L'ETUDE

L'exécution efficace de la stratégie de réduction de la pauvreté au Niger nécessite la disponibilité, sur une base régulière, d'informations statistiques et démographiques pertinentes et à jour sur les interrelations entre la population et le développement. L'une des sources majeures de ces informations est le recensement général de la population et de l'habitation dont les données permettent l'élaboration d'indicateurs statistiques, socioéconomiques et démographiques qui contribuent au suivi et à l'évaluation des programmes sectoriels de développement économique et social.

Ces différents indicateurs, tributaires de la méthodologie du recensement, doivent être considérés dans le contexte physique, politique, administratif, économique et démographique du pays. Dans ce cadre, la présentation du contexte de l'étude comprendra deux parties. La première partie porte sur la présentation succincte de la République du Niger. La deuxième partie, quant à elle, traite de la méthodologie du recensement

1.1 : Présentation du Niger

La présentation du Niger porte sur la situation géo-climatique, l'organisation administrative et politique, la situation économique et sociale et enfin sur la dynamique démographique.

1.1.1 : Situation géo-climatique

La République du Niger, pays situé en Afrique Subsaharienne, est limitée au nord par l'Algérie et la Libye, à l'Est par le Tchad, au Sud par la République Fédérale du Nigeria et le Bénin, à l'Ouest par la Burkina Faso et au Nord-ouest par le Mali. De par sa superficie, le Niger est l'un des pays les plus vastes en Afrique de l'Ouest avec 1.267.000 km². C'est aussi un pays continental et enclavé, sans débouché sur la mer. Le port le plus proche est situé à près de 1.000 km. Cette situation géographique lui confère des aspects physiques et climatiques peu propices à l'agriculture et à l'élevage qui constituent, pourtant, les deux principales mamelles de l'économie nationale.

1.1.1.1 : Aspects physiques

Deux bassins sédimentaires et trois régions de socle caractérisent le relief au Niger. Le bassin Oullimenden, avec une structure monoclinale orientée vers le Sud-ouest, s'étend de l'Aïr au Nord au plateau du Liptako à l'Ouest. Ce bassin sédimentaire présente en son sein certaines artères du réseau hydrographique actuel. Il y a également le bassin sédimentaire du Tchad dont le Niger ne possède que sa partie nord occidentale. A ces deux grands bassins, il faut ajouter ceux du Tamesna, du Djado, de Termit et de Bilma.

Les régions de socle sont constituées de l'Aïr, des hauts plateaux du Nord-Est et des basses terres du Sahara. Elles se caractérisent par une série de massifs montagneux et de dunes de sable qui entourent quelques pénélaines entaillées par un réseau hydrographique hiérarchisé qui facilite le développement de vies humaines par endroit, notamment sur les oasis. La majeure partie du pays, soit les deux tiers du territoire national, est ainsi composée de massifs et de déserts peu habitables. Les résultats définitifs du troisième recensement général de la population et de l'habitat réalisé en mai-juin 2001 révèlent une densité moyenne de moins d'un habitant au Km² dans cette région du pays.

La partie restante, essentiellement composée des plateaux du Sud, est une bande de terre de 1.300 km de long et 200 km de large. Elle comprend la vallée du fleuve Niger à l'Ouest, l'Ader, les Goulbi, le Tégama et le Tadress au centre et enfin le Damagaram, le Mounio, le Damergou, le Koutous et le pays Manga à l'Est. Cette zone, caractérisée par un ensablement progressif, laisse apparaître quelques collines granitiques et des buttes témoins. C'est principalement dans cette zone tampon entre le Sahara et la région soudanienne du continent africain que se développent, dans des conditions climatiques très aléatoires, l'agriculture et l'élevage qui constituent les principales ressources du Niger. Il ressort de la description du relief que sur une superficie de 1.267.000 km², moins de 500.000 km sont habitables. En 2001, la densité moyenne de cette région du pays varie entre 15 et 120 habitants au Km² selon le département de résidence (Niger, 2005a). C'est donc sur le tiers de l'étendue du pays que se concentre le peuplement humain.

1.1.1.2 : Aspects climatiques

Il en est de même du réseau hydrographique et des conditions climatiques propices à l'agriculture et à l'élevage. Trois saisons rythment la vie des populations. Il s'agit de la saison sèche et froide (novembre à février), de la saison sèche et chaude (mars à juin) et enfin de la saison des pluies qui s'étalent de juillet à octobre avec des précipitations très variables. La saison sèche et froide se caractérise par une basse hygrométrie, des journées courtes et une atmosphère sèche. La température moyenne à midi est de 30°C à l'ombre alors que l'amplitude diurne varie de 15 à 18°C. Les matinées sont ressenties comme très fraîches à cause de l'Harmattan qui draine dans son sillage des vents en provenance du Nord-est responsables des basses températures du moment.

L'Harmattan continue à souffler d'avril à mai avec des vents de brume sèche atteignant six à dix mètres par seconde. Au cours de cette saison sèche et chaude, la température moyenne journalière tourne autour de 42-43°C avec une amplitude diurne moyenne de pas moins de 30°C. Le paroxysme est atteint en mai avec des températures de 46°C pendant plusieurs semaines. Les mois de juin et d'octobre qui encadrent la saison des pluies sont aussi difficiles à supporter à cause de l'hygrométrie élevée et des nuits moites dues à l'incapacité de la mousson à provoquer l'orage. Au cours des mois de juillet, août et septembre la mousson s'installe et occasionne des pluies régulières. Les températures sont douces et la végétation régénère sur toute la bande sahélo-soudanienne du pays.

Dans l'extrême Nord du pays, caractérisé par les déserts du Ténére et du Talak, les massifs montagneux de l'Aïr et les hauts plateaux, il règne un climat désertique avec lequel aucune pluviométrie annuelle n'est assurée. Dans la zone nord sahélienne par contre, on enregistre quelques précipitations annuelles ne dépassant guère 350mm et n'autorisant pas par conséquent la culture sous pluie. Ces précipitations autorisent par contre la reconstitution des stocks fourragers. Cette région constitue la zone pastorale du pays. Plus au sud de cette région, on rencontre un climat sahélien et un climat nord soudanien. Le climat sahélien se caractérise par des précipitations de 350 à 750mm de pluie par an permettant la culture sous pluies pendant les mois de juillet, août et septembre. Il concerne la majeure partie de la bande sud du pays et englobe la Communauté Urbaine de Niamey, capitale du pays. Le climat nord soudanien prévaut dans l'extrême sud du pays (le Dendi, c'est-à-dire la frontière avec le Bénin) avec une pluviométrie relativement abondante.

L'observation météorologique nationale mise en place depuis 1921, montre une succession de périodes de sécheresse et d'années "normales" en matière de production agricole. Aux périodes de sécheresse des années 1921-1946, 1968-1974, 1982-1987 et 1996-1997 se sont succédées celles des années humides caractérisées par des tranches d'eau annuelles plus abondantes et des jours de précipitations plus nombreux. Il s'agit de 1947-1967, 1975-1981, 1988-1995 et 1998-1999. En réalité, les variations

saisonniers de la pluviométrie ont toujours existé d'une année à l'autre, d'une région à l'autre et pendant une même saison de pluie. La pluie qui a permis les semences peut n'être suivie d'aucune autre précipitation pendant plusieurs semaines, occasionnant ainsi la perte des semences déjà effectués. La pluie peut aussi faire défaut pendant l'épiaison. Les sécheresses de 1930, 1973, 1984 et 1997 ont ainsi concerné plusieurs milliers de nigériens n'ayant aucune autre ressource que l'agriculture et l'élevage (Alpha G.B., 1994).

1.1.2 : Organisation politique et administrative

La République du Niger a accédé à l'indépendance en 1960, comme beaucoup d'autres pays africains. La langue officielle est le français. L'histoire du territoire, qui est devenu le Niger moderne actuel, est très riche en événements. Elle a été marquée, depuis le VII^{ème} siècle après Jésus christ, par d'importantes migrations et de multiples brassages des populations favorisés par sa position géographique et l'expansion rapide de l'Islam. Il en résulte une histoire politico-administrative jalonnée de régimes tirant leur légitimité soit du peuple soit de l'action des forces armées nationales. De 1960 à 2005, le Niger a connu cinq républiques et trois coups d'Etat militaires. La première république, au cours de laquelle un régime monopartisan a fini par s'imposer entre 1960 et 1974, a cédé sous la pression conjuguée de la contestation sociale et l'action des forces armées nationales le 15 avril 1974. Le régime militaire, dirigé par le Conseil Militaire Suprême (CMS), qui en est issu gouverna le pays jusqu'en 1989. Les élections générales de 1989 ont permis la naissance de la seconde république qui a aussi cédé sous la pression de la grogne sociale ayant abouti à l'organisation de la Conférence Nationale Souveraine de juillet à octobre 1991. Cette conférence a permis la mise en place des organes transitoires ayant occasionné l'organisation des élections générales de 1993 dont est issue la troisième république renversée elle aussi en janvier 1996 par coup d'état militaire. La naissance de la quatrième république au cours de la même année n'a pas mis fin à l'instabilité politique, car elle est à son tour renversée en avril 1999 pour donner naissance à la cinquième république actuellement en vigueur depuis juillet 1999. Cette cinquième république, dont la seconde mandature est actuellement en cours, a permis de parachever la mise en place de l'ensemble des institutions démocratiques et de relancer le processus de décentralisation administrative dont la finalité est d'assurer la gouvernance locale par les populations elles mêmes. Ce processus de décentralisation, amorcé depuis plusieurs années, est opérationnel depuis le 24 Juillet 2004, date des élections locales. Il permettra, d'une part, aux représentants élus des populations de prendre en charge la gestion des nouvelles entités administratives, et, d'autre part, d'améliorer le processus d'identification, d'élaboration et d'exécution des plans et programmes de développement avec une meilleure prise en compte des préoccupations et des besoins des populations.

Sur le plan administratif, le Niger était subdivisé, jusqu'avant la loi sur la décentralisation, en sept (7) départements et une (1) Communauté Urbaine. Les départements étaient subdivisés en arrondissements, les premiers étant administrés par des préfets et les seconds par des sous-préfets. Cependant, la réforme administrative adoptée au courant de l'année 1999 a transformé les départements en régions, et les arrondissements en départements. De ce fait, le Niger est actuellement divisé en sept grandes régions plus la Communauté Urbaine de Niamey (la capitale du pays). Ces régions sont subdivisées en départements (il en existe 36 au total) qui sont à leur tour divisés en postes administratifs, en communes rurales et en communes urbaines. En mars 2005, le pays compte 28 postes administratifs et 265 communes. A la tête de chaque entité administrative est placé un responsable. Les gouverneurs sont nommés à la tête des régions et les chefs de postes administratifs à la tête des postes administratifs. Il en est de même des Préfets qui administrent les départements. Par contre, depuis juillet 2004, les conseillers municipaux élus au suffrage universel élisent les maires qui administrent les communes rurales et urbaines. Chaque responsable est chargé de promouvoir les actions de

développement dans son entité administrative. Il a pour tâche de mener les activités programmées en collaboration avec les cadres techniques et les associations professionnelles.

1.1.3 : Situation économique

La situation économique du Niger est fortement marquée par une évolution en dents de scie. Trois étapes charnières ont caractérisé son évolution. La première période allant de 1960 à 1975 a été marquée par une économie à composantes dominantes rurales. Il s'agit de l'agriculture de subsistance et de l'élevage extensif. Le secteur rural occupait plus de 80% de la population active et contribuait à hauteur de 60% à la formation du produit intérieur brut (PIB). C'était une économie fortement tributaire des aléas climatiques comme en témoignent les années de sécheresse de 1969 à 1973 qui ont occasionné la famine et décimé le cheptel.

L'exploitation des ressources minières et la succession des périodes de pluviométrie abondante au cours de la seconde moitié de la décennie 1970 a permis de modifier sensiblement la structure de l'économie nationale. Le secteur agricole ne représente plus que 40% environ du PIB alors que le secteur marchand moderne intervenait pour 20% et l'administration pour 8%. L'économie est monétarisée avec une masse monétaire de 12,5% du PIB. Les récoltes céréalières sont diversifiées grâce aux investissements importants injectés dans le secteur primaire avec la manne financière provenant de l'exploitation de l'uranium et de l'endettement extérieur.

Cette période de croissance et de prospérité n'a malheureusement pas duré assez longtemps. Le début des années 1980 a été marqué par l'effondrement du marché de l'uranium et le rétrécissement de la capacité d'endettement du pays. Le taux d'accroissement économique est passé en termes réels de 4,6% en 1973 à 2,3% en 1983. Cette récession économique s'est accompagnée d'un déficit budgétaire d'environ 10% du PIB et d'un déficit de la balance de paiement estimé à 22% du PIB. Elle a occasionné, de la part des pouvoirs publics, la mise en œuvre de plusieurs mesures d'austérité dont l'ajustement structurel appuyé par les institutions financières internationales (Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International particulièrement). Ces mesures, s'appuyant sur une limitation des charges et une mobilisation accrues des ressources internes et externes, étaient destinées à contenir les déséquilibres économiques. Elles n'ont cependant pas permis au Niger de retrouver le chemin de la croissance économique au cours des années 1990. Les principales raisons avancées pour expliquer cet échec résident dans l'instabilité des institutions politiques au cours des décennies 1980 et 1990, les multiples remous sociaux et les faibles performances de l'économie nationale.

La stabilité sociale et politique retrouvée après l'organisation des élections générales de 1999 a redonné un nouveau souffle à l'économie nigérienne. Le deuxième rapport de mise en œuvre de la stratégie de réduction de la pauvreté publié en 2004 relève une performance globalement satisfaisante en ce qui concerne la mise en œuvre du programme économique et financier, des résultats encourageants dans l'accès aux services sociaux de base (santé, éducation, emplois, etc.), un accroissement des infrastructures hydro-agricoles, des infrastructures d'hydraulique urbaine, villageoise et pastorale et une augmentation des activités génératrices de revenu dans le cadre du renforcement de la sécurité alimentaire. En guise d'illustration, rappelons que le taux de scolarisation de base a atteint 50% tandis que la couverture sanitaire est de l'ordre de 65% en 2003.

Cependant, malgré les progrès accomplis, plusieurs contraintes limitent les actions entreprises. « Ces contraintes tiennent en un ensemble de facteurs qui freinent, d'une part la croissance des revenus et d'autre part, altèrent la qualité de vie et de nutrition des populations les plus vulnérables. [...] Ces facteurs sont liés aux ressources limitées, aux conditions climatiques, au faible développement des

activités génératrices de revenu en milieu rural, à une forte croissance démographique, à la faible disponibilité des terres cultivables et à la dégradation de l'environnement, ainsi qu'à l'insuffisance des infrastructures de base » (Niger, 2004a : 6).

Au niveau macro-économique, la Stratégie de Réduction de la Pauvreté a prévu d'accélérer la croissance et de maintenir la stabilité économique. Si les programmes économiques antérieurs ont souffert d'instabilité sociale et politique défavorable, le présent bénéficie du maximum de sérénité pour sa mise en oeuvre. La crédibilité retrouvée vis-à-vis de l'extérieur est aussi un grand atout dont l'interaction avec la stabilité sociale peut être une base pour assurer une croissance continue et une économie stable. Au niveau des ménages et des individus, les objectifs de réduction de la pauvreté, d'amélioration du niveau d'éducation, de santé et d'accès à l'eau potable ont toujours été cités comme prioritaires. Cependant, la lutte contre la pauvreté risque d'être confrontée à la croissance rapide de la population nigérienne au cours des prochaines décennies.

1.1.4 : Situation démographique

Au 1er juin 2001, selon les résultats définitifs du troisième recensement général de la population et de l'habitat, le Niger comptait 11.060.291 habitants. Entre le recensement de 1988 et celui de 2001, la population nigérienne a augmenté en moyenne de 3,3% par an. Un regard sur les sources de données statistiques disponibles montre qu'au cours du vingtième siècle, le temps de doublement de la population nigérienne s'est considérablement raccourci. En effet, selon plusieurs estimations basées sur les recensements administratifs et les archives coloniales, l'effectif de la population nigérienne, qui était d'environ un million en 1905, est passé à près de trois millions à la fin des années cinquante (Alpha G.B., 1994).

Tableau 1 : Evolution de l'effectif de la population au cours du XX^{ème} siècle

Période	1905 Recensement administratif	1960 Estimation (enquête par sondages)	1977 RGPH 1977	1988 RGPH 1988	2001 RGPH 2001
Nombre d'habitants	1.075.000	2.876.000	5.102.980	7.251.626	11.060.291

Source : Adapté de May J., Harouna S. et Guengant J. P., 2004 :19

Le second doublement de la population nigérienne a pris moins de trente ans car il serait intervenu vers le début des années 1980. Au recensement général de la population et de l'habitat de 1988, le Niger comptait plus de sept millions d'habitants contre onze millions en 2001. En fait, au cours du siècle dernier, l'effectif de la population nigérienne a été multiplié par onze.

Cette croissance rapide de l'effectif de la population nigérienne s'explique par les niveaux élevés de fécondité, la baisse progressive des niveaux de la mortalité et certainement aussi par l'amélioration de la qualité de la collecte des données ces dernières années. En effet, toutes les sources de données statistiques disponibles concordent pour montrer une augmentation des niveaux de fécondité entre 1960 et 1998 alors que les niveaux de mortalité dans l'enfance ont considérablement baissé au cours de la même période ; ce qui engendre un fort taux d'accroissement naturel de la population. Au même moment, les données sur les migrations indiquent un solde migratoire international proche de zéro. Ces différents éléments concourent pour expliquer les niveaux élevés des taux d'accroissement intercensitaire de 3,4% et 3,3% trouvés respectivement entre 1977-1988 d'une part et entre 1988-2001 d'autre part.

1.2 Méthodologie du RGPH 2001

Cette section traite des généralités sur la méthodologie du troisième recensement général de la population et de l'habitation. Elle aborde aussi bien la méthodologie de collecte des données que les procédures de traitement et d'exploitation des résultats définitifs.

1.2.1 Définition du recensement de la population

Le recensement de la population est l'ensemble des opérations qui consistent à recueillir, regrouper, évaluer, analyser et publier (ou diffuser de toute autre manière) des données démographiques, économiques et sociales se rapportant, à un moment donné, à tous les habitants d'un pays ou d'une partie déterminée d'un pays¹.

Un recensement de la population fournit des informations sur l'état et la structure, et éventuellement la dynamique, de la population étudiée.

1.2.2 Objectifs du RGPH 2001

Le troisième recensement général de la population et de l'habitat du Niger avait pour objectifs à court terme² :

- de mettre à la disposition des différentes institutions et structures étatiques et divers utilisateurs à l'échelon national, des données récentes et fiables relatives à toutes les divisions administratives du pays, jusqu'aux petites localités. Ces données portent sur:
 - l'effectif, la structure et la distribution spatiale de la population;
 - les indicateurs sur les mouvements de la population (fécondité, mortalité, migrations);
 - les caractéristiques économiques;
 - les caractéristiques socioculturelles et
 - les caractéristiques de l'habitat ;
- de permettre de mesurer par comparaison avec les résultats des recensements précédents et ceux provenant d'autres sources, de l'évolution de la croissance de la population, le processus de sédentarisation des nomades et d'urbanisation ;
- de permettre l'actualisation et l'amélioration du fichier national des localités ;
- de servir à la préparation des futures opérations de collecte par le biais des travaux cartographiques et des résultats du dénombrement en fournissant une base de sondage adéquate.

1.2.3 : Méthodologie du RGP/H-2001

L'exécution du troisième RGP/H-2001 a été précédée par la mise en place du cadre légal (textes réglementaires) et des structures de gestion (administratives et financières) des activités y afférentes. Il a également été procédé à une évaluation des difficultés rencontrées lors des recensements généraux précédents (1977 et 1988) afin de ne pas répéter les mêmes erreurs et de capitaliser les expériences antérieures. Le document de projet, les outils techniques de collecte des données ont été élaborés et soumis aux différentes structures nationales et aux partenaires au développement pour appréciation et amendement. A la suite de ces différentes concertations, ces documents ont été finalisés et approuvés, ce qui a permis d'acquérir les financements nécessaires à la réalisation des travaux de terrain.

¹ Nations Unies, New York, 1980

² RGP/H 2001, Manuel de l'agent recenseur

1.2.3.1 : Travaux de cartographie censitaire

La phase d'exécution a démarré avec les travaux cartographiques dont le but était de répertorier l'ensemble des sites habités, de délimiter et de découper les aires ou zones de dénombrement, de réaliser la couverture exhaustive de l'ensemble du territoire sans omissions ni double compte, d'évaluer les besoins en personnel de terrain et la logistique requise pour une exécution satisfaisante du dénombrement général de la population.

Les travaux cartographiques devaient permettre d'illustrer les données démographiques, économiques et sociales recueillies (représentation graphique, figures, croquis, cartes thématiques) et d'établir une base de sondage pour les enquêtes futures. La principale insuffisance constatée au niveau des travaux cartographiques concerne le délai qui sépare son exécution de la date du dénombrement général de la population. En effet, ces travaux ont été finalisés en 1998 alors que le dénombrement n'a pu avoir lieu qu'en mai-juin 2001 ; entre temps des nouveaux sites habités ont vu le jour tandis que d'autres ont certainement disparus. Dans les centres urbains par exemple il a été nécessaire de reprendre les travaux cartographiques afin de faciliter le repérage des agents recenseurs dans leurs zones de dénombrement ; cela n'a pas été possible à l'échelle nationale compte tenu du coût financier exorbitant et des délais d'exécution très longs. Il a fallu attendre la fin du dénombrement pour procéder aux remises à jour des travaux cartographiques à l'échelle nationale. Ces types d'insuffisance des travaux cartographiques ont naturellement des incidences dans la collecte des données, dans la mesure où ils peuvent constituer des risques d'omissions de ménages et donc de différentes catégories de personnes.

1.2.3.2 : Dénombrement général de la population et de l'habitat

Le dénombrement général de la population et de l'habitat du troisième recensement général de la population et de l'habitat a été réalisé du 20 mai au 10 juin 2001. Des données ont été collectées sur les:

- Caractéristiques des ménages: lieu de résidence (région, département, canton, commune, localité), milieu de résidence (urbain, rural), mode de vie (sédentaire, nomade), etc. ;
- Caractéristiques démographiques (âge, situation matrimoniale, présence d'handicap, survie des parents, etc.), socioculturelles (instruction, langue d'alphabétisation, appartenance ethnique, religion) et économiques (situation d'activité, occupation principale, branche d'activité, situation dans l'emploi principal) de l'ensemble des individus membres des ménages ;
- Caractéristiques de l'habitat (type d'habitation du ménage, caractéristiques dominantes du logement occupé, mode d'approvisionnement en eau, type de source d'énergie utilisée, type de lieu d'aisance, mode d'évacuation des ordures ménagères, équipements du ménage et statut d'occupation du logement) ;
- Evènements survenus dans le ménage au cours des douze derniers mois (décès par âge et sexe, naissances vivantes de chaque femme de 10 ans ou plus).

1.2.3.3 : La codification, le traitement et l'apurement des données recueillies

Certaines réponses recueillies au cours du dénombrement général de la population et de l'habitat ne peuvent être exploitées directement. Il a donc été nécessaire de procéder à leur codification. Ces travaux ont précédé la phase de traitement informatique des données qui a consisté à saisir les informations recueillies et à apurer les données brutes pour éliminer certaines erreurs. Les procédures d'apurement et de redressement des données ont été appliquées à l'aide des résultats de l'enquête post censitaire de couverture et de certaines informations liées aux principaux phénomènes démographiques

(fécondité, migration, nuptialité, etc.) et socioéconomiques (instruction, emploi, catégorie socio-professionnelle, branche d'activité).

1.2.3.4 Résultats définitifs du recensement général de la population et de l'habitat 2001

Les résultats définitifs du RGPH 2001, présentant la répartition de la population du Niger par sexe selon la région et le département, ont été publiés en avril 2005. Un séminaire atelier de consensus national sur les thèmes d'études prioritaires et les indicateurs du RGP/H-2001 a été organisé du 28 au 30 avril 2003. Il a recommandé la réalisation des analyses thématiques ci-dessous.

1. Etat de la population
2. Evaluation directe de la qualité des données sur l'âge
3. Alphabétisation et fréquentation scolaire
4. Activités économiques de la population
5. Nuptialité et situation matrimoniale
6. Natalité et fécondité
7. Mortalité
8. Migrations
9. Dynamique de la population
10. Situation sociale des enfants
11. Situation socio-économique des jeunes
12. Situation socio-économique des personnes âgées
13. Situation socio-économique de la femme
14. Situation socio-économique des personnes handicapées
15. Caractéristiques démographiques et socio-économiques des ménages
16. Caractéristiques de l'habitation et cadre de vie des ménages

Chapitre II : CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'ETUDE

Le présent travail intitulé "**analyse des caractéristiques de l'habitat et du cadre de vie des populations**", tout en s'inscrivant dans le cadre des recommandations du séminaire atelier du consensus national sur les indicateurs démographiques et socioéconomiques, est particulièrement pertinent pour un pays comme le Niger. En effet, l'habitat et le cadre de vie constituent des données importantes et utiles pour toute politique de développement et sont étroitement liés à la santé des populations. Cependant, l'appréciation des performances des politiques et programmes de développement du pays en matière de santé, logement, confort et services de base nécessite de disposer de données fiables et à jour sur ces différents domaines. Les statistiques sur ces différents aspects de la vie des populations du Niger utilisées durant la décennie passée sont dépassées d'autant plus que le précédent recensement général de la population remonte à 1988. Il convient donc d'utiliser les données du RGP/H 2001 pour mettre à jour les divers indicateurs relatifs à l'habitat et au cadre de vie des populations nigériennes.

2.1 Justification et intérêt du thème

Les questions relatives à l'habitat et au cadre de vie sont au centre des préoccupations mondiales. Il n'y a pas très longtemps, le Niger a abrité une conférence internationale axée sur ces thématiques. Plusieurs programmes du gouvernement et même les objectifs du millénaire pour le développement visent le mieux être des populations. Le recensement général de la population et de l'habitat de 2001, en insérant certaines questions, donne l'occasion aux chercheurs de décrire aux décideurs les conditions de vie des populations nigériennes. Ces dernières caractéristiques constituent l'objet de la présente étude.

En effet, les objectifs de l'étude sont de cerner globalement les conditions d'habitats des populations à travers notamment :

- La connaissance de la nature des habitations, la compréhension de nature du bâti et sa répartition par ménage ;
- La connaissance de l'occupation des pièces par les populations ;
- La connaissance des matériaux de construction tant pour les murs que pour le toit
- l'identification des modes d'éclairage des logements ainsi que les sources d'énergie utilisées pour la cuisine,
- la connaissance des conditions d'hygiène et d'assainissement à travers le type de lieu d'aisance, le mode d'évacuation des ordures ménagères et le mode d'approvisionnement en eau potable.
- Le niveau d'équipement en moyens de communication et de transport ;
- Et enfin, le statut d'occupation des logements par les populations

2.2 Méthodologie

La présente étude, dont l'objectif est de fournir au Gouvernement de la République du Niger ainsi qu'aux différents utilisateurs et partenaires au développement du pays, des indicateurs pour le suivi des différents programmes, est basée sur l'utilisation des résultats du RGP/H 2001. Elle doit se faire selon la méthodologie arrêtée dans les termes de référence de la présente consultation à savoir, à partir d'une revue de la littérature et de la base de données du troisième RGP/H, identifier les parties du questionnaire du RGP/H relatives au thème traité et élaborer des tableaux qui serviront à illustrer le thème.

Partant du fait que toute analyse doit reposer sur des données fiables, des tests de fiabilité de données ont été au préalable menés. Il s'agissait de comparer les données avec les personnes dans les ménages.

Les différents rapprochements effectués conduisent aux mêmes effectifs. On peut donc affirmer que les données obtenues sont fiables.

2.3 Problématique et revue de la littérature

2.3.1 Bilan diagnostique de l'Habitat au Niger

Au terme de la loi 98-54 du 29 décembre 1998, portant adoption de la politique nationale en matière d'habitat, celui-ci constitue un besoin fondamental dans la vie de l'homme. Sa qualité et le degré de satisfaction de sa demande sont des indicateurs du niveau de développement d'une société.

L'habitat se définit à travers ses composantes physiques essentielles que sont : le logement, la voirie, les réseaux divers et les équipements communautaires.

Au Niger, les différentes composantes de l'Habitat précédemment citées accusent malheureusement un déficit chronique face à une urbanisation galopante et une augmentation croissante des besoins en la matière, dans un contexte économique particulièrement hostile. Cette situation découle du fait que l'habitat est resté pendant longtemps en dehors des priorités de la vie nationale au regard de la faiblesse des moyens qui lui sont affectés et du manque de structures chargées de son développement, d'où cet amer constat. En effet, on note que :

- Seulement 1195 logements ont été construits par l'Etat et ses démembrés de 1974 à 1999, soit 46 logements par an et pour l'ensemble du pays. Au même moment, les besoins sont estimés à 40.000 logements par an, dont 5.000 pour la capitale
- Les logements réalisés sont inaccessibles à la grande majorité de la population
- Aucune action d'envergure n'a été menée en direction du monde rural pour l'amélioration de l'habitat, en dehors de quelques tentatives timides et isolées,
- La réalisation de la voirie et des réseaux divers (VRD) et les équipements collectifs suivent rarement les lotissements qui demeurent non viabilisés, offrant ainsi aux populations des cadres de vie indécentes où se développent diverses nuisances.
- Les matériaux de construction sont souvent absents au niveau local, d'où le recours à l'importation de ces produits à des coûts souvent exorbitants.
- Certains instruments de la politique de l'habitat (SONUCI, le Crédit Niger, la CPCT) n'ont pas survécu à la crise économique et se caractérisent par une inefficience prouvée et un faible impact sur l'amélioration de l'habitat des populations.
- La permanence d'une fiscalité foncière et immobilière dissuasive, ainsi que les procédés lents et lourds pour l'investissement privé formel, ont constitué un frein au développement du secteur.
- Le financement de l'habitat demeure problématique au Niger ;
- La très faible proportion des logements durables a perpétué la précarité et l'insécurité de l'habitat.
- La non application du code de baux à louer pour réglementer le rapport bailleurs/locataires adoptée par ordonnance N°96-016 du 18 Avril 1996, n'a pas permis de sécuriser les points et améliorer les conditions d'habitat.

Toutefois, la batterie de contraintes que nous venons d'énumérer ne doit pas faire perdre de vue les potentialités et les facteurs favorables à l'émergence et au développement d'un secteur de l'habitat performant au Niger, pour peu que les uns et les autres acceptent de jouer le jeu. Il s'agit là de l'Etat, qui doit réglementer et légiférer, et de la population, qui doit respecter les lois et règlements préétablis.

2.3.2 Les orientations de la politique nationale de l'habitat, les stratégies et les objectifs

2.3.2.1 les orientations

La loi 98-54 du 29 Décembre 1998, portant adoption de la politique nationale en matière d'habitat, est basée essentiellement sur le souci de faire accéder chaque famille à un logement décent et l'amélioration du cadre de vie avec la participation de tous les intervenants. Les actions à envisager auront comme base l'intervention de l'Etat et les collectivités et comme support les actions des populations et des secteurs parapublics et privés.

Cette loi prévoit aussi l'élaboration en toutes priorités d'un plan national de logement.

2.3.2.2 les stratégies

Les principaux objectifs assignés à la politique de l'habitat sont de :

- Cerner les problèmes essentiels de l'habitat et plus généralement le cadre de vie tant en milieu urbain qu'en milieu rural ;
- Veiller à ce que le développement de tout centre urbain de dix mille (10.000) habitants et plus se fasse suivant un plan directeur d'aménagement et procéder à la création de pôles secondaires pour désengorger la capitale et de disposer ainsi d'une armature urbaine équilibrée ;
- Combler les déficiences constatées pour adapter les textes existants à l'évolution socioéconomique du pays dans le domaine foncier et de l'urbanisme.
- Dans le domaine foncier ;
- La mise en place d'un texte de loi sur le statut juridique des sols précisant les différents domaines fonciers et une réglementation appropriée ;
- La définition des modalités d'acquisition facilitant l'allégement de la procédure d'immatriculation.

Dans le domaine de l'urbanisme et de l'habitat, en dépit de l'adoption de texte sur l'urbanisme prévisionnel et opérationnel, des efforts restent à faire. Il s'agit de :

- l'élaboration de textes réglementaires pour compléter le dispositif législatif et réglementaire en la matière (Décret sur la restructuration et la rénovation urbaines, les normes d'aménagement et d'équipement des terrains à bâtir, le permis de construire, etc.) ;
- la mise en place d'une réglementation sur le loyer qui détermine les montants plafonds pour tous les cas d'espèces ;
- la prise de mesures nécessaires en vue de disposer à moyen terme :
 - d'un code de l'urbanisme ;
 - d'un code de construction et de l'Habitat ;
 - d'un code sur les professions d'agents et promoteurs immobiliers.

2.3.2.3 Les objectifs

Dans le cadre des orientations de la politique nationale d'habitat, les objectifs visés sont de :

- Intensifier la recherche sur l'amélioration et l'utilisation généralisée des matériaux locaux.
- Encourager l'utilisation de ces techniques et matériaux ;
- Former aussi bien des techniciens que des artisans à l'utilisation de ces techniques et matériaux ;

- Adopter les dispositions institutionnelles, fiscales et du régime foncier en vue d'encourager ce type d'investissement.

2.3.2.4. Au plan institutionnel

Compte tenu de la défaillance des outils de la mise en œuvre de la politique nationale en matière d'habitat et pour mieux organiser le secteur et susciter l'investissement privé, il est retenu :

- De transformer le crédit du Niger en une véritable banque de l'Habitat ;
- Restructurer la SONUCI et la CPCT ;
- Créer un fonds national de l'habitat ;
- Créer une agence de réhabilitation et d'aménagement urbains ;
- Instituer des coopératives de construction de logement et des mutuelles d'épargne et de crédit.

2.3.2.5 Dans le domaine du Financement de l'Habitat

Les efforts entrepris jusqu'ici dans le domaine du financement de l'habitat efficace, en particulier pour la viabilisation des terrains à bâtir, le financement de la construction de logement et pour les prêts au profit des ménages à faibles et moyens revenus doivent être poursuivis.

2.3.2.6 Au plan des mesures opérationnelles

Il ressort du constat, un retard considérable par rapport au développement de nos villes en matière d'infrastructures et d'équipements. Ce retard est dû au fait que les lotissements ne sont pas viabilisés avant leur occupation. Par ailleurs, l'occupation des terres devient anormale et abusive à cause du manque de normes d'aménagement et de la mauvaise gestion foncière.

Pour renverser la tendance dans ce domaine, les mesures suivantes sont retenues :

- La mise en œuvre d'une politique de planification urbaine à même de concilier besoins réels en parcelles et moyens de financement par les collectivités ;
- La révision de la taille de parcelles en vue de favoriser l'accession à la propriété du plus grand nombre de nigériens, d'une part, et de réduire le coût des infrastructures en tenant compte de l'évolution structurelle des ménages, d'autre part.

2.3.2.7 Au niveau technologique

Il s'agit de :

- L'encouragement de l'auto construction qui est déjà le moyen de production le plus répandu ;
- La négociation et la mise en œuvre des conventions d'échanges en matière de recherche, de formation et de technologie entre le Niger et les pays étrangers.

2.4 Définition des concepts

Afin de faciliter l'interprétation des résultats de l'étude, nous présentons ci-dessous les définitions des principaux concepts utilisés et qui sont tirées, pour la plupart, du manuel de l'agent recenseur.

2.4.1 Le ménage

Le concept de ménage est défini en tenant compte de la façon dont les personnes s'associent pour pouvoir individuellement ou collectivement satisfaire leurs besoins vitaux. On distingue deux types de ménage : le ménage ordinaire et le ménage collectif.

- ménage ordinaire

C'est l'ensemble des personnes apparentées ou non qui habituellement vivent dans un même logement partagent le repas préparé sur le même feu, gèrent en commun toutes ou une partie de leurs ressources et reconnaissent l'autorité d'une personne appelée chef de ménage.

- ménage collectif

On parle de ménage collectif lorsque la gestion des ressources n'est pas commune et les membres dudit ménage ne reconnaissent pas l'autorité d'une personne comme chef de ménage. Il s'agit le plus souvent des personnes se trouvant dans les prisons, les camps militaires, les cités universitaires, etc....

2.4.2 Chef de ménage

Le chef de ménage est la personne reconnue comme tel par les autres membres du ménage. Il assure la responsabilité de l'utilisation des ressources et des dépenses communes.

2.4.3 Centre urbain

Outre les chefs lieux de départements, le RGP/H 2001 considère comme centre urbain tous les chefs lieux d'arrondissements : C'est un lieu où l'effectif de la population est élevé et/ou on trouve un certain nombre d'infrastructures

2.4.4 Logement

C'est un ensemble de constructions (maisons en dur, cases en banco, paillotes, tentes, célibatorium, etc.) que l'homme a construit pour s'abriter (lui et ses biens).

2.4.5 Habitat

Par habitat, il faut entendre les locaux à usage d'habitation occupée par un ménage. Cela peut être un logement classique, une unité d'habitation mobile ou improvisée effectivement occupée ou tout autre local utilisé comme habitation par un ménage. C'est donc le logement, et les services de base que sont la voirie, les VRD et les équipements communautaires.

2.4.6 Pièce à usage d'habitation

Selon le manuel de l'agent recenseur, la pièce d'habitation est un espace d'une unité d'habitation et entouré de murs allant du plancher au plafond et pouvant contenir le lit d'une personne adulte. Il comprend les chambres à coucher, les salles à manger, les salles de séjour, les cabinets de travail, les chambres des domestiques, les cuisines, les pièces servant à l'exercice d'une profession ou d'un négoce et autres espaces séparés utilisés pour l'habitation ou destinés à l'habitation, à condition qu'ils répondent aux critères relatifs à la surface habitable et aux murs.

Chapitre III : Le logement

Un logement se caractérise par plusieurs éléments, à savoir les pièces utilisées, la nature des murs et celle du toit. C'est en effet à partir de ces éléments qu'on peut dire que le logement est décent ou non. Le logement est gage de sécurité résidentielle. Lorsqu'un logement est décent, il procure un mieux être aux occupants. La distinction entre habitat et logement n'est pas toujours claire. Aussi, dans ce chapitre, il sera question du logement en tant qu'ensemble de constructions (maisons en dur, cases en banco, paillotes, tentes, célibatérium, etc.) que l'homme a construit pour s'abriter (lui et ses biens). C'est cet ensemble de constructions que nous appellerons habitat et qui est défini comme étant les locaux à usage d'habitation occupés par un ménage. Cela peut être un logement classique, une unité d'habitation mobile ou improvisée effectivement occupée ou tout autre local utilisé comme habitation par un ménage. C'est donc le logement, et les services de base que sont les VRD et les équipements communautaires.

L'habitat regroupe l'habitat traditionnel et l'habitat moderne. Les caractéristiques de l'habitat diffèrent selon qu'on soit en milieu urbain ou en milieu rural, compte tenu de la disponibilité du matériel et du pouvoir d'achat des populations. L'habitat traditionnel est celui construit avec des matériaux locaux (argile, bois, paille) et l'habitat moderne avec du ciment, fer et autres. L'habitat est le critère de stratification le plus pertinent pour donner une image synthétique des différents milieux. Croisé avec les variables démographiques (âge, sexe et ethnie), équipement du logement, densité, il rend compte des comportements, attitudes et pratiques des populations.

3.1 Type de logement des populations nigériennes

Le type d'habitation correspond à la nature des constructions servant d'habitation. Celle-ci peut être soit une construction traditionnelle, soit une maison en dur, soit un immeuble ou encore une villa, une tente, une baraque ou un autre type non défini. Il est entendu que les sans abris n'ayant pas de logement, sont exclus de ce champ d'étude. De ce fait, la population dans le présent chapitre doit s'entendre ici par population vivant dans des logements

Tableau N° 2 : Répartition de la population du Niger selon le type de logement, et le milieu de résidence

Type de logement	Milieu urbain			Milieu rural			Ensemble du Niger		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Cons trad.	407205	416833	824038	2723725	2766207	5489932	3130930	3183040	6313970
M pls log.	245270	247651	492921	255404	265728	521132	500674	513379	1014053
Immeuble	3481	3222	6703	269	296	565	3750	3518	7268
Villas	41651	39095	80746	4619	4765	9384	46270	43860	90130
Tentes	1869	1952	3821	93755	88041	181796	95624	89993	185617
Cases	59385	63350	122735	1423192	1410557	2833749	1482577	1473907	2956484
Baraques	1833	1053	2886	6493	5947	12440	8326	7000	15326
Autres	133057	124953	258010	105846	102592	208438	238903	227545	466448
Ensemble	893751	898109	1791860	4613303	4644133	9257436	5507054	5542242	11049296

Le tableau ci-dessus montre qu'au niveau national, plus de la moitié (57,14%) de la population nigérienne vit dans des logements traditionnels. Les cases comme type d'habitation viennent en seconde position avec 25,80%. Les maisons en dur constituent 8,80% des types d'habitation des nigériens. Les immeubles, les villas et les baraques sont les types d'habitation les moins rencontrés avec respectivement 0,06, 0,77 et 0,16% des populations qui les utilisent.

Tableau N° 3 : Répartition de la population du Niger selon le type de logement, et la région de résidence

Type de logement	Régions de résidence								Total
	Agadez	Diffa	Dosso	Maradi	Tahoua	Tillabéri	Zinder	CUN	
Cons trad.	116352	207598	670594	1171048	1577515	1004637	1375768	190458	6313970
M pls log.	42608	8390	136148	182608	137554	75692	147679	283374	1014053
Immeuble	208	49	607	503	454	461	231	4755	7268
Villas	10112	1379	3850	11054	5371	3772	8197	46395	90130
Tentes	49861	13208	8328	18815	36556	21484	35991	1374	185617
Cases	83650	82117	632586	764888	158799	741416	425303	67725	2956484
Baraques	701	953	2947	2822	1825	2342	2552	1184	15326
Autres	16619	32103	50177	82681	53578	37985	83361	109944	466448
Ensemble	320111	345797	1505237	2234419	1971652	1887789	2079082	705209	11049296

Quand on considère le milieu ou la région de résidence, on observe la même tendance que le niveau national. Même Niamey, qui est la Capitale, enregistre plus d'individus vivant dans des constructions traditionnelles que dans les autres types de construction même si cette proportion est réduite à 40,18%. Ceci dénote, si besoin est, de la précarité des logements au Niger et qu'il est temps qu'une politique d'habitat plus soutenue et plus sécurisante soit envisagée pour le mieux-être des populations.

3.2 Les Caractéristiques du logement principal : matériaux de construction

Les matériaux de construction caractérisent les composantes du logement, à savoir le mur, la toiture ou le sol. Tout comme le type d'habitation, les matériaux de construction sont aussi gage de sécurité résidentielle.

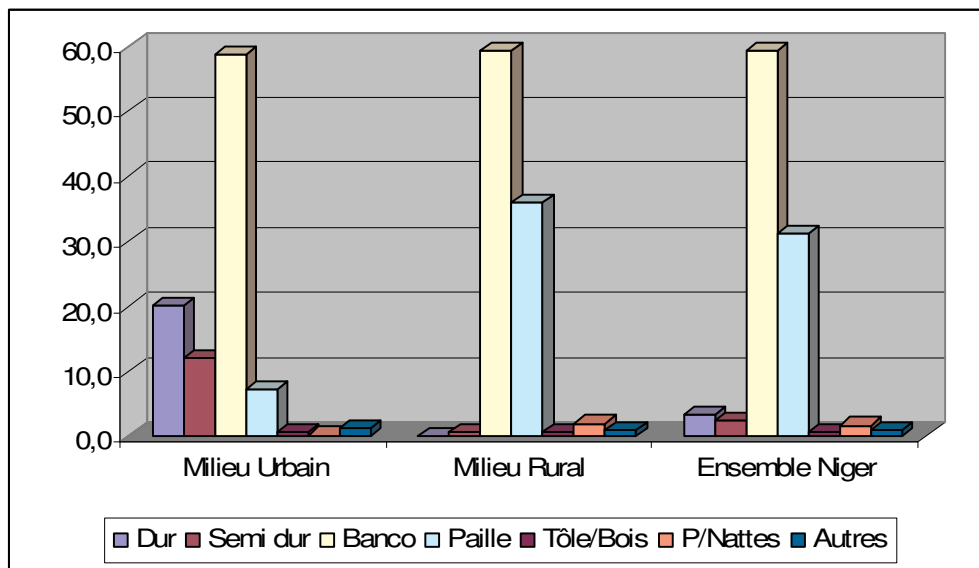
3.2.1 La nature du mur du logement

Le tableau N° 4 présente la répartition de la population nigérienne occupant un logement selon la nature du mur du logement et le milieu de résidence, tandis que le Graphique ci-dessous représente la répartition de la population suivant la caractéristique du mur du logement et le milieu de résidence

Tableau N° 4 : Répartition de la population du Niger suivant les caractéristiques des murs du logement occupé selon le sexe et le milieu de résidence

Caractéristique des murs	Milieu urbain			Milieu rural			Ensemble du Niger		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Dur	183761	175092	358853	9584	9846	19430	193345	184938	378283
Semi dur	107573	107373	214946	29707	32207	61914	137280	139580	276860
Banco	519220	532550	1051770	2716822	2773349	5490171	3236042	3305899	6541941
Paille	62476	66307	128783	1670238	1655137	3325375	1732714	1721444	3454158
Tôle/Bois	5846	5516	11362	38317	36176	74493	44163	41692	85855
P/Nattes	1994	2098	4092	97978	91761	189739	99972	93859	193831
Autres	12881	9173	22054	50657	45657	96314	63538	54830	118368
Ensemble	893751	898109	1791860	4613303	4644133	9257436	5507054	5542242	11049296

Graphique N° 1 : Répartition de la population suivant les caractéristiques des murs de leur logement et le milieu de résidence



Plus de la moitié des nigériens (59,06%) occupent des logements dont les murs sont en banco, suivis de ceux dont les murs sont en paille (30,95%). Ceci confirme bien la prédominance des maisons de type traditionnel observé précédemment au niveau national.

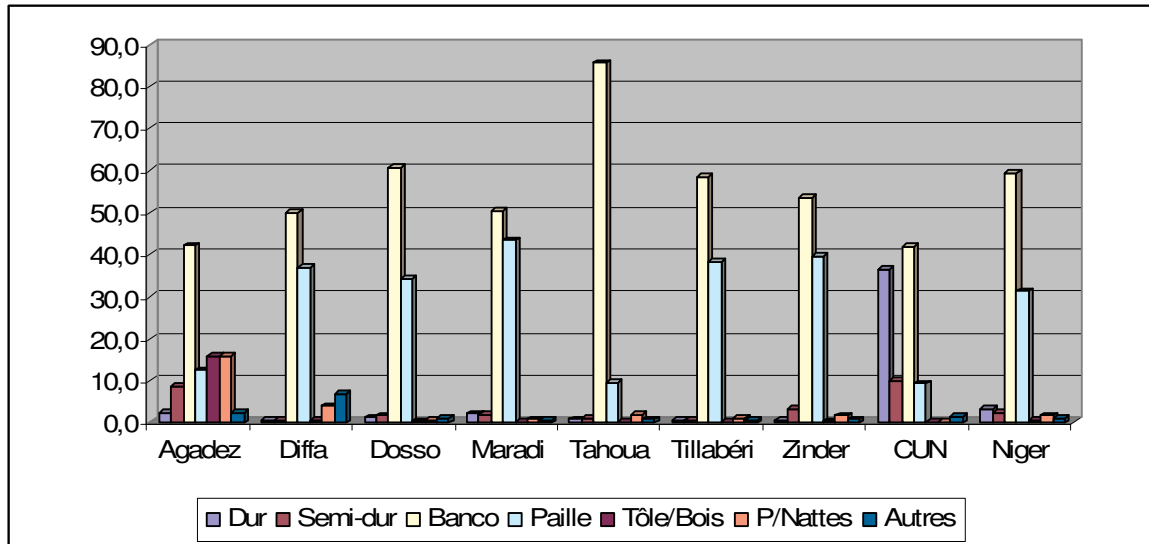
Les milieux de résidence présentent des situations un peu différentes. En effet, il ressort de l'examen du tableau N° 4 et du graphique N° 1 qu'en milieu urbain, les habitants dont les murs du logement en banco sont toujours en première position mais ceux dont les murs des logements sont en semi dur viennent en seconde position et ceux dont les murs des logements sont en dur sont en troisième position. En milieu rural, après les résidents dont les murs du logement sont en banco, viennent ceux dont les murs sont en paille, suivis de ceux dont les murs du logement sont des peaux et nattes. La population dont les murs du logement sont en dur et en semi-dur est faiblement représentée.

La situation est encore plus contrastée lorsqu'on considère la région de résidence dont la répartition de la population suivant le type de mur du logement est présentée au tableau N° 5 et le graphique N°2.

Tableau N° 5 : Répartition de la population du Niger selon les caractéristiques des murs du logement occupé et la région de résidence

Caractéristique des murs	Régions de résidence								
	Agadez	Diffa	Dosso	Maradi	Tahoua	Tillabéri	Zinder	CUN	Total
Dur	7442	2706	19494	48798	17843	10258	13582	258160	378283
Semi dur	28205	2704	27462	46433	21504	12715	66881	70956	276860
Banco	134636	172532	911795	1128925	1687325	1102162	1109715	294851	6541941
Paille	40284	127982	515088	970637	188003	720108	825637	66419	3454158
Tôle/Bois	51241	2591	5786	6702	3235	5368	9208	1724	85855
P/Nattes	50949	13810	10005	19725	37759	22637	37490	1456	193831
Autres	7354	23472	15607	13199	15983	14541	16569	11643	118368
Ensemble	320111	345797	1505237	2234419	1971652	1887789	2079082	705209	11049296

Graphique N° 2. Répartition de la population selon le type de mur du logement et la région de résidence



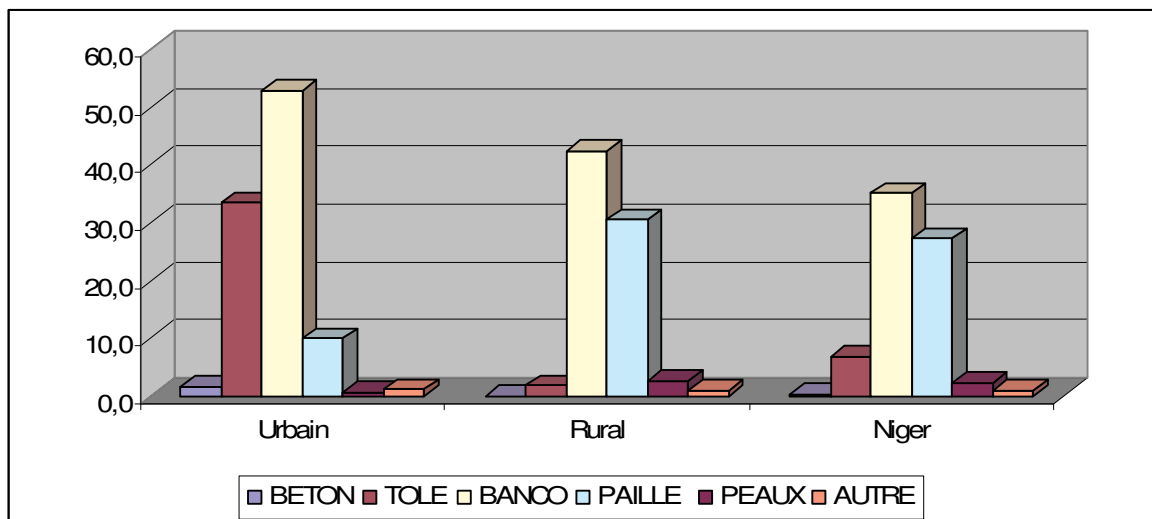
S'agissant des régions de résidence, le tableau N° 5 montre que dans toutes les régions et même à Niamey, ce sont les murs en banco qui sont dominants. Ils sont suivis des murs en paille ce qui corrobore la situation des murs selon le milieu de résidence où on a remarqué qu'en milieu rural, les murs en paille sont très importants et on sait qu'au Niger, le milieu rural est trois fois plus important que le milieu urbain. C'est dans la Communauté Urbaine de Niamey seulement que les murs en dur viennent en seconde position après les murs en banco et les murs en semi-dur en troisième position

ce qui ramène la paille à la quatrième place et dans des proportions non négligeables, ce qui peut être étonnant compte tenu du caractère urbain de Niamey, la Capitale du pays. Ceci est une preuve de précarité de logement dans les villes nigériennes, précarité qui se traduit par des incendies qui se produisent de façon récurrente dans les villes intérieures et à Niamey. Une autre région qui déroge à l'observation générale de domination des murs en banco et en paille est la région d'Agadez où, après le banco, viennent les murs en tôle et bois.

3.2.2 Type de toiture

Le tableau A04 en Annexe présente la répartition de la population suivant la nature du toit du logement, le milieu et la région de résidence. Le Graphique N° 3 ci-dessous représente la répartition de la population suivant la nature de la toiture du logement occupé et le milieu de résidence.

Graphique N° 3. Répartition de la population suivant la nature de la toiture du logement occupé et le milieu de résidence



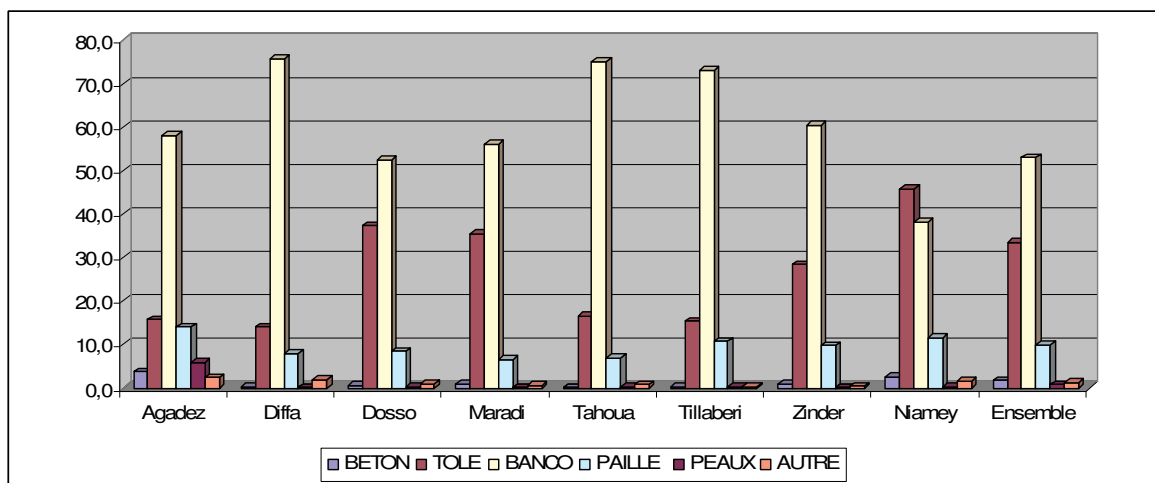
L'observation faite à propos des types d'habitat en parlant des murs est bien confirmée par les données sur le type de toiture. Tout comme pour les murs en effet, les toitures qui se rapportent aux habitations traditionnelles à savoir le banco et la paille. Le type de toiture du logement de la plupart des nigériens est le banco (53,80% de la population), suivi de la paille (35,24 %). Les logements dont le toit est en béton ou en tôle ne concernent que moins de 10% de la population nigérienne, dont 6,8% de la population dont le toit est en tôle.

On note toutefois quelques disparités suivant le milieu de résidence. Même si, quel que soit le milieu de résidence le banco est le type de toiture dominant des logements de la population nigérienne, en milieu urbain la tôle vient en seconde position, 33,5% de la population.

En milieu rural la paille reste en seconde position, 30,5% de la population. On enregistre quand même environ 2% de la population dont la toiture du logement est en tôle. Les toits en tôles prennent de plus en plus de l'importance, notamment en milieu urbain. Ceci peut s'expliquer par le fait que ces dernières peuvent être utilisées pour couvrir même les maisons en banco pour leur assurer une certaine durabilité.

Considérant la région de résidence, le Graphique N° 4 ci-dessous représente la répartition de la population suivant la nature du toit du logement occupé et la région de résidence.

Graphique N° 4 : Répartition de la population suivant la nature du toit du logement occupé et la région de résidence



Quelle que soit la région de résidence, le banco reste le type de toiture dominant des logements de la population, avec cependant des variations régionales. La population dont le toit du logement est en tôles représente 37,4% à Dosso, 35,6% à Maradi, 28,3% à Zinder et environ 46% à Niamey, la Capitale du pays.

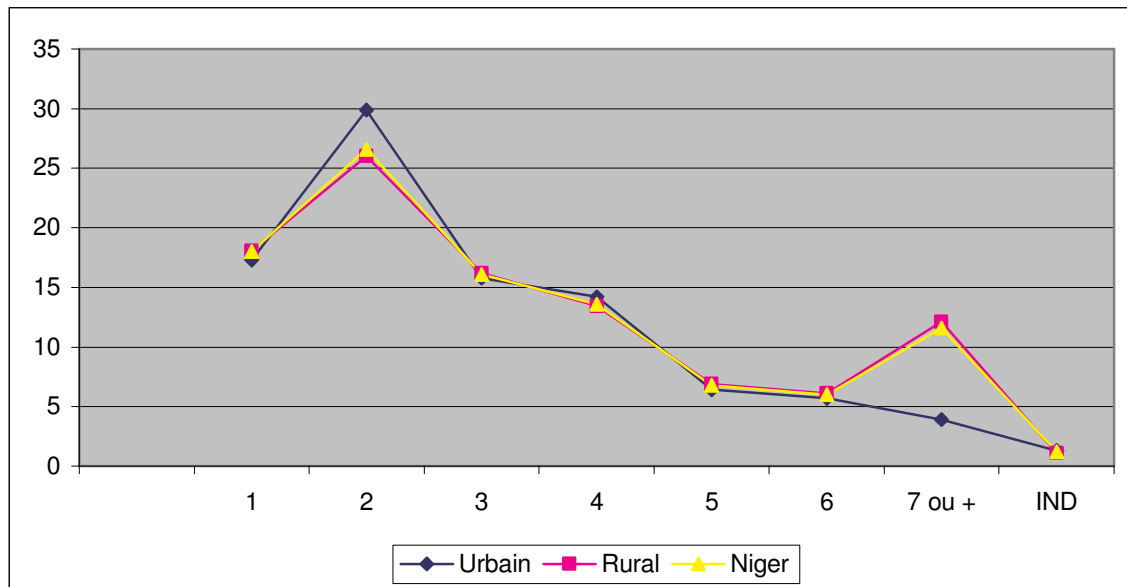
3.3 Nombre de pièces occupées

Comment se présente la situation du logement dans chacune de ces régions et au niveau national ? Cet aspect sera appréhendé à partir de la taille du logement du logement principal, à savoir le nombre de pièces occupées dans le logement. Le tableau N° 6 et le Graphique N° 5 présentent la répartition de la population suivant le nombre de pièces occupées dans le logement et le milieu de résidence.

Tableau N° 6 : Répartition de la population suivant le nombre de pièces occupées et le milieu de résidence

Nb Pièces Occupées	Urbain		Rural		Ensemble	
	Population	%	Population	%	Population	%
1	309785	17,3	1 677772	18,1	1 987557	18,0
2	535 631	29,9	2 408 835	26,0	2 944 466	26,6
3	283 579	15,8	1 499 483	16,2	1 783 062	16,1
4	253 682	14,2	1 244 254	13,4	1 497 936	13,6
5	114 590	6,4	641 512	6,9	756 102	6,8
6	101 748	5,7	563 215	6,1	664 963	6,0
7+	70 007	3,9	1 117 093	12,1	1 287 100	11,6
IND	22 838	1,3	105 272	1,1	128 110	1,2
Ensemble	1 791 860	100,0	9 257 436	100,0	11 049 296	100,0

Graphique N° 5 : Répartition de la population suivant le nombre de pièces occupées et milieu de résidence



L'examen de ce tableau montre que, pour l'ensemble du pays les logements occupés par la population ont le plus souvent peu de pièces à usage d'habitation. En effet, les logements ayant au maximum 3 pièces abritent environ 61% de la population, dont (26,65%) vivent dans des logements à deux pièces à usage d'habitation. Par ailleurs, on remarque que, quelque soit le nombre de pièces occupées, on retrouve plus de personnes par pièce en milieu rural qu'en milieu urbain. Quand on se réfère à la taille moyenne de ménages qui est de plus de 6 personnes, on voit bien que les pièces sont le plus souvent collectives. En effet, le nombre moyen de personnes par pièce s'établit au niveau national à 3,53. Cependant, cette situation cache d'importantes disparités entre les milieux de résidence.

Le Graphique N° 5 montre que la structure du milieu rural est pratiquement identique à celle de l'ensemble du pays. Par contre, en milieu urbain, la proportion des individus vivant dans des logements à deux pièces d'habitation est élevée, environ 30% contre 26% en milieu rural, Le nombre moyen de personnes par pièce s'établit à 2,86 en milieu urbain contre 3,56 en milieu rural. Cependant, on note d'importantes disparités par région. Nous analysons ci-dessous la situation de chacune des régions du pays.

Tableau N° 7 : Répartition de la population de la région d'Agadez suivant le nombre de pièces occupées dans les logements et le milieu de résidence

Nb Pièces Occupées	Urbain		Rural		Ensemble	
	Population	%	Population	%	Population	%
1	30187	18,9	86358	53,8	116545	36,4
2	42459	26,6	37148	23,1	79607	24,9
3	31902	20,0	19542	12,2	51444	16,1
4	25701	16,1	8633	5,4	34334	10,7
5	12600	7,9	3160	2,0	15760	4,9
6	6081	3,8	1221	0,8	7302	2,3
7+	5881	3,7	1269	0,8	7150	2,2
IND	4529	2,8	3440	2,1	7969	2,5
Ensemble	159340	100,0	160771	100,0	320111	100,0

L'examen de la situation d'Agadez, comme le montre le tableau 07 fait ressortir le fait que plus de 60% de la population de la région d'Agadez vivent dans les logements d'une et de deux pièces (61,3%). La région enregistre 27% de personnes vivant dans les logements de trois ou quatre pièces.. Le nombre moyen de personnes par pièce est de 2,42.

Selon qu'on soit en milieu rural ou en milieu urbain, la tendance change sensiblement. En milieu urbain d'Agadez, la proportion de personnes vivant dans des logements de une ou deux pièces est de 45,5% contre 76,8% (plus de 3 personnes sur 4) en milieu rural. Le nombre moyen de personnes par pièce est plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural, 3,0 personnes contre 1,82.

Le tableau 08 présente la répartition de la Région de Diffa suivant le nombre de pièces du logement occupé et le milieu de résidence

Tableau N° 8 : Répartition de la population de la région de Diffa selon le nombre de pièces occupées dans les logements par milieu de résidence

Nb Pièces Occupées	Urbain		Rural		Ensemble	
	Population	%	Population	%	Population	%
1	12442	25,3	75274	25,4	87716	25,3
2	15594	31,7	94829	32,0	110423	31,9
3	9149	18,6	54401	18,3	63550	18,4
4	4799	9,7	25852	8,7	30651	8,9
5	2253	4,6	11453	3,9	13706	4,0

6	1604	3,3	7364	2,5	8968	2,6
7+	2183	4,4	8954	3,0	11137	3,2
IND	1239	2,5	18407	6,2	19646	5,7
Ensemble	49263	100,0	296534	100,0	345797	100,0

Pour ce qui est de la région de Diffa, comme le montre le tableau ci-dessous, la tendance est quasi similaire à celle d'Agadez. En effet, le tableau montre qu'environ 57,3% de la population occupent des logements d'une ou deux pièces alors que 27% sont dans des logements de trois ou quatre pièces. La population assimilable aux sans abris est de 0,7%. Le nombre moyen de personnes par pièce est de 2,59.

Selon le milieu de résidence, on constate que la proportion d'individus occupant des logements de 1 ou 2 pièces est identique en milieu urbain et en milieu rural, autour 57%. Il en est de même de la population dont le logement a 3 ou 4 pièces, 28,3% en milieu urbain et 27% en milieu rural. Le nombre moyen de personnes par pièce est de 2,72 en milieu urbain contre 2,57 en milieu rural.

Le tableau N° 9 présente la répartition de la population de la région de Dosso suivant le nombre de pièces du logement occupé et le milieu de résidence.

Tableau N° 9 : Répartition de la population de la région de Dosso selon le nombre de pièces occupées dans les logements par milieu de résidence

Nb Pièces Occupées	Urbain		Rural		Ensemble	
	Population	%	Population	%	Population	%
1	15017	12,8	219887	15,9	234904	15,6
2	32005	27,3	329343	23,7	361348	24,0
3	14736	12,6	216275	15,6	231011	15,3
4	21215	18,1	205275	14,8	226490	15,0
5	7741	6,6	102964	7,4	110705	7,4
6	9113	7,8	99128	7,1	108241	7,2
7+	16046	13,7	200314	14,4	216360	14,4
IND	1415	1,2	14763	1,1	16178	1,1
Ensemble	117288	100,0	1387949	100,0	1505237	100,0

On a environ 40% de la population de cette région qui vivent dans des logements où ils occupent une ou deux pièces contre 30% qui se partagent des logements de trois ou quatre pièces. A Dosso, on remarque 14,4% de la population occupent des logements d'au moins sept pièces (13,7% en milieu urbain et 14,4% en milieu rural). Le nombre moyen de personnes par pièce est de 3,83, ratio identique tant en milieu urbain qu'en milieu rural.

La répartition de la population de Maradi suivant le nombre de pièces du logement et le milieu de résidence est présentée par le tableau ci-dessous.

Tableau N° 10 : Répartition de la population de la région de Maradi selon le nombre de pièces occupées dans les logements par milieu de résidence

Nb Pièces Occupées	Urbain		Rural		Ensemble	
	Population	%	Population	%	Population	%
1	58553	24,5	171786	8,6	230339	10,3
2	59978	25,1	389633	19,5	449611	20,1
3	47920	20,1	380304	19,1	428224	19,2
4	30705	12,9	306569	15,4	337274	15,1
5	15333	6,4	207749	10,4	223082	10,0
6	10100	4,2	159396	8,0	169496	7,6
7+	13983	5,9	360183	18,0	374166	16,7
IND	2309	1,0	19918	1,0	22227	1,0
Ensemble	238881	100,0	1995538	100,0	2234419	100,0

Ce tableau révèle que l'occupation de deux pièces constitue le cas le plus fréquent puisqu'elle concerne un habitant sur cinq (20,1%). Quand on ajoute le cas d'occupation d'une pièce, on se rend compte que ces deux premiers cas consternent environ un habitant de Maradi sur trois (30,3%). Les trois et quatre pièces sont occupées par plus du tiers de la population (34,3%). Dans le cas de Maradi, on a 16,7% de la population qui occupent au moins sept pièces. Le nombre moyen de personnes par pièce est de 4,19.

En milieu urbain de Maradi les populations occupant un logement de deux pièce (2) représentent la plus forte proportion (25,1% soit un habitant sur quatre). Par contre en milieu rural le tableau ci-dessus fait ressortir que la proportion de la population occupant des logements de sept (7) pièces et plus est élevée, 18%. Le nombre moyen de personnes par pièce est de 2,99 en milieu urbain de Maradi contre 4,33 en milieu rural.

Tableau N° 11 : Répartition de la population de la région de Tahoua selon le nombre de pièces occupées dans les logements par milieu de résidence

Nb Pièces Occupées	Urbain		Rural		Ensemble	
	Population	%	Population	%	Population	%
1	29676	15,4	396512	22,3	426188	21,6
2	47604	24,7	531879	29,9	579483	29,4
3	32421	16,9	243683	13,7	276104	14,0
4	29936	15,6	249829	14,0	279765	14,2
5	14452	7,5	93922	5,3	108374	5,5
6	13253	6,9	103668	5,8	116921	5,9
7+	23380	12,2	157454	8,8	180834	9,2
IND	2461	1,3	11926	0,7	14387	0,7
Ensemble	192 351	100,0	1 779 301	100,0	1971652	100,0

Dans la région de Tahoua, il ressort une population importante qui occupe des logements soit d'une pièce (21,6%) ou deux pièces (29,4%), ce qui fait qu'un peu plus de la moitié de la population de cette région vit dans un logement d'une pièce ou deux pièces (51%). On a 28,2% des gens qui occupent soit trois pièces ou quatre pièces et seulement 9,2% sont logées dans des maisons d'au moins sept pièces. Le nombre moyen de personnes par pièce est de 3,27 personnes.

La comparaison entre les milieux fait ressortir une prédominance de l'occupation de deux pièces aussi bien en milieu rural (29,4%) qu'en milieu urbain (24,7%), dans la région de Tahoua. Le nombre moyen de personnes par pièce est de 3,71 en milieu urbain contre 3,23 en milieu rural.

La répartition de la population de Tillabéri suivant le nombre de pièces du logement occupé et le milieu de résidence est donnée par le tableau ci-dessus.

Tableau N° 12: Répartition de la population de la région de Tillabéri selon le nombre de pièces occupées dans les logements par milieu de résidence

Nb Pièces Occupées	Urbain		Rural		Ensemble	
	Population	%	Population	%	Population	%
1	8826	11,6	333948	18,4	342774	18,2
2	19851	26,2	429899	23,7	449750	23,8
3	11750	15,5	250878	13,8	262628	13,9
4	13124	17,3	246838	13,6	259962	13,8
5	4884	6,4	120700	6,7	125584	6,7
6	5975	7,9	126769	7,0	132744	7,0
7+	10849	14,3	281767	15,5	292616	15,5
IND	512	0,7	21219	1,2	21731	1,2
Ensemble	75 771	100,0	1 812 018	100,0	1887789	100,0

La région de Tillabéri se caractérise par une situation similaire à celle des autres régions. C'est ainsi que dans cette région aussi, il est constaté une prédominance de l'occupation de logements d'une ou deux pièces et que, aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural ce sont ces mêmes types d'occupation qui sont enregistrés. Dans la région de Tillabéri, on a 15,50% de la population qui occupent des logements de plus de sept pièces. Le nombre moyen de personnes par pièce dans la région de Tillabéri est de 3,83 personnes.

La situation de Tillabéri est révélatrice d'un taux d'urbanisation assez faible, sinon le plus faible du Niger. Cependant, en milieu urbain de Tillabéri, la proportion de personnes occupant des logements de 3 ou 4 pièces est importante, 32,8% contre 27,7% en milieu rural. Un peu plus de 14% de la population urbaine occupent des logements de 7 pièces ou plus. En milieu rural cette proportion est de 15,5%. Le nombre moyen de personnes par pièce de 3,91 en milieu urbain et 3,82 en milieu rural.

Pour ce qui est de la région de Zinder, le Tableau 13 présente la répartition de la population suivant le nombre de pièces du logement et le milieu de résidence.

Tableau N° 13 : Répartition de la population de la région de Zinder selon le nombre de pièces occupées dans les logements par milieu de résidence

Nb Pièces Occupées	Urbain		Rural		Ensemble	
	Population	%	Population	%	Population	%
1	46471	18,3	403579	22,1	450050	21,6
2	75871	29,9	596104	32,7	671975	32,3
3	47132	18,6	334400	18,3	381532	18,4
4	33613	13,2	201258	11,0	234871	11,3
5	17080	6,7	101564	5,6	118644	5,7
6	12725	5,0	65669	3,6	78394	3,8
7+	17104	6,7	107122	5,9	124226	6,0
IND	3761	1,5	15629	0,9	19390	0,9
Ensemble	253 757	100,0	1 825 325	100,0	2079082	100,0

On constate que près de 54% de la population se retrouvent dans une pièce (21,6%) ou dans deux pièces (32,3%). C'est à Zinder qu'on retrouve, après Diffa et Agadez, le pourcentage le plus faible de la population (6%) qui occupe au moins sept pièces. Le nombre moyen de personnes par pièce s'établit à 2,94.

A Zinder, en milieu urbain, environ un habitant sur trois (31,7%) vit dans un logement de 3 ou 4 pièces contre 29,7% en milieu rural. Le nombre moyen de personnes par pièce est de 3,16 en milieu urbain et 2,91 en milieu rural.

Le tableau ci-dessous donne la répartition de la population de la Communauté Urbaine de Niamey suivant le nombre de pièces du logement occupé.

Tableau N° 14: Répartition de la population de la région de la Communauté Urbaine de Niamey selon le nombre de pièces occupées dans les logements

Nb Pièces Occupées	Urbain		Rural		Ensemble	
	Population	%	Population	%	Population	%
1	113423	15,5	-	-	113423	15,5
2	242269	34,4	-	-	242269	34,4
3	88569	12,6	-	-	88569	12,6
4	94589	13,4	-	-	94589	13,4
5	40247	5,7	-	-	40247	5,7
6	42897	6,1	-	-	42897	6,1
7+	80581	11,4	-	-	80581	11,4
IND	6612	0,9	-	-	6612	0,9
Ensemble	705 209	100,0	-	-	705209	100,0

Au niveau de la communauté urbaine de Niamey où la population est essentiellement urbaine, les populations occupant deux (2) pièces sont les plus répandues (34,4%). La proportion de la

population vivant dans des logements de 7 pièces ou plus est de 11,4%. Le nombre moyen de personnes par pièce est Niamey s'établit à 3,46 personnes.

3.4 Statut d'occupation

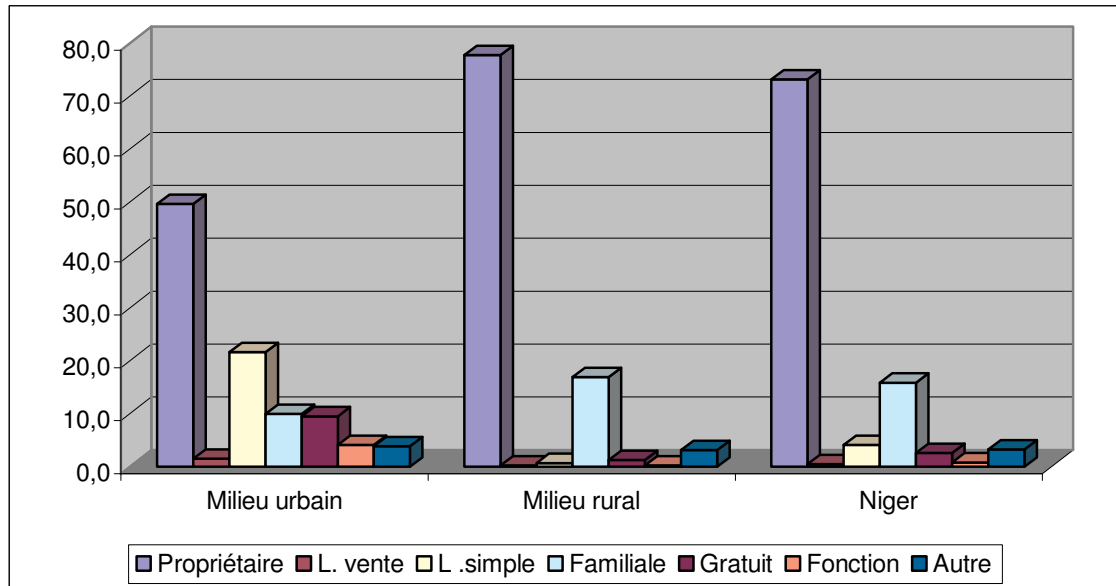
Si le type d'habitation permet de voir dans quel genre de maisons les nigériens sont logés, les données sur le statut d'occupation quant à elles permettent d'avoir des informations sur l'appartenance du logement. Elles permettent de savoir si le logement est une propriété ou une location ou encore à usage collectif, parce que familial. En effet, le fait d'être propriétaire ne donne pas la même sécurité résidentielle que le fait d'être dans un logement en location vente ou en location simple. De même, quand le logement est familial, la gestion des problèmes familiaux se fait au quotidien.

Le tableau N° 15 et le Graphique N° 6 présentent la répartition de la population nigérienne suivant le sexe, le statut d'occupation du logement et le milieu de résidence au Niger.

Tableau N° 15: Répartition de la population nigérienne suivant le sexe, le statut d'occupation du logement et le milieu de résidence

Statut d'occup	Milieu urbain			Milieu rural			Ensemble du Niger		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Propriétaire	438 994	449 770	888 764	3589513	3600568	7190081	4 028507	4 050338	8078845
L. vente	13988	13832	27820	8453	8232	16685	22441	22064	44405
L. simple	196 527	191059	387 586	30 980	29 964	60 944	227507	221023	448530
Familiale	85 657	92209	177866	769724	797719	1567443	855381	889928	1745309
Gratuit	85 490	84201	169691	57387	56417	113804	142877	140618	283495
Fonction	36 808	35 398	72 206	9 897	9 143	19 040	46 705	44 541	91246
Autre	36 287	31 640	67 927	147 349	142 090	289 439	183 636	173 730	357366
Total	893751	898109	1791860	4613303	4644133	9257436	5507054	5542242	11049296
%	49,88	50,12	100,00	49,83	50,17	100,00	49,84	50,16	100,00

Graphique N° 6 : Répartition de la population nigérienne suivant le statut d'occupation du logement et le milieu de résidence



Ces données montrent qu’au Niger, environ trois quart (73,1%) des personnes vivent dans un logement qui est une propriété du ménage. On a 15,8% de la population qui se retrouve dans les logements de type familial. Les logements de fonction sont peu nombreux au Niger puisque seulement 0,8% des personnes occupent ce type de logement. Très peu de personnes vivent dans les maisons en location-vente (0,5%). Cette situation nationale cache cependant de très fortes disparités selon le milieu de résidence.

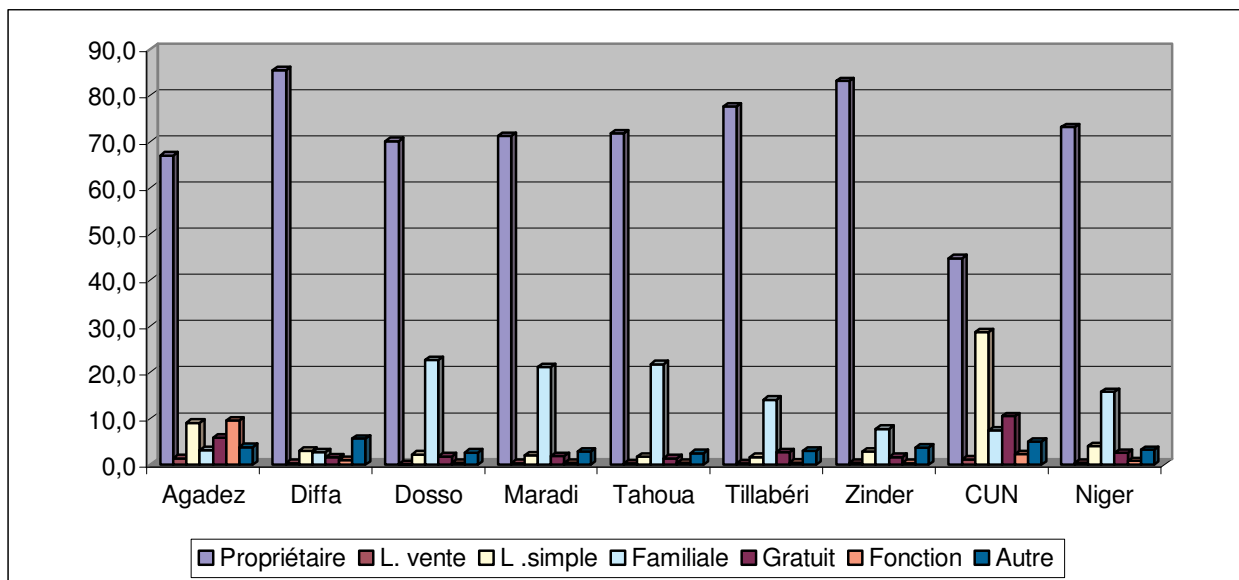
Alors qu'en milieu rural plus trois personnes sur quatre (77,7%) vivent dans un logement qui est une propriété du ménage, en milieu urbain ce ratio n'est que de moins d'un résident sur deux, 49,6%. La location-vente et la location simple de logement ne sont qu'un phénomène urbain, respectivement 1,6% et 21,6% de la population contre 0,2% et 0,7% en milieu rural. Par contre le logement familial est plus développé en milieu rural qu'en milieu urbain, respectivement environ 17% et 10% de la population. Le logement gratuit et le logement de fonction sont également un statut d'occupation essentiellement urbain

La situation varie également suivant la région de résidence. Le tableau N° 16 et le Graphique N° 7 ci-dessous présentent la répartition de la population du Niger suivant le statut d'occupation du logement et la région de résidence.

Tableau N° 16 : Répartition de la population du Niger suivant le statut d'occupation du logement et la région de résidence

Statut d'occup	Régions de résidence								
	Agadez	Diffa	Dosso	Maradi	Tahoua	Tillabéri	Zinder	CUN	Total
Propriétaire	214 370	295 488	1054 538	1 592 280	1 414 774	1464 028	1 727 752	315 615	8 078 845
L. vente	4 494	1 262	1 947	8 003	5 897	5 566	9 325	8 011	44 505
L .simple	29 195	10 586	34 052	44 963	35 526	32 657	58 850	202 701	448 530
Familiale	10 172	9 463	341 081	474 004	429 978	266 274	161 756	52 581	1 745 309
Gratuit	18 854	5 681	27 590	42 455	27 761	51 429	35 262	74 463	283 495
Fonction	30 704	3 591	6 083	8 940	7 670	9 797	7 956	16 505	91 246
Autre	12 322	19 726	39 946	63 774	50 046	58 038	78 181	35 333	357 366
Total	320 111	345 797	1505 237	2 234 419	1971 652	1887 789	2 079 082	705 209	11 049 296

Graphique N° 7 : Répartition de la population du Niger suivant le statut d'occupation du logement et la région de résidence



C'est dans la Région Diffa que l'on rencontre la forte proportion de la population habitant un logement qui est une propriété du ménage, 85,5%, suivie de Zinder (83,1%) et de Tillabéri (77,5%). A Agadez, cette proportion tombe à 67% et n'est que d'environ 45% dans la Communauté Urbaine de Niamey, du fait de son caractère urbain. La location, vente ou simple, ne semble développée qu'Agadez et Niamey.

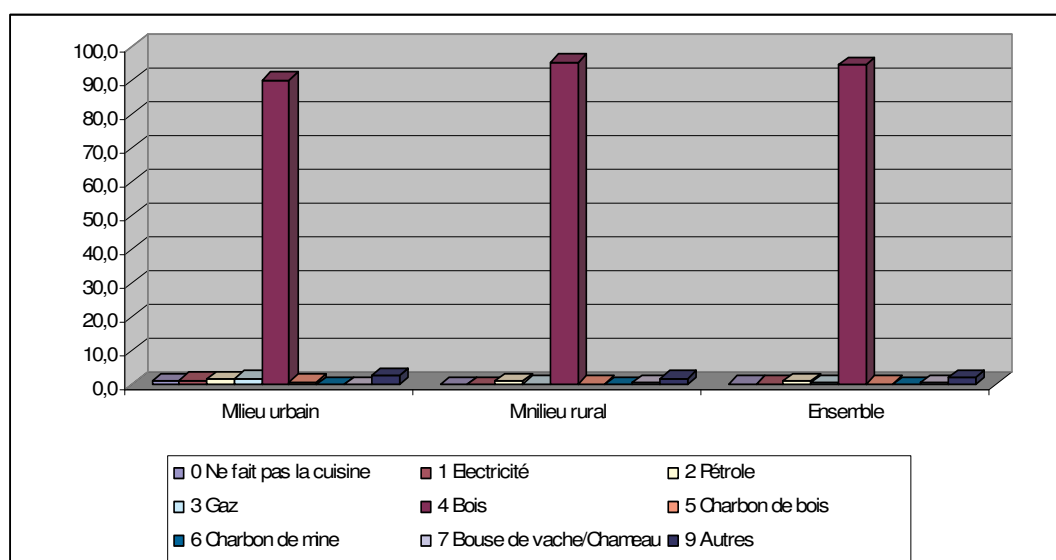
Chapitre 4 : Cadre de vie (Environnement)

Les conditions de vie des ménages sont obtenues à partir des données sur l'habitat et les possessions du ménage. Ces informations permettent de catégoriser la population en fonction de son cadre de vie. En effet, lors du recensement, il a été collecté des informations sur le logement, la disponibilité en eau potable, la possession de certains biens comme la radio, la télévision, du matériel agricole ou du matériel roulant et l'existence dans le logement de certaines commodités.

4.1 Source d'énergie utilisée par le ménage pour la cuisine

Le Tableau N° A06 en Annexe présente la répartition de la population suivant la source d'énergie pour la cuisine du ménage par milieu et région de résidence. Le Graphique ci-dessous présente la répartition de la population suivant la source d'énergie utilisée pour la cuisine et le milieu de résidence

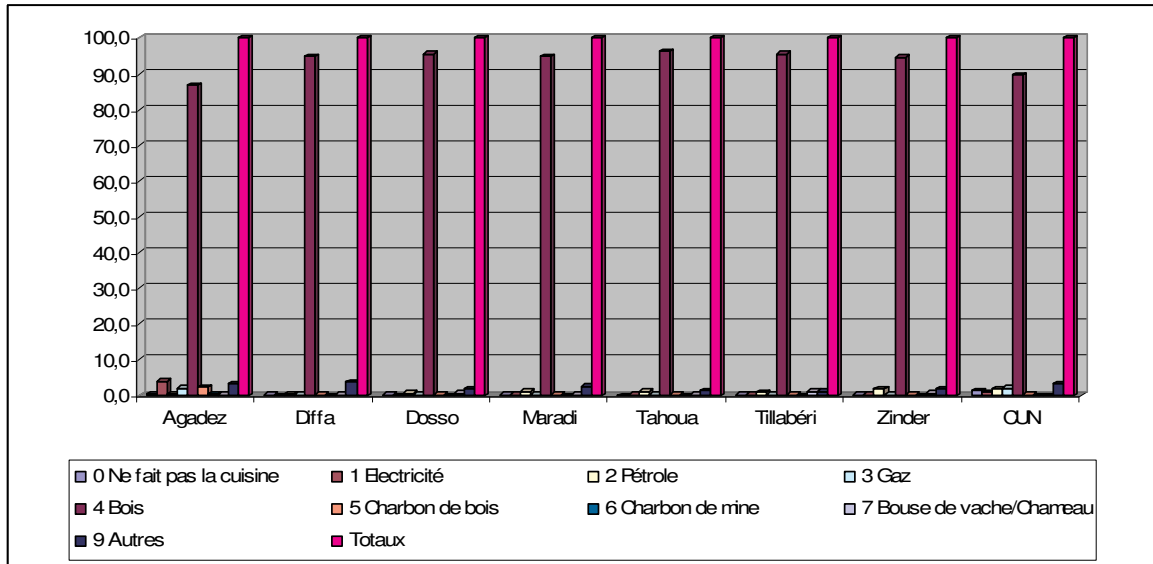
Graphique N° 8: Répartition de la population nigérienne selon la source d'énergie utilisée pour la cuisine par milieu de résidence



Le bois est la source d'énergie par excellence utilisée par les populations nigériennes aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural. En effet, plus de 90% de la population, quel que soit le milieu de résidence, utilise le bois pour la cuisson des aliments. Le pétrole, le gaz et surtout le charbon minéral qui peuvent être des produits de substitution sont très peu utilisés. C'est le lieu de lancer un appel pressant aux décideurs pour qu'ils prennent des mesures pratiques au vu de l'avancée du désert, pour permettre une accessibilité de tous les produits de substitution.

La situation varie également suivant la région de résidence. Le Graphique 9 présente la répartition de la population suivant la source d'énergie utilisée pour la cuisine et la région de résidence.

Graphique N° 9 : Répartition de la population suivant la source d'énergie utilisée pour la cuisine par région de résidence

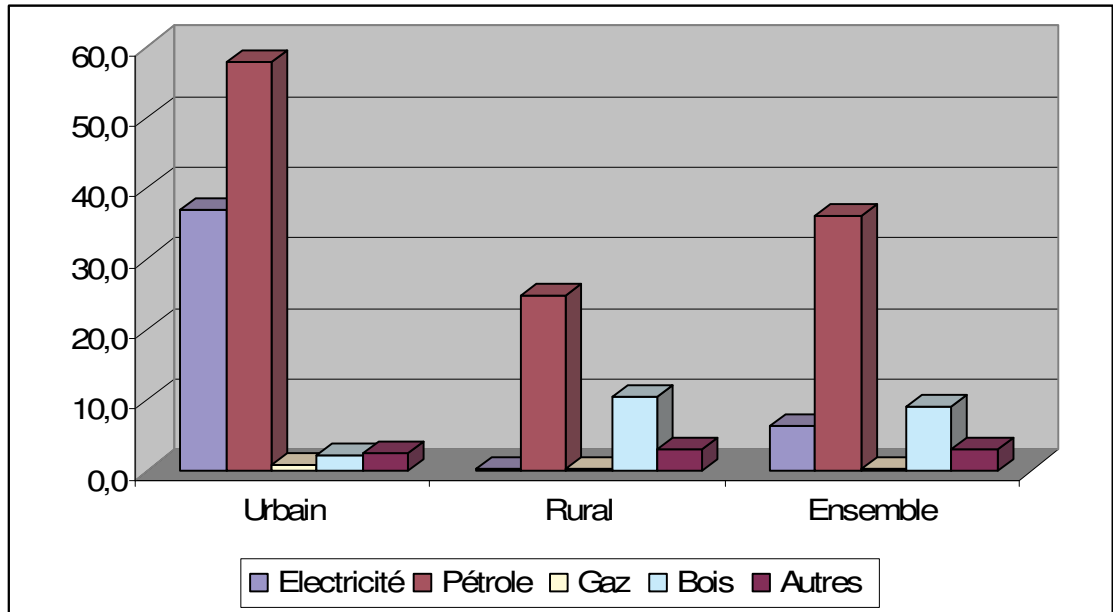


Quand on considère les régions, les résultats ne sont guère meilleurs pour ce qui est de la source d'énergie utilisée pour la cuisson. En effet, quelle que soit la région, la source d'énergie la plus utilisée est également le bois. Il est vrai que la région d'Agadez et la Communauté Urbaine de Niamey en consomment légèrement moins que les autres, mais quand on sait que le premier est producteur et le second est la capitale du Niger, on est en droit de se demander comment pourrait venir le changement.

4.2. Source d'énergie utilisée pour l'éclairage

Le Tableau A 07 en Annexe donne la répartition de la population selon la source d'énergie utilisée pour l'éclairage par région et milieu de résidence. Le Graphique 10 représente la répartition de la population suivant la source d'énergie utilisée pour l'éclairage et le milieu de résidence.

Graphique N° 10 : Répartition de la population nigérienne suivant la source d'énergie utilisée pour l'éclairage par milieu de résidence



Pour ce qui est de l'éclairage, la source d'énergie la plus utilisée par la population nigérienne est le pétrole. Moins de 10% de la population nigérienne utilisent l'électricité pour s'éclairer. Ce mode d'éclairage est même supplanté par le bois. C'est dire que la couverture du pays en énergie électrique est loin d'être assurée et que l'électricité est toujours un luxe.

Le mode d'éclairage diffère d'un milieu à un autre. C'est ainsi qu'en milieu rural, le pétrole, le bois et les autres formes d'éclairage sont les modes les plus utilisés aussi bien par les hommes que par les femmes. L'électricité est quasiment inexistante en milieu rural.

Quand on prend le milieu urbain seulement, les résultats sont plus rassurants parce qu'à ce niveau, on a plus de la moitié d'hommes et de femmes qui s'éclairent au moyen du pétrole et plus du tiers des hommes et des femmes qui ont accès à l'électricité. Cependant, on voit bien que le mode d'éclairage décent et sécurisant n'est pas accessible à tout le monde, même en milieu urbain.

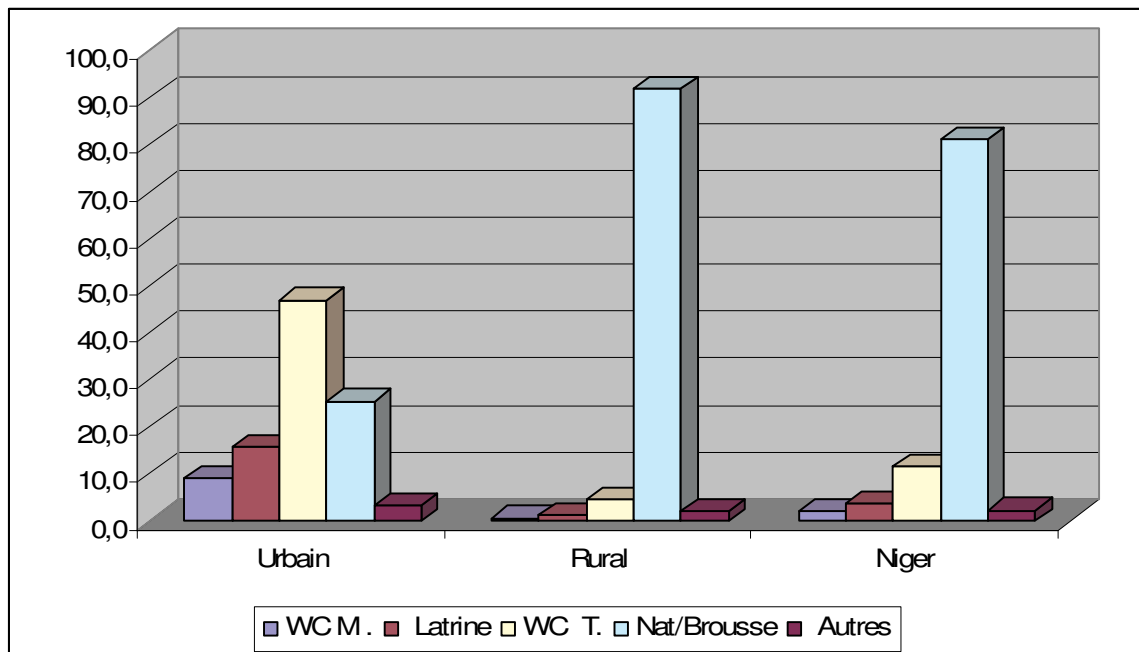
4.3 Type d'aisance

Les types d'aisance font référence à l'existence ou non de WC moderne ou traditionnel, une latrine moderne ou traditionnelle ou leur non existence dans le ménage. Quand l'un ou l'autre de ces types n'existe pas, la modalité utilisée est Nature/Brousse. Le tableau N° 17 suivant donne la répartition des ménages nigériens par milieu de résidence selon le type d'aisance, tandis que le Graphique N° 11 représente la répartition de la population suivant le type de lieu d'aisance et le milieu de résidence.

Tableau 17 : Répartition de la population suivant le lieu d'aisance le plus utilisé dans le ménage, le sexe et le milieu de résidence

Lieu d'aisance	Milieu urbain			Milieu rural			Ensemble du Niger		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
WC M.	81977	79255	161232	21340	22185	43525	103317	101440	204757
Latrine	139438	138415	277853	49354	52565	101919	188792	190980	379772
WC T.	417041	423503	840544	206873	212044	418917	623914	635547	1259461
Nat/Brousse	223614	229604	453218	244797	270753	851550	468411	500357	8968768
Autres	31 681	27 332	59 013	90 939	86 586	177 525	122 620	113 918	236 538
Ensemble	893751	898109	1791860	613303	644133	9257436	5507054	5542242	11049296

Graphique N° 11 : Répartition de la population nigérienne suivant le type de lieu d'aisance et le milieu de résidence



Ces données montrent qu'au Niger en 2001, un peu plus de huit personnes sur dix (81,2%) ne disposaient pas de lieu d'aisance et utilisaient encore la nature/brousse. Seuls environ 15% Des habitants disposent d'une latrine ou d'un WC tradition et seulement environ 2% de la population utilisent un WC moderne. Il existe une très grande disparité entre le milieu urbain et le milieu rural.

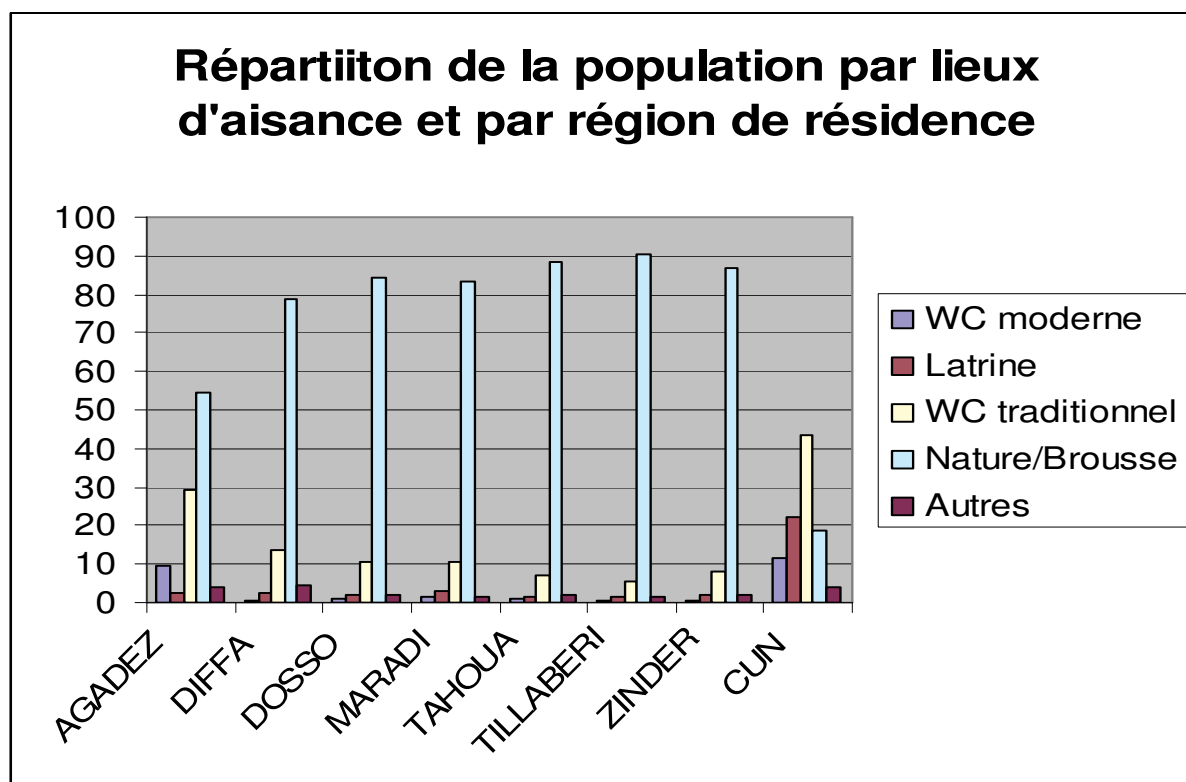
En milieu urbain, seule une personne sur quatre (25,3%) utilise encore la nature/brousse comme lieu d'aisance. Environ sept personnes sur 10 (71,4%) disposent d'au moins un WC traditionnel. En milieu rural plus de neuf personnes sur dix (92%) utilisent la nature/brousse.

La situation est encore plus contrastée lorsqu'on considère la région de résidence. Le Tableau N° 18 et le Graphique N° 12 présentent la répartition de la population suivant le lieu d'aisance et la région de résidence.

Tableau N° 18 : Répartition de la population du Niger suivant le type de lieu d'aisance et la région de résidence

Type d'aisance	Régions de résidence								Total
	Agadez	Diffa	Dosso	Maradi	Tahoua	Tillabéri	Zinder	CUN	
WC M.	30953	2 116	17 593	30689	17198	11 499	13 773	80 936	204757
Latrine	7682	8 484	31 721	71213	28659	33 016	42 853	156 144	379772
WC T.	93599	47 700	156 298	240068	144336	105 329	166 509	305 622	1259461
Nat/Brousse	175218	271 725	1267 496	1858851	1745677	1707127	1 810 271	132 403	8968768
Autres	12659	15 772	32 129	33598	35782	30 818	45 676	30 104	236 538
Ensemble	320111	345797	1505237	2234419	1971652	1887789	2079082	705209	11049296

Graphique N° 12 : Répartition de la population nigérienne par lieux d'aisance utilisés et par région de résidence



C'est dans la Région de Tillabéri que l'on trouve la forte proportion de la population utilisant la nature/brousse comme lieu d'aisance (90,4%), suivie Tahoua (88,5%), de Dosso (84,2%) et de Maradi (83,2%). La situation semble moins critique à Agadez, fortement urbanisée, où 54,7% de la population utilisent ce type d'aisance. A Niamey, seuls 18,8% des habitants vont encore dans la nature/brousse pour faire leurs besoins.

Nous abordons maintenant les questions d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement de la population. Dans ce cadre, nous allons nous référer au mode d'approvisionnement en eau de boisson, au mode d'évacuation des ordures ménagères et au type d'aisance utilisé par le ménage. En

effet, l'eau est un vecteur de maladies quand elle n'est pas potable alors que par ailleurs, elle est source de vie. Plusieurs études ont en effet montré que l'eau non potable peut provoquer plus de dix maladies toutes aussi mortelles. L'eau non potable est assez dévastatrice quand elle est consommée par les enfants c'est pour cela qu'il est nécessaire de calculer la proportion d'enfants exposés au risque d'être infectés par de l'eau non potable dans d'autres rapports plus appropriés. Un milieu mal assaini et qui a des problèmes de types d'aisance, peut polluer aussi la nappe phréatique ou même une adduction d'eau potable. C'est en cela que le lien est très important.

4.4 Mode d'approvisionnement en eau de boisson

Les différents modes d'approvisionnement permettent de faire le classement de l'eau en deux catégories : l'eau potable qui provient des puits modernes et des pompes et l'eau non potable qui provient des autres sources. Le mode d'approvisionnement en eau de boisson des populations nigériennes est assez diversifié. En effet, l'accès à l'eau potable des populations est très diversifié selon le milieu de résidence. Les données du tableau A08 en annexe et le graphique 18 montrent qu'au Niger seulement 5,85% de la population disposent de l'eau courante à l'intérieur des concessions. On a 13,64% qui s'approvisionnent à partir d'une source potable mais hors de la concession. Ces deux sources réunies nous font dire que moins de 20% de la population nigérienne s'approvisionnent convenablement en eau. Quand on sait que le mode de transport de cette eau peut aussi être une source de pollution, on peut conclure que parmi ces 20% qui peuvent être considérés comme des privilégiés, il y en a quand même qui courent des risques de contracter des maladies hydriques. Au Niger en effet, l'eau est transportée par des femmes ou des porteurs ambulants qui en font leur profession. En dehors de la première catégorie qui utilise des seaux ou autres ustensiles assez propres, les porteurs eux ne garantissent pas la propreté de l'eau étant donné qu'ils utilisent des touques métalliques souvent rouillées et qui ont servi au conditionnement du pétrole. Les forages qui fournissent de l'eau considérée comme potable sont accessibles à 12,28% de la population nigérienne. Toutes ces données montrent que moins d'un nigérien sur trois (31,77%), a accès à l'eau potable au Niger. Les deux tiers restant consomment de l'eau de qualité douteuse et on a plus de la moitié de la population (63,3%) qui consomment l'eau des puits, modernes et traditionnels compris. Les puits modernes auraient pu certes être une garantie, mais quand on sait comment ils sont mal entretenus et qu'ils servent aussi bien aux hommes qu'aux animaux, leur qualité est forcément douteuse. Un autre fait qu'il est important de souligner est qu'une proportion non négligeable de la population s'approvisionne aux sources et aux rivières (3,39%).

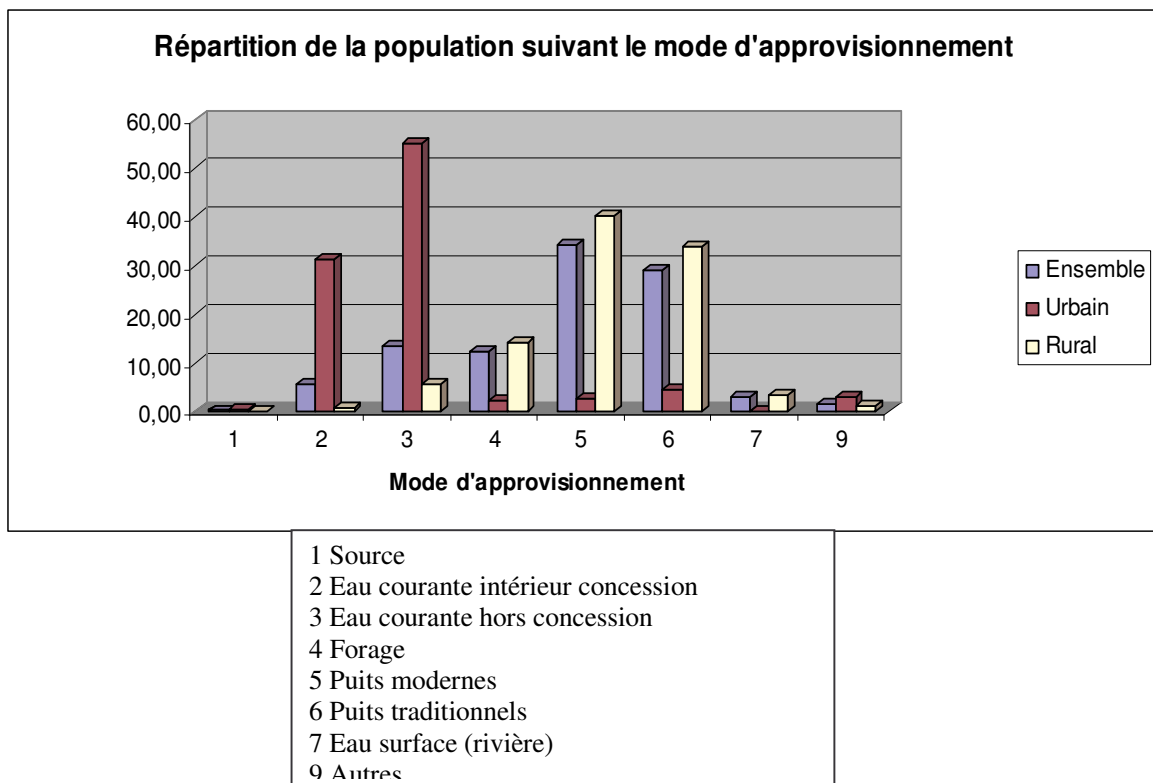
Au vu de tout ce qui précède, il est clair que des efforts doivent être fournis si on veut améliorer l'accès à l'eau potable des populations nigériennes. Le plan de développement sanitaire et les objectifs de millénaire pour le développement mettent un accent particulier sur l'amélioration de la santé de la population. Celle-ci doit passer aussi, nous pensons, par un meilleur accès à l'eau potable qui réduirait de façon significative les maladies diarrhéiques et la mortalité des enfants. En effet, l'eau est la vie mais aussi la mort quand elle est impropre.

L'accès de l'eau selon le milieu de résidence montre que même si la situation entre les deux milieux n'est pas identique, elle n'est guère reluisante ni pour l'un ni pour l'autre. En effet, même en milieu urbain où on a plus de 86% de la population qui s'approvisionnent à travers les pompes, on a moins du tiers de la population qui dispose de l'eau dans la concession. Les 55% restant utilisent de l'eau provenant hors de la concession et donc courent des risques de pollution de cette eau avant qu'elle n'arrive à destination. Quant au milieu rural, les principales sources d'approvisionnement en eau des

populations sont essentiellement les puits modernes (40,20%) et les puits traditionnels (33,95%). Le forage qui ne fournit l'eau qu'à 2,50% de la population en milieu urbain, occupe une place prépondérante en milieu rural où il donne l'eau à 14,18% de la population rurale nigérienne. En milieu rural, on a moins de 7% de la population qui dispose de l'eau courante et moins de 1% directement, c'est-à-dire avec une pompe dans la concession.

Pour ce qui est de l'eau de qualité douteuse selon les normes de l'OMS c'est-à-dire les puits traditionnels, les eaux de surface, et d'autres sources non définis, les données du recensement montrent que 34,11% de la population nigérienne n'ont pas accès à l'eau potable et n'ont recours qu'à ces modes d'approvisionnement en eau qui ne donnent aucune garantie quant à la qualité de l'eau. Si en milieu urbain cette proportion n'est que de 8,36%, ce qui du reste est quand même élevée, en milieu rural, elle est de 39,11% ce qui veut dire que près de quatre nigériens sur dix n'ont pas accès à l'eau potable.

Graphique N° 18 :



4.5 Mode d'évacuation des ordures ménagères

Un des problèmes qu'on rencontre de façon récurrente dans nos villes et nos campagnes est celui de l'évacuation des ordures ménagères auquel s'est ajouté, ces dernières années, le problème de la gestion des sachets plastiques. Il n'est pas rare en effet de voir des espaces verts, des devantures d'écoles ou les voisinages de marché se transformer en dépotoirs non contrôlés appelés le plus souvent dépotoirs sauvages. On sait qu'au Niger la gestion des ordures ménagères était dévolue pendant longtemps à l'état par le biais des municipalités. Mais, avec la raréfaction des moyens, cette activité a été reléguée au second plan et on observe de plus en plus, dans une ville comme Niamey, la création des cimetières de conteneurs ayant servi jadis à cette activité. Le recensement général de la population en incluant cette question, permet d'avoir une idée de la gestion au quotidien des ordures ménagères au Niger.

Cette évacuation se fait à partir de six modalités à savoir :

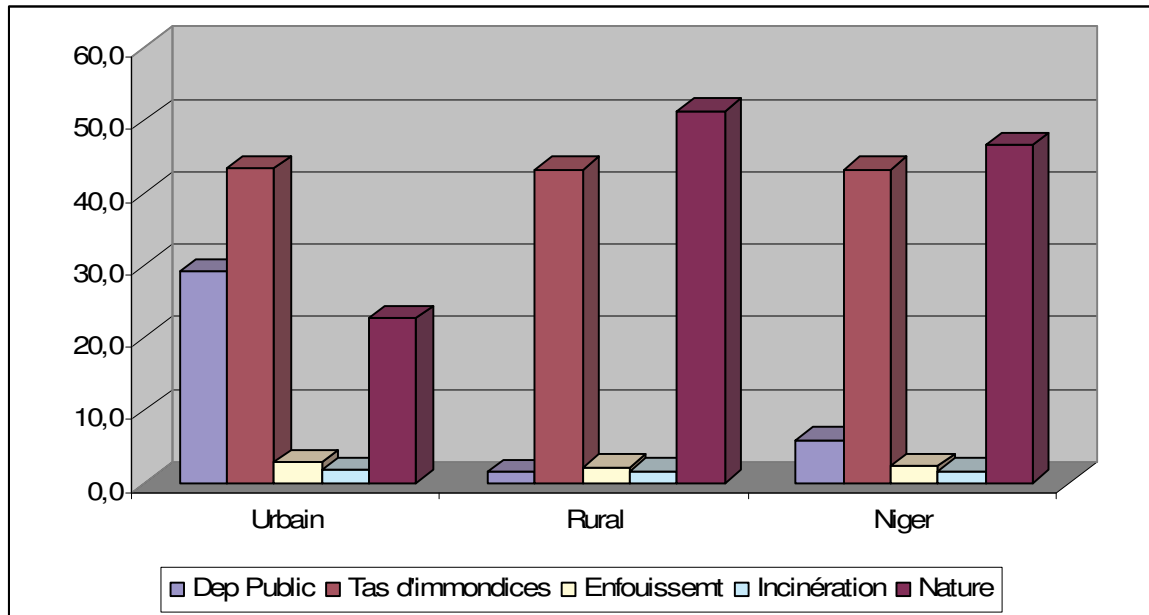
- les dépotoirs publics qui sont les lieux retenus pour l'évacuation des ordures ménagères et qui sont nettoyés;
- les tas d'immondices qui sont des dépotoirs sauvages et qui le plus souvent ne sont pas nettoyés ;
- l'enfouissement ;
- l'incinération ;
- la nature ;
- les non déclarés.

Le tableau ci-dessous présente la répartition de la population suivant le sexe, le mode d'évacuation des ordures ménagères et le milieu de résidence. Le Graphique N° 19 représente la répartition de la de la population suivant le mode d'évacuation des ordures ménagères et le milieu de résidence

Tableau N° 19 : Répartition de la population suivant le sexe, le mode d'évacuation des ordures ménagères et le milieu de résidence

Mode d'évacuation	Milieu urbain			Milieu rural			Ensemble du Niger		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Dep Public	261 467	260 232	521 699	68 158	68 918	137 076	329 625	329 150	658 775
Tas d'immondices	385 934	391 335	777 269	986 510	3021 975	4008 485	372 444	413 310	4 785 754
Enfouissement	25 824	25 924	51 748	102 421	102 646	205 067	128 245	128 570	256 815
Incinération	16 670	16 785	33 455	76 841	75 649	152 490	93 511	92 434	185 945
Nature	203 856	203 833	407 689	379 373	374 945	4754 318	583 229	578 778	5 162 007
Ensemble	893751	898109	1791860	613303	644133	9257436	5507054	5542242	11049296

Graphique N° 19 : Répartition de la de la population suivant le mode d'évacuation des ordures ménagères et le milieu de résidence



Il ressort du Tableau N° 19 que, les tas d'immondiçes et la nature sont les principaux modes d'évacuation des ordures ménagères au Niger puisque 90% de la population utilisent ces procédés pour se débarrasser de leurs ordures. Seulement 6% de la population ont la possibilité d'utiliser les dépotoirs publics. L'incinération et l'enfouissement ne sont utilisés que par 2,30% et 1,7% des ménages nigériens. Ces chiffres prouvent, si besoin est, qu'il est impérieux de repenser la politique d'assainissement au Niger si on veut que les populations, vivent dans des conditions décentes. Qu'en est-il des différents milieux de résidence ?

L'examen du même graphique 19 relatif à l'évacuation des ordures ménagères par milieu de résidence montre qu'aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural, les ordures sont rejetées principalement sur les tas d'immondiçes et la nature (respectivement 43,4% et 22,8% pour le milieu urbain contre 43,3% et 51,4% pour le milieu rural). Un fait important qu'il y a lieu de souligner est qu'en milieu urbain, on a quand même 29,1% de la population qui déversent les ordures dans les dépotoirs publics contre 1,5% en milieu rural. Face à cet écart, on est en droit de se demander si des dépotoirs publics existent réellement en milieu rural.

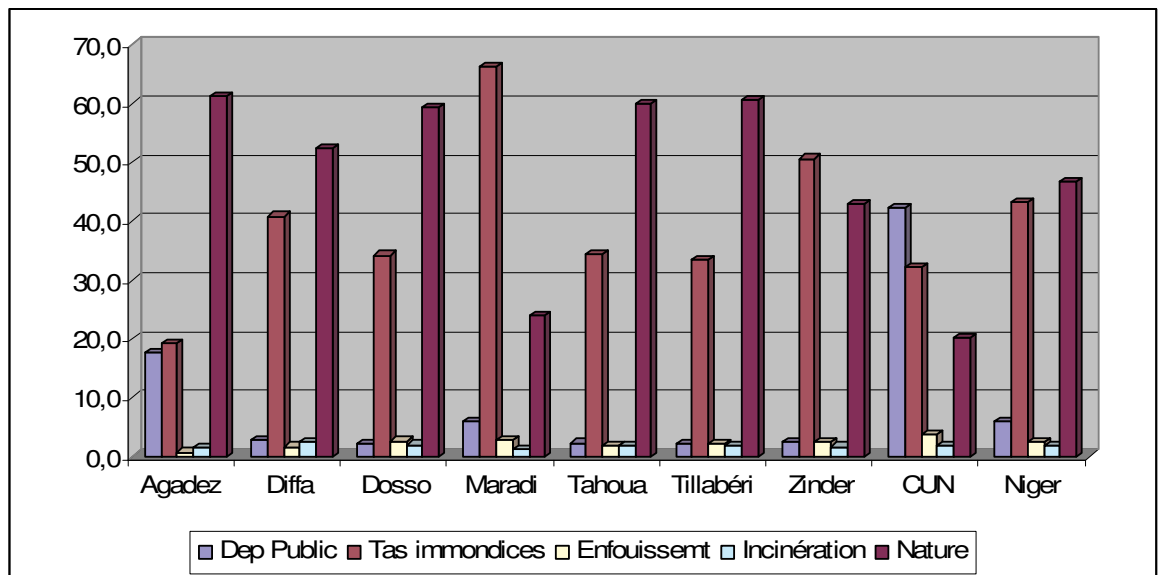
Il ressort donc de tout ceci qu'il faut une meilleure organisation du système d'évacuation des ordures ménagères parce que de toute évidence, il y a des insuffisances. On sait que la société civile nigérienne commence à s'occuper de ce dossier, mais il y a encore beaucoup de choses qui restent à faire surtout si on voit la disparité entre milieu urbain et milieu rural.

Toutes les régions ne sont cependant pas logées à la même enseigne. Le tableau N° 20 et le Graphique N° 20 présentent la répartition de la population suivant le mode d'évacuation des ordures ménagères et la région de résidence.

Tableau N° 20 : Mode d'évacuation des ordures ménagère selon la région de résidence

Mode d'évacuation	Régions de résidence								
	Agadez	Diffa	Dosso	Maradi	Tahoua	Tillabéri	Zinder	CUN	Total
Dep Public	56 464	9 234	30 165	131162	44204	39038	50075	298433	658775
Tas immondices	61 171	141 378	514 869	1482589	675597	631094	1052371	226685	4785754
Enfouissemt	2 200	5 495	38 893	59657	36369	40573	48098	25530	256815
Incinération	4 488	8 503	29 529	27472	33600	34802	34776	12775	185945
Nature	195 788	181 187	891 781	533539	1181882	1142282	893762	141786	5162007
Ensemble	320111	345797	1505237	2234419	1971652	1887789	2079082	705209	11049296

Graphique N° 20 : Répartition de la population suivant le mode d'évacuation des ordures ménagères et la région de résidence



C'est naturellement dans la CUN que la population utilise le plus le dépotoir public pour évacuer ses ordures ménagères (42,3%), suivie d'Agadez, la région la plus urbanisée après la CUN, 17,6%. Cependant, en dehors de la CUN, la nature demeure le principal mode d'évacuation des ordures des populations, avec toutefois des degrés divers: 61,2% de la population à Agadez, suivie de Tillabéri (60,5%), Tahoua (59,9%) et Dosso (59,2%). Il y a lieu de noter qu'à Zinder seuls 43% de la population utilisent ce mode d'évacuation.

Chapitre 5 : Equipement

L'équipement, lors de troisième recensement, a été appréhendé à travers la possession de certains biens. Il s'agit de la Télévision, radio, moyen de transport à traction animale, moyen de transport cycle, véhicule et matériel aratoire

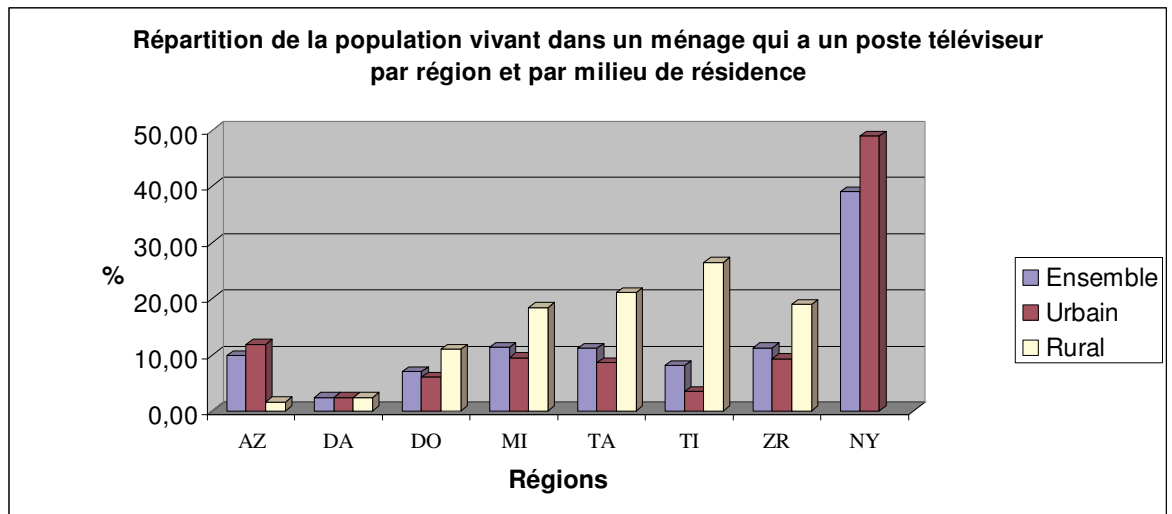
5.1 La télévision

La possession d'un poste téléviseur, outre qu'il est un signe d'aisance, permet aussi une ouverture vers le monde. C'est un bon outil de communication qui permet de savoir ce qui se passe partout dans le monde. Le tableau N°21 et le Graphique N°21 présentent la répartition de la population vivant dans les ménages possédant un poste téléviseur suivant la région et le milieu de résidence.

Tableau N° 21 : Répartition de la population vivant dans un ménage ayant au moins un poste téléviseur par sexe, milieu de résidence et région de résidence

REGIONS	Sexe		Total	%
	Masculin	Féminin		
AGADEV	34 287	34 039	68 326	9,83
DIFFA	8 407	8 190	16 597	2,39
DOSSO	23 737	24 807	48 544	6,98
MARADI	38 828	39 818	78 646	11,31
TAHOUA	38 554	38 767	77 321	11,12
TILLABERI	27 941	28 224	56 165	8,08
ZINDER	39 259	38 792	78 051	11,23
NIAMEY	137 175	134 256	271 431	39,05
ENSEMBLE	348 188	346 893	695 081	100,00
POPULATION URBAINE DU NIGER				
AGADEV	33 099	32 913	66 012	11,90
DIFFA	6 667	6 500	13 167	2,37
DOSSO	16 301	16 863	33 164	5,98
MARADI	26 067	26 622	52 689	9,50
TAHOUA	23 803	23 891	47 694	8,60
TILLABERI	9545	9489	19 034	3,43
ZINDER	25857	25543	51 400	9,27
NIAMEY	137 175	134 256	271 431	48,94
TOTAL	278 514	276 077	554 591	100,00
POPULATION RURALE DU NIGER				
AGADEV	1 188	1 126	2 314	1,65
DIFFA	1 740	1 690	3 430	2,44
DOSSO	7 436	7 944	15 380	10,95
MARADI	12 761	13 196	25 957	18,48
TAHOUA	14 751	14 876	29 627	21,09
TILLABERI	18 396	18 735	37 131	26,43
ZINDER	13 402	13 249	26 651	18,97
NIAMEY	-	-	-	-
TOTAL	69 674	70 816	140 490	100,00

Graphique N° 21:



Les chiffres du dernier recensement montrent que très peu de personnes au Niger ont accès à la télévision. En effet sur plus de 11 millions de personnes recensées au Niger, seulement 695 081 habitants ont accès à la télévision, soit moins de 10%. En plus, cet accès se présente de façon inégale selon les régions et selon les milieux de résidence. En effet, sur ces 695081 personnes, 554591 sont en milieu urbain contre 140490 en milieu rural.

Le graphique montre qu'en milieu urbain, c'est à Niamey que les gens ont le plus accès à la télévision alors qu'en milieu rural, c'est Tillabéri qui se démarque, suivie de Tahoua puis de Maradi et Zinder. Tandis que la population urbaine d'Agadez soit bien nantie en possession de télévision, la population rurale est complètement dépourvue de ce moyen de communication. Quant à Diffa, la télévision est un produit de luxe quel que soit le milieu.

5.2 La radio

Tout comme la télévision, la radio est aussi un média qui permet d'avoir des informations en provenance d'un peu partout dans le monde. Pendant longtemps au Niger, la radio était le passage obligé pour porter l'information aux confins du monde. La possession d'un poste de radio, plus qu'un luxe, revêt donc un caractère nécessaire si on veut avoir une information rapide concernant le niveau national et même international.

Le tableau N° 22 et le Graphique N° 22 montrent la répartition de la population vivant dans des ménages possédant au moins un poste radio suivant le sexe, le milieu de résidence et la région

Tableau N° 22 : Répartition de la population vivant dans un ménage ayant au moins un poste radio par sexe, milieu de résidence et région de résidence

ENSEMBLE DU NIGER

AGADEZ	67 027	65 040	132 067	3,09
DIFFA	79 585	73 885	153 470	3,59
DOSSO	333 549	341 676	675 225	15,81
MARADI	426 632	441 638	868 270	20,33
TAHOUA	349 763	346 682	696 445	16,31
TILLABERI	368 265	375 872	744 137	17,43
ZINDER	278 747	273 369	552 116	12,93
NIAMEY	227 073	221 286	448 359	10,50
TOTAL	2 130 641	2 139 448	4 270 089	100,00

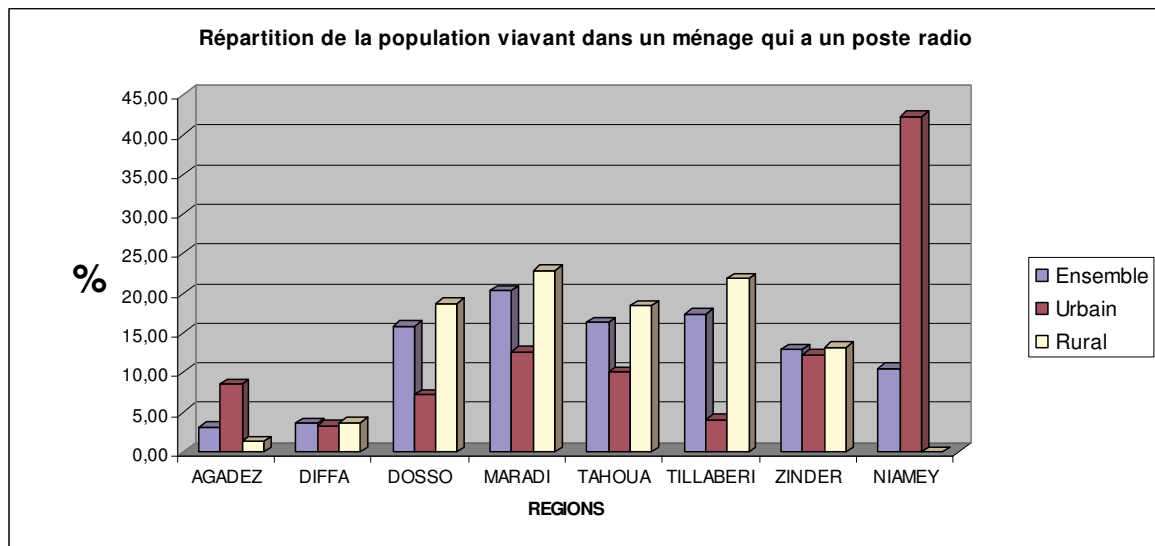
POPULATION URBAINE DU NIGER

AGADEZ	45 451	45 029	90 480	8,53
DIFFA	17 546	16 872	34 418	3,24
DOSSO	37 458	38 674	76 132	7,17
MARADI	66 250	67 099	133 349	12,56
TAHOUA	52 792	53 659	106 451	10,03
TILLABERI	21 271	21 533	42 804	4,03
ZINDER	65 351	63 973	129 324	12,19
NIAMEY	227 073	221 286	448 359	42,25
TOTAL	533 192	528 125	1 061 317	100,00

POPULATION RURALE DU NIGER

AGADEZ	21 576	20 011	41 587	1,30
DIFFA	62 039	57 013	119 052	3,71
DOSSO	296091	303002	599 093	18,67
MARADI	360382	374539	734 921	22,90
TAHOUA	296 971	293 023	589 994	18,39
TILLABERI	346 994	354 339	701 333	21,86
ZINDER	213 396	209 396	422 792	13,18
NIAMEY	-	-	-	-
TOTAL	1 597 449	1 611 323	3 208 772	100,00

Graphique N° 22 :



Force est de constater, au vu des résultats des données du RGP/H 2001, que le poste radio reste encore un luxe puisque seulement 4270089 personnes, soit moins de la moitié de la population nigérienne, ont accès à la radio. Parmi ces personnes, on dénombre 1 061 317 en milieu urbain et 3 208 772 en milieu rural.

En milieu urbain, c'est la région de Niamey qui se démarque en terme de possession de radio alors qu'en milieu rural, c'est dans les régions de Maradi et de Tillabéri qu'on a le plus de personnes qui vivent dans les ménages où il y a un poste radio.

5.3 Les moyens de transport

Les différents moyens de transport les plus utilisés sont les charettes à traction animale, les bicyclettes ou les motocyclettes et les voitures. On connaît, pour un pays comme le Niger, l'importance de ces moyens de transport compte tenu des distances qui séparent les différents centres entre eux. Par ailleurs, les différentes activités commerciales (fréquentation des marchés) ou sociales (baptême, mariage, funérailles) ou encore, dans les villes, les déplacements professionnels quotidiens se font avec l'un ou l'autre de ces moyens de transport. De même, en milieu rural, les évacuations sanitaires se font avec les charrettes. Pour cette étude, nous allons distinguer les moyens de transport à traction animale et les moyens de transport à traction motorisée et qui inclurait la bicyclette, en faisant la distinction entre les moyens de transport à cycle et les voitures.

5.3.1 Moyen de transport à traction animale

Le tableau N° 23 et le Graphique N° 23 ci-dessous sont relatifs à la répartition de la population vivant dans un ménage ayant au moins un moyen de transport à traction animale par sexe, milieu de résidence et région de résidence

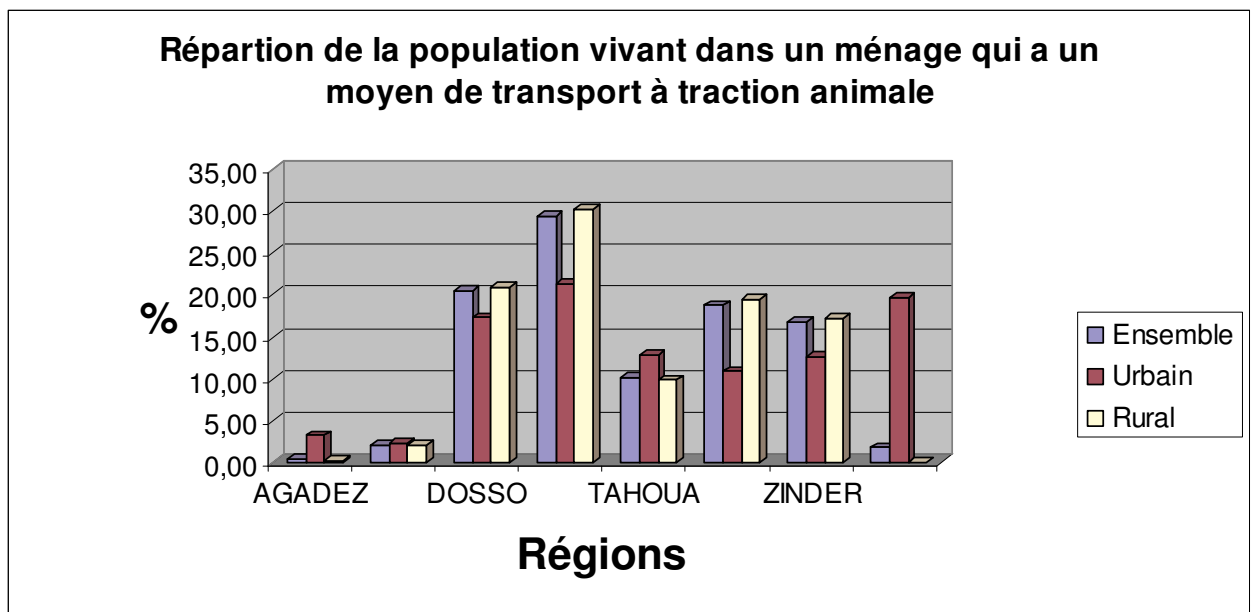
Tableau N° 23 : Répartition de la population vivant dans un ménage ayant au moins un moyen de transport à traction animale par sexe, milieu de résidence et région de résidence

ENSEMBLE				
NIGER	Masculin	Féminin	Total	%
AGADEZ	4 632	4343	8 975	0,48
DIFFA	20 050	19267	39 317	2,12
DOSSO	186 457	193382	379 839	20,52
MARADI	265350	280192	545 542	29,47
TAHOUA	94472	92745	187 217	10,11
TILLABERI	171 356	175748	347 104	18,75
ZINDER	155 847	154728	310 575	16,78
NIAMEY	16 371	16014	32 385	1,75
TOTAL	914 535	936419	1 850 954	100,00
POPULATION URBAINE DU NIGER				
	2 719	2634	5 353	3,24
DIFFA	2 041	1768	3 809	2,31
DOSSO	14 187	14357	28 544	17,27
MARADI	17 749	17444	35 193	21,30
TAHOUA	10 731	10434	21 165	12,81
TILLABERI	8 894	9095	17 989	10,89
ZINDER	10455	10341	20 796	12,59
NIAMEY	16371	16014	32 385	19,60
TOTAL	83 147	82087	165 234	100,00
POPULATION RURALE DU NIGER				
AGADEZ	1 913	1709	3 622	0,21
DIFFA	18 009	17499	35 508	2,11
DOSSO	172 270	179025	351 295	20,84
MARADI	247 601	262748	510 349	30,27
TAHOUA	83 741	82311	166 052	9,85
TILLABERI	162 462	166653	329 115	19,52
ZINDER	145 392	144387	289 779	17,19
NIAMEY	-	-	-	-
TOTAL	831 388	854332,00	1 685 720	100,00

Il ressort de l'examen du graphique et du tableau, que seulement 1850954 nigériens vivent dans les ménages qui disposent de moyens de transport à traction animale soit 16,75%. Cette population se répartit en 8,93% en milieu urbain et 91,07% en milieu rural. Ceci montre que malgré l'importance sociale de cet outil, la population nigérienne n'a pas toujours la possibilité de disposer de ces moyens. Les régions de Dosso et de Maradi sont en tête dans le classement relatif à la possession des moyen de transport cycle avec respectivement 20,52 et 29,47%. Les populations d'Agadez et de Niamey sont les moins nanties pour ce qui est des moyens de transport à traction animale avec respectivement 0,48 et 1,75%.

Ceci nous amène à nous demander ce que comporte en réalité ce terme et on peut supposer que cela doit contenir certainement les charrettes qui sont les moyens de transport par excellence des populations en milieu rural. L'autre réflexion que suscitent ces informations est le biais de cette information car la disponibilité de ce moyen dans le ménage n'entraîne pas forcément l'accessibilité de ce moyen à tous les membres du ménage. Dans tous les cas, en ce temps de prolifération des ONGs et projets et avec le prix sans cesse croissant des hydrocarbures sur le marché, il serait intéressant de mettre l'accent sur le développement de ces moyens de transport qui ont fait leur preuve et qui font le bonheur des populations nigériennes.

Graphique N° 23 :



5.3.2 Moyen de transport cycle

On entend par moyen de transport cycle la motocyclette et la bicyclette, c'est à dire les engins, ayant un moteur ou non, qui ont deux roues. Le tableau 24 et le graphique 24 donnent la répartition de la population nigérienne vivant dans un ménage ayant au moins un moyen de transport cycle, par région et milieu de résidence. Il ressort de l'examen de ce graphique et de ce tableau que 921542 personnes au Niger, soit 8,34%, vivent dans les ménages possédant ce moyen de transport. Ces populations se répartissent en 39,97% en milieu urbain et 60,13% en milieu rural.

C'est dans les régions de Tillabéri et de Maradi avec respectivement 20,27% et 19,21%, qu'on retrouve le plus de personnes qui vivent dans les ménages qui possèdent un moyen de transport cycle. On remarque que par rapport au moyen à traction animale, l'écart entre le milieu urbain et le milieu rural semble se résorber petit à petit. Diffa, Agadez et Zinder sont les régions où les populations vivent dans les peu de ménages qui possèdent un moyen de transport cycle avec respectivement 2,21%, 3,93% et 8,86%.

Tableau N° 24 : Répartition de la population vivant dans un ménage ayant au moins un moyen de transport cycle par sexe, milieu de résidence et région de résidence

ENSEMBLE NIGER	Masculin	Féminin	Total	%
AGADEV	18 646	17577	36 223	3,93
DIFFA	10391	9944	20 335	2,21
DOSSO	74 448	75068	149 516	16,22
MARADI	87 139	89850	176 989	19,21
TAHOVA	54 921	54181	109 102	11,84
TILLABERI	93 945	92827	186 772	20,27
ZINDER	41 699	39941	81 640	8,86
NIAMEY	83 545	77420	160 965	17,47
TOTAL	464 734	456808	921 542	100,00
POPULATION URBAINE DU NIGER				
AGADEV	17 440	16536	33 976	9,25
DIFFA	2824	2648	5 472	1,49
DOSSO	13 563	13212	26 775	7,29
MARADI	27 132	26928	54 060	14,71
TAHOVA	16 839	16601	33 440	9,10
TILLABERI	4 921	4750	9 671	2,63
ZINDER	22 388	20688	43 076	11,72
NIAMEY	83 545	77420	160 965	43,81
TOTAL	188 652	178783,00	367 435	100,00
POPULATION RURALE DU NIGER				
AGADEV	1 206	1041	2 247	0,41
DIFFA	7 567	7296	14 863	2,68
DOSSO	60885	61856	122 741	22,15
MARADI	60007	62922	122 929	22,19
TAHOVA	38 082	37580	75 662	13,65
TILLABERI	89 024	88077	177 101	31,96
ZINDER	19 311	19253	38 564	6,96
NIAMEY	-	-	-	-
TOTAL	276 082	278 025	554 107	100,00

Graphique N° 24 :

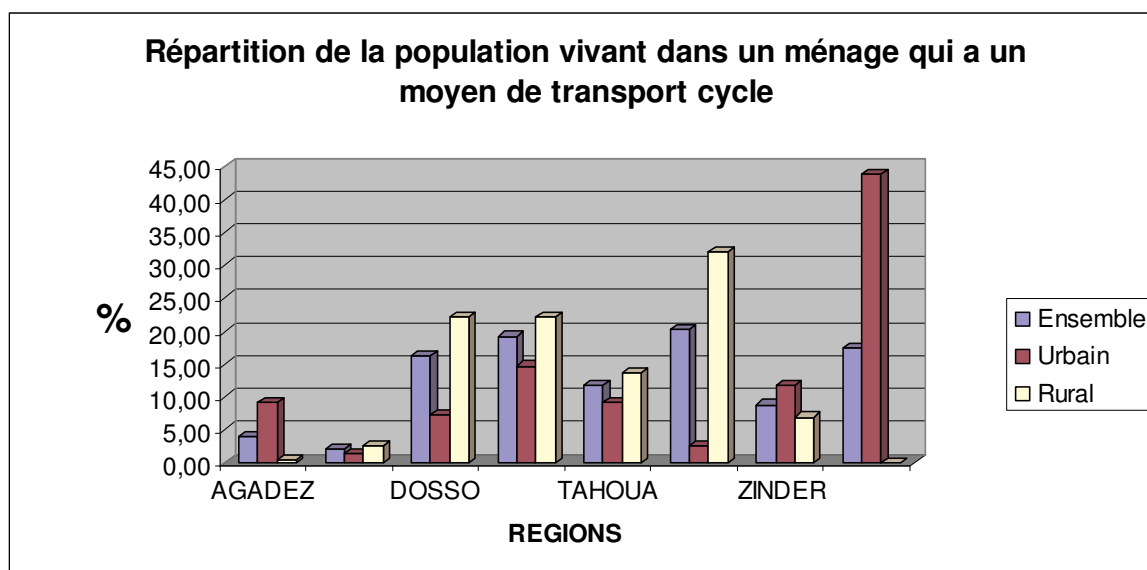


Tableau N° 25 : Répartition de la population vivant dans un ménage ayant au moins un véhicule par sexe, milieu de résidence et région de résidence

ENSEMBLE

NIGER	Masculin	Féminin	Total	%
AGADEZ	13 146	12938	26 084	8,19
DIFFA	2 889	2823	5 712	1,79
DOSSO	12 081	12497	24 578	7,71
MARADI	21 187	22374	43 561	13,67
TAHOUA	21214	21046	42 260	13,26
TILLABERI	16442	16673	33 115	10,39
ZINDER	18 329	18017	36 346	11,41
NIAMEY	54 917	52040	106 957	33,57
TOTAL	160 205	158 408	318 613	100,00

POPULATION URBAINE DU NIGER

AGADEZ	12 372	12284	24 656	12,02
DIFFA	1 588	1547	3 135	1,53
DOSSO	5 494	5625	11 119	5,42
MARADI	9 660	9930	19 590	9,55
TAHOUA	8 632	8587	17 219	8,39
TILLABERI	2 195	2139	4 334	2,11
ZINDER	9182	8962	18 144	8,84
NIAMEY	54917	52040	106 957	52,13
TOTAL	104 040	101114	205 154	100,00

POPULATION RURALE DU NIGER

AGADEZ	774	654	1 428	1,26
DIFFA	1 301	1 276	2 577	2,27
DOSSO	6 587	6 872	13 459	11,86
MARADI	11 527	12 444	23 971	21,13
TAHOUA	12 582	12 459	25 041	22,07
TILLABERI	14 247	14 534	28 781	25,37
ZINDER	9 147	9 055	18 202	16,04
NIAMEY	-	-	-	-
TOTAL	56 165	57 294	113 459	100,00

5.3.3 Le véhicule

Outre les moyens de transport à traction animale et les moyens de transport à cycle, le troisième RGP/G s'est aussi intéressé à la disponibilité d'un véhicule dans le ménage au profit des populations. Même s'il se trouve que le fait pour une personne de vivre dans un ménage disposant d'une voiture ne lui donne pas forcément accès au véhicule, il n'en demeure pas moins qu'elle peut bénéficier de ce moyen en cas d'une extrême urgence.

Les données du graphique 25 et du tableau 26 montrent que, au total 318613 personnes soit 2,88% de la population nigérienne, vivent dans un ménage possédant un véhicule et donc peuvent se prévaloir de bénéficier à un moment ou un autre de la jouissance de ce dernier. Parmi ceux-ci, on dénombre 64,39% en milieu urbain contre 35,61% en milieu rural. Ces données montrent dans tous les cas que les populations de Niamey, et dans une moindre mesure celles de Maradi et Tahoua, sont plus nombreuses dans les ménages qui possèdent un véhicule en milieu urbain alors qu'en milieu rural on retrouve plus de personnes appartenant à des ménages qui ont un véhicule à Maradi, Tahoua et Tillabéri. Dans l'ensemble, Niamey, Maradi et Tahoua renferment le plus de personnes vivant dans un ménage qui possède une voiture.

Tableau 26 : Répartition de la population vivant dans un ménage ayant au moins un véhicule par sexe, selon les régions et le milieu de résidence

ENSEMBLE

NIGER	Masculin	Féminin	Total	%
AGADEZ	13 146	12 938	26 084	8,19
DIFFA	2 889	2 823	5 712	1,79
DOSSO	12 081	12 497	24 578	7,71
MARADI	21 187	22 374	43 561	13,67
TAHOUA	21 214	21 046	42 260	13,26
TILLABERI	16 442	16 673	33 115	10,39
ZINDER	18 329	18 017	36 346	11,41
NIAMEY	54 917	52 040	106 957	33,57
TOTAL	160 205	158 408	318 613	100,00

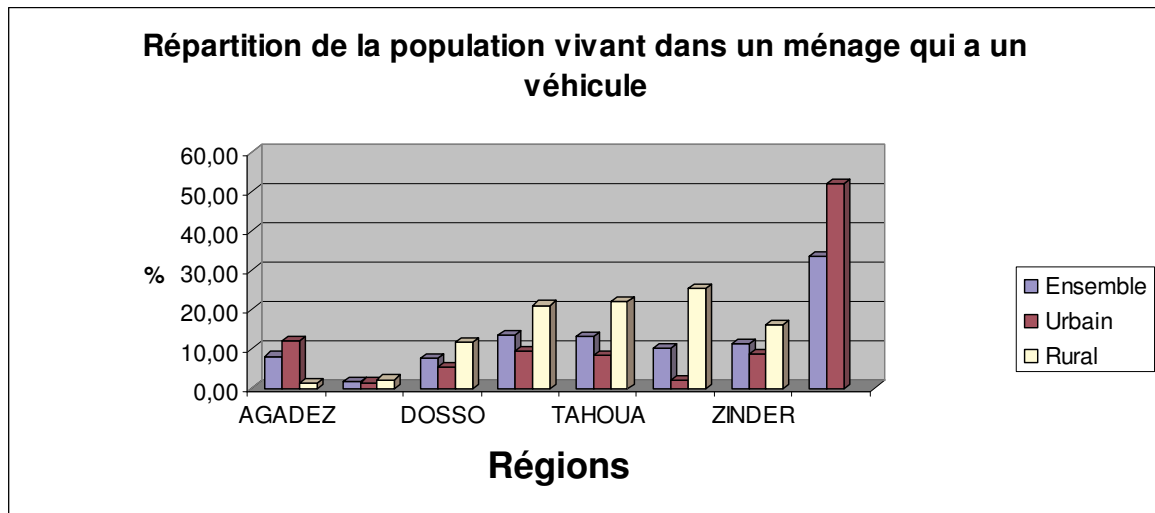
POPULATION URBAINE DU NIGER

AGADEZ	12 372	12284	24656	12,02
DIFFA	1 588	1547	3135	1,53
DOSSO	5 494	5625	11119	5,42
MARADI	9 66	9930	19590	9,55
TAHOUA	8 632	8587	17219	8,39
TILLABERI	2 195	2139	4344	2,11
ZINDER	9 182	8962	18144	8,84
NIAMEY	54 917	52040	106957	52,13
TOTAL	104 040	101114	205154	100,00

POPULATION RURALE DU NIGER

AGADEZ	774	654	1428	1,26
DIFFA	1 301	1276	2577	2,27
DOSSO	6 587	6872	13459	11,86
MARADI	11 527	12444	23971	21,13
TAHOUA	12 582	12459	25041	22,07
TILLABERI	14 247	14534	28781	25,37
ZINDER	9 147	9055	18202	16,04
NIAMEY				-
TOTAL	56 165	57294	113459	100,00

Graphique N° 25 :



5.4 Le matériel aratoire

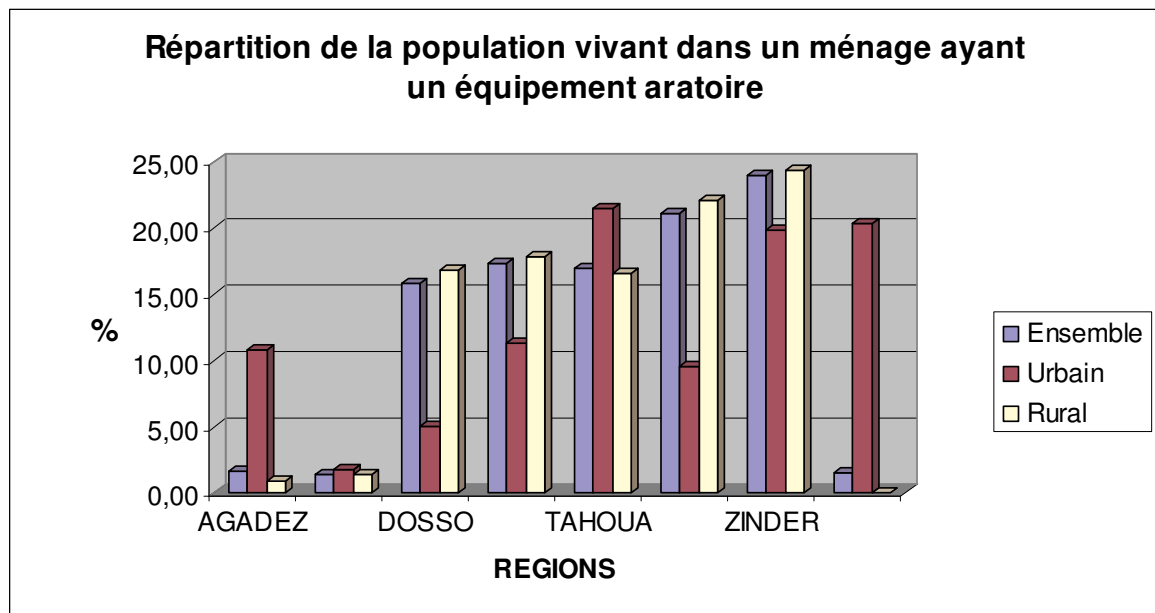
Le Niger est un pays d'agriculture par excellence. L'existence de matériel aratoire, plus qu'un signe d'aisance, est un moyen de survie et son absence peut être considérée comme un signe de vulnérabilité pour les populations concernées. C'est ce qui explique que partout, on observe une population très importante qui vit dans un ménage ayant un équipement aratoire. Selon le milieu, on

observe qu'en milieu rural ce sont les régions de Zinder et de Tillabéri qui renferment le plus de personnes qui vivent dans les ménages qui ont un équipement aratoire. En milieu urbain, Tahaoua, Tillabéri et Niamey se démarquent des autres régions en terme de possession de matériel aratoire.

Tableau N° 27 : Répartition de la population vivant dans un ménage ayant au moins un équipement aratoire par sexe, milieu de résidence et région de résidence

ENSEMBLE				
NIGER	Masculin	Féminin	Total	%
AGADEZ	30 247	29 206	59 453	1,69
DIFFA	25 219	24 500	49 719	1,42
DOSSO	276 427	281 057	557 484	15,87
MARADI	299 414	309 753	609 167	17,35
TAHOUA	295 989	299 147	595 136	16,95
TILLABERI	367 194	374 059	741 253	21,11
ZINDER	427 015	416 621	843 636	24,02
NIAMEY	28 275	27 863	56 138	1,60
TOTAL	1 749 780	1 762 206	3 511 986	100,00
POPULATION URBAINE DU NIGER				
AGADEZ	14 997	14 856	29 853	10,79
DIFFA	2 399	2 404	4 803	1,74
DOSSO	6 986	6 927	13 913	5,03
MARADI	15 644	15 648	31 292	11,31
TAHOUA	29 105	30 266	59 371	21,45
TILLABERI	12 858	13 532	26 390	9,54
ZINDER	27 925	27 053	54 978	19,87
NIAMEY	28 275	27 863	56 138	20,29
TOTAL	138 189	138 549	276 738	100,00
POPULATION RURALE DU NIGER				
AGADEZ	15 250	14 350	29 600	0,91
DIFFA	22 820	22 096	44 916	1,39
DOSSO	269 441	274 130	543 571	16,80
MARADI	283 770	294 105	577 875	17,86
TAHOUA	266 884	268 881	535 765	16,56
TILLABERI	354 336	360 527	714 863	22,10
ZINDER	399 090	389 568	788 658	24,38
NIAMEY	-	-	-	-
TOTAL	1 611 591	1 623 657	3 235 248	100,00

Graphique N° 26



CONCLUSION

Le troisième recensement général de la population et de l'habitat du Niger de 2001 a permis de constater que les conditions de logement et l'habitat au Niger, même si elles ne sont pas catastrophiques, ne sont néanmoins pas satisfaisantes. En effet, on peut dire que le nigérien vit à la limite du surpeuplement dans les concessions, aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural et ce dans toutes les régions du Niger, au vu du nombre de pièces occupées par les membres des ménages qui constituent les habitants de la concession. Il en est de même pour les matériaux de construction qui sont le plus souvent des plus sommaires entraînant une certaine insécurité résidentielle pour la population. Cette insécurité est accentuée par le caractère social de l'habitat à savoir le type d'appartenance. Il ressort de ce travail que l'appartenance est le plus souvent collective et que les habitations ayant un caractère individuel ne sont pas trop importantes au Niger.

L'environnement nigérien est insalubre, quand on se réfère aux aspects d'évacuation des ordures ou de disponibilité des moyens d'aisance. En plus la disponibilité en eau potable n'est pas généralisée pour toute la population nigérienne.

Pour ce qui est de la possession des biens qui est un signe de richesse et de non vulnérabilité au regard de la situation socioéconomique du pays, l'analyse a montré que les populations nigériennes ne disposent pas de suffisamment de moyens de communications que sont la télévision, la radio, ou les moyens de déplacement.

La question de la désertification appréhendée à travers le problème de mode de cuisson ou celui d'éclairage fait ressortir le fait que le bois a encore de beaux jours devant lui au regard de la consommation effrénée de la population nigérienne, aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural.

BIBLIOGRAPHIE

1. ATTAMA Dissirama Sabine, Cadre de vie, vulnérabilité et santé dans la Communauté Urbaine de Niamey, Mémoire de DEA de Géographie, FLSH, Université de Niamey, Niamey, Mai 2006, 84 pages
2. ATTAMA S., M. SEROUSSI, ALICHINA I.K., KOICHE H. et BARRERRE B., Enquête Démographique et de Santé, Niger 1998, Calverton, Maryland, USA : Care International Niger et Macro International Inc., Février 1999, 358 pages
3. Banque mondiale, 2004, *Nourrir, éduquer et soigner tous les nigériens, la démographie en perspective*, Documents de travail N° 63, Washington D.C, Mars, 107 pages.
4. Bernus S., 1962, *Niamey : Population et habitat, Etudes Nigériennes N°11*, IFAN, CNRS, 67p.
5. Bernus S., 1969, *Particularismes ethniques en milieu urbain : l'exemple de Niamey*, Paris, Université de Paris, Institut d'Ethnologie, Mémoires de l'Institut d'Ethnologie, 262p.
6. Bontianti A, 1993, *le problème d'évacuation et de gestion des ordures ménagères dans la Communauté Urbaine de Niamey, contribution à l'analyse de l'environnement urbain*, Université Abdou Moumouni Dioffo de Niamey, (FLSH), 118 pages , Mémoire de Maîtrise ès lettres, Option Géographie.
7. Centre d'Etudes de Géographie Tropicale (CEGET), 1993, *Villes africaines, activités et structures*, sous la direction de Vennetier P., Espaces Tropicaux, 222 pages.
8. Deniau Laurent, 2002, *Suivi des pollutions de la nappe souterraine de Niamey et schéma de mise en place d'un laboratoire d'analyse des eaux de référence*, Ministère de l'hydraulique, de l'Environnement et de Lutte contre la Désertification (MH/E/LCD), Centre de Recherche Médicale et Sanitaire (CERMES), Août, Niamey pp 24 à 29.
9. Giacottino J.C., 1979, La ville tropicale et ses problèmes d'environnement. *Cahier d'Outre-mer*, n°125, pp.22-37.
10. Haumont (N.), Marie (A.), 1985, *Stratégies urbaines dans les pays en voie de développement : Politiques et pratiques sociales en matière d'urbanisme et d'habitat.*- Actes du Colloque International du 25 au 28 septembre, Paris, l'Harmattan, 342p. +327p.
11. Janin P., *Habitat et peuplement à Maradi (Niger).*- Grenoble, Université scientifique, technologique et médicale de Grenoble I, Institut de Géographie Alpine, 1987, 280p. (TER : Géographie : Grenoble I : 1987).
12. Knaebel G., Cadillon M., Jole M., Rioufol R., 1986, *Que faire des villes sans égouts ? Pour une alternative à la doctrine et aux politiques d'assainissement urbain*, Paris, SEDES, 199p.

13. Léo Apostel, 2001, *Population, Développement, environnement, Pour des regards interdisciplinaires*, Academie-Bruytlant Editions l'Harmattan, Louvain-la-Neuve, 249 p.
14. Ministère de l'Economie et des Finances, Bureau Central du Recensement, Recensement Général de la Population 1988, Analyse des données définitives : Caractéristiques socio culturelles des ménages, des chefs de ménage et caractéristiques de l'habitat, Niamey, Février 1992, 65 pages.
15. Motcho K. H., 1991, Cadre de vie et système de santé à Niamey (Niger), Bordeaux, Université Michel Montaigne de Bordeaux III, Géographie des espaces tropicaux, 330 pages, Thèse de doctorat.
16. Pilon M., Locoh T., Vignikin E., Vimard P., 1997, *Ménages et familles en Afrique. Approches des dynamiques contemporaines*, Paris, CEPED.
17. République du Niger, 2002, Cabinet du Premier Ministre, *Stratégie de réduction de la pauvreté (SRP) complète*, préparée par le gouvernement du Niger, Niamey, Janvier, 209 pages.
18. République du Niger, Ministère du Développement Social, de la Population, de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant, Direction de la Population, Population et Développement, Niamey, Février 1994, 446 pages
19. République du Niger, Ministère du Développement Social, de la Population, de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant, 1994, *Population et développement*, Niamey, Février, 466 pages.
20. République du Niger, Ministère du Développement Social, de la Population et de la Promotion de la Femme, Direction de la Population, 1992, *Déclaration de politique Nationale de population*, Niamey, Février, 39 pages.
21. République du Niger, Ministère de l'Economie et des Finances, Secrétariat Général, 2005, *Projection de la population du Niger de 2005 à 2050, Un appel à l'action*, Niamey, Avril, 90 pages.
22. République du Niger, Ministère du Plan, Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2001, Manuel de l'Agent recenseur, Niamey, 2001, 77 pages
23. République du Niger et UNICEF, 2000, *Enquête à Indicateurs multiples 2000 (MICS2)* Niamey, Niger, 147 pages.
24. République du Niger et UNICEF, 2000, *Enquête de base du programme services de base intégrés*, Niamey, Niger, 129 pages.

25. Sidikou A.H. et Bontianti A, 2004, *la gestion des déchets urbains*, Université Abdou Moumouni de Niamey, IRSH, département de Géographie et d'Aménagement de l'espace (GAME), Niamey, 77 pages.
26. SOCREGE, 2000, *Etude de base sur la gestion de la filière des ordures ménagères et déchets industrielles dans la Communauté Urbaine de Niamey*, Niamey, République du Niger /PRI/, vol. II Rapport, 91 pages.
27. Trésegne J.P., 1990, *Les mutations d'un quartier exproprié à Niamey (Niger) : le cas de Gaweye*, *Bulletin de la société belge d'études géographiques*, n°1, pp.65-84.
28. Vennetier P., 1976, *Les villes d'Afrique tropicale*, Paris, New-York; Barcelone, Milan, Masson, 190p.
29. Vennetier P., 1987, *Pauvreté urbaine et évolution du paysage végétal en Afrique tropicale*. pp.563-578. In : *Pauvreté et développement dans les pays tropicaux*, Bordeaux, Centre d'étude de géographie, 588p.
30. Vennetier P., 1988, *Cadre de vie urbain et problèmes de l'eau en Afrique Noire*, *Annales de Géographie*, n°540, , pp.171-194.

ANNEXES

Tableau A 01: Répartition de la population nigérienne par région suivant le nombre de pièces occupées dans les logements.

Régions	1	2	3	4	5	6	7 +	IND	Total
Agadez	116545	79607	51444	34334	15760	7302	150	7969	320111
Diffa	87716	110423	63550	30651	13706	8968	11137	19646	345797
Dosso	234904	361348	231011	226490	110705	108241	216389	16149	1505237
Maradi	230339	449611	428224	337274	223082	169496	374166	22227	2234419
Tahoua	415784	579483	276104	279765	108374	116921	180834	14387	1971652
Tillabéri	342774	449750	262628	259962	125584	132744	292616	21731	1887789
Zinder	450050	671975	381532	234871	118644	78394	124227	19389	2079082
Niamey	109445	242269	88569	94589	40247	42897	80581	6612	705209
Ensemble	1987557	2 944 466	1 783 062	1 497 936	756 102	664 963	1 287 100	128 110	11 049 296

Tableau A 02: Répartition de la population urbaine nigérienne par région suivant le nombre de pièces occupées dans les logements

Régions	1	2	3	4	5	6	7 +	IND	Total
Agadez	30187	42459	31902	25701	12600	6081	5881	4529	159340
Diffa	12442	15594	9149	4799	2253	1604	2183	1239	49263
Dosso	15017	32005	14736	21215	7741	9113	16046	1415	117288
Maradi	58553	59978	47920	30705	15333	10100	13983	2309	238881
Tahoua	28844	47604	32421	29936	14452	13253	23380	2461	192351
Tillabéri	8826	19851	11750	13124	4884	5975	10849	512	75771
Zinder	46471	75871	47132	33613	17080	12725	17104	3761	253757
Niamey	109445	242269	88569	94589	40247	42897	80581	6612	705209
Ensemble	309785	535631	283579	253682	114590	101748	170007	22838	1791860

Tableau A 03 : Répartition de la population rurale nigérienne par région, suivant le nombre de pièces occupées dans les logements

Régions	1	2	3	4	5	6	7 +	IND	Total
Agadez	86358	37148	19542	8633	3160	1221	1269	3440	160771
Diffa	75274	94829	54401	25852	11453	7364	8954	18407	296534
Dosso	219887	329343	216275	205275	102964	99128	200343	14734	1387949
Maradi	171786	389633	380304	306569	207749	159396	360183	19918	1995538
Tahoua	386940	531879	243683	249829	93922	103668	157454	11926	1779301
Tillabéri	33948	429899	250878	246838	120700	126769	281767	21219	1812018
Zinder	403579	596104	334400	201258	101564	65669	107123	15628	1825325
Niamey	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Ensemble	1677772	2408835	1499483	1244254	641512	563215	1117093	105272	9257436

Tableau N° A 04a : Répartition de la population par région et par sexe selon le type de toiture

REGIONS ET SEXE	NATURE DU TOIT						TOTAL	%
	BETON	TOLE	BANCO	PAILLE	PEAUX	AUTRE		
sexe Masculin								
Agadez	2 940	12 937	62 386	26 769	51 834	4 224	161 090	2,93
Diffa	81	4 999	93 548	56 851	8 066	13 346	176 891	3,21
Dosso	544	40 607	304 541	384 818	6 697	6 790	743 997	13,51
Maradi	1 616	61 965	468 023	553 660	11 404	6 582	1 103 250	20,03
Tahoua	1 075	25 377	820 565	109 926	20 737	7 632	985 312	17,89
Tillabéri	745	14 782	444 364	455 168	13 044	6 305	934 408	16,97
Zinder	2 094	57 519	574 581	380 742	22 716	8 409	1 046 061	18,99
Niamey	9 637	165 024	134 398	39 559	999	6 428	356 045	6,47
Ensemble	18 732	383 210	2 902 406	2 007 493	135 497	59 716	5 507 054	100,00
%	0,34	6,96	52,70	36,45	2,46	1,08	100,00	
sexe Féminin								
Agadez	3 110	12 752	62 250	28 048	49 995	2 866	159 021	2,87
Diffa	75	4 478	92 180	54 743	7 631	9 799	168 906	3,05
Dosso	576	42 946	318 915	385 681	6 398	6 724	761 240	13,74
Maradi	1 574	63 336	489 067	560 868	10 276	6 048	1 131 169	20,41
Tahoua	1 035	24 960	827 180	108 094	18 425	6 646	986 340	17,80
Tillabéri	715	14 806	470 802	448 627	12 494	5 937	953 381	17,20
Zinder	2 278	58 096	571 222	371 631	21 876	7 918	1 033 021	18,64
Niamey	9 192	158 270	134 784	41 382	957	4 579	349 164	6,30
Ensemble	18 555	379 644	2 966 400	1 999 074	128 052	50 517	5 542 242	100,00
%	0,33	6,85	53,52	36,07	2,31	0,91	100,00	
Deux sexes								
Agadez	6 050	25 689	124 636	54 817	101 829	7 090	320 111	2,90
Diffa	156	9 477	185 728	111 594	15 697	23 145	345 797	3,13
Dosso	1 120	83 553	623 456	770 499	13 095	13 514	1 505 237	13,62
Maradi	3 190	125 301	957 090	114 528	21 680	12 630	2 234 419	20,22
Tahoua	2 110	50 337	647 745	218 020	39 162	14 278	1 971 652	17,84
Tillabéri	1 460	29 588	915 166	903 795	25 538	12 242	1 887 789	17,09
Zinder	4 372	115 615	145 803	752 373	44 592	16 327	2 079 082	18,82
Niamey	18 829	323 294	269 182	80 941	1 956	11 007	705 209	6,38
Ensemble	37 287	762 854	3 868 806	3 006 567	263 549	110 233	11 049 296	100,00
%	0,34	6,90	35,01	27,21	2,39	1,00	100,00	

Tableau N° A 04b : Répartition de la population urbaine par région et par sexe selon le type de toiture
Sexe Masculin

Agadez	2 900	12 639	46 088	10 953	4 403	2 372	79 355	8,88
Diffa	51	3 719	18 697	1 900	37 656	656	25 060	2,80
Dosso	322	21 756	29 784	4 846	86 508	508	57 302	6,41
Maradi	1 108	42 466	65 743	7 621	118	843	117 899	13,19
Tahoua	571	16 201	69 899	6 165	224	829	93 889	10,51
Tillabéri	149	6 041	26 853	3 828	92	63	37 026	4,14
Zinder	1 266	36 388	76 359	12 305	152	705	127 175	14,23
Niamey	9 637	165 024	134 398	39 559	999	6 428	356 045	39,84
Ensemble	16 004	304 234	467 821	87 177	130 152	12 404	893 751	100,00
%	1,79	34,04	52,34	9,75	14,56	1,39	100,00	

Sexe Féminin

Agadez	3 074	12 495	46 557	11 413	4 967	1 479	79 985	8,91
Diffa	61	3 227	18 612	1 958	40	305	24 203	2,69
Dosso	316	22 060	31 829	5 079	128	574	59 986	6,68
Maradi	1 098	42 548	68 542	8 129	91	574	120 982	13,47
Tahoua	546	15 591	74 531	6 978	257	559	98 462	10,96
Tillabéri	122	5 625	28 574	4 257	99	68	38 745	4,31
Zinder	1 176	35 545	76 829	12 453	131	448	126 582	14,09
Niamey	9 192	158 270	134 784	41 382	957	4 579	349 164	38,88
Ensemble	15 585	295 361	480 258	91 649	6 670	8 586	898 109	100,00
%	1,74	32,89	53,47	10,20	0,74	0,96	100,00	

Deux sexes

Agadez	5 974	25 134	92 645	22 366	9 370	3 851	159 340	8,89
Diffa	112	6 946	37 309	3 858	77	961	49 263	2,75
Dosso	638	43 816	61 613	9 925	214	1 082	117 288	6,55
Maradi	2 206	85 014	134 285	15 750	209	1 417	238 881	13,33
Tahoua	117	31 792	144 430	13 143	481	1 388	192 351	10,73
Tillabéri	271	11 666	55 427	8 085	191	131	75 771	4,23
Zinder	2 442	71 933	153 188	24 758	283	1 153	253 757	14,16
Niamey	18 829	323 294	269 182	80 941	1 956	11 007	705 209	39,36
Ensemble	30 589	599 595	948 079	178 826	12 781	20 990	1 791 860	100,00
%	1,71	33,46	52,91	9,98	0,71	1,17	100,00	

Tableau A 4c : Répartition de la population rurale par région et par sexe selon le type de toiture
Sexe masculin

Agadez	40	298	16 298	15 816	47 431	1 852	81 735	1,77
Diffa	30	1 280	74 851	54 951	8 029	12 690	151 831	3,29
Dosso	222	18 851	274 757	379 972	6 611	6 282	686 695	14,89
Maradi	508	19 499	402 280	546 039	11 286	5 739	985 351	21,36
Tahoua	504	9 176	750 666	103 761	20 513	6 803	891 423	19,32
Tillabéri	596	8 741	417 511	451 340	12 952	6 242	897 382	19,45
Zinder	828	21 131	498 222	368 437	22 564	7 704	918 886	19,92
Niamey	-	-	-	-	-	-	-	-
Ensemble	2 728	78 976	2 434 585	1 920 316	129 386	47 312	4 613 303	100,00
%	0,06	1,71	52,77	41,63	2,80	1,03	100,00	

sexe Féminin

Agadez	36	257	15 693	16 635	45 028	1 387	79 036	1,70
Diffa	14	1 251	73 568	52 785	7 591	9 494	144 703	3,12
Dosso	260	20 886	287 086	380 602	6 270	6 150	701 254	15,10
Maradi	476	20 788	420 525	552 739	10 185	5 474	1 010 187	21,75
Tahoua	489	9 369	752 649	101 116	18 168	6 087	887 878	19,12
Tillabéri	593	9 181	442 228	444 370	12 395	5 869	914 636	19,69
Zinder	1 102	22 551	494 393	359 178	21 745	7 470	906 439	19,52
Niamey	-	-	-	-	-	-	-	-
Ensemble	2 970	84 283	2 486 142	1 907 425	121 382	41 931	4 644 133	100,00
%	0,06	1,81	53,53	41,07	2,61	0,90	100,00	

Deux sexes

Agadez	76	555	31 991	32 451	92 459	3 239	160 771	1,74
Diffa	44	2 531	148 419	107 736	15 620	22 184	296 534	3,20
Dosso	428	39 737	561 843	760 574	12 881	12 432	1 387 949	14,99
Maradi	984	40 287	822 805	98 778	21 471	11 213	1 995 538	21,56
Tahoua	993	18 545	503 315	204 877	38 681	12 890	1 779 301	19,22
Tillabéri	1 189	17 922	859 739	895 710	25 347	12 111	1 812 018	19,57
Zinder	1 930	43 682	992 615	727 615	44 309	15 174	1 825 325	19,72
Niamey	-	-	-	-	-	-	-	-
Ensemble	5 644	163 259	3 920 727	2 827 741	250 768	89 243	9 257 436	100,00
%	0,06	1,76	42,35	30,55	2,71	0,96	100,00	

Tableau A 05 : Répartition de la population vivant dans un ménage ayant au moins un poste téléviseur

ENSEMBLE DU NIGER

REGIONS	Sexe		Total	%
	Masculin	Féminin		
AGADEZ	34 287	34 039	68 326	9,83
DIFFA	8 407	8 190	16 597	2,39
DOSSO	23 737	24 807	48 544	6,98
MARADI	38 828	39 818	78 646	11,31
TAHOUA	38 554	38 767	77 321	11,12
TILLABERI	27 941	28 224	56 165	8,08
ZINDER	39 259	38 792	78 051	11,23
NIAMEY	137 175	134 256	271 431	39,05
TOTAL	348 188	346 893	695 081	100,00
%	50,09	49,91	100,00	

POPULATION URBAINE DU NIGER

AGADEZ	33 099	32 913	66 012	11,90
DIFFA	6 667	6 500	13 167	2,37
DOSSO	16 301	16 863	33 164	5,98
MARADI	26 067	26 622	52 689	9,50
TAHOUA	23 803	23 891	47 694	8,60
TILLABERI	9545	9489	19 034	3,43
ZINDER	25857	25543	51 400	9,27
NIAMEY	137 175	134 256	271 431	48,94
TOTAL	278 514	276 077	554 591	100,00
%	50,22	49,78	100,00	

POPULATION RURALE DU NIGER

AGADEZ	1 188	1 126	2 314	1,65
DIFFA	1 740	1 690	3 430	2,44
DOSSO	7 436	7 944	15 380	10,95
MARADI	12 761	13 196	25 957	18,48
TAHOUA	14 751	14 876	29 627	21,09
TILLABERI	18 396	18 735	37 131	26,43
ZINDER	13 402	13 249	26 651	18,97
NIAMEY	-	-	-	-
TOTAL	69 674	70 816	140 490	100,00
%	49,59	50,41	100,00	

ENSEMBLE DU NIGER

AGADEZ	67 027	65 040	132 067	3,09
DIFFA	79 585	73 885	153 470	3,59
DOSSO	333 549	341 676	675 225	15,81
MARADI	426 632	441 638	868 270	20,33
TAHOUA	349 763	346 682	696 445	16,31

TILLABERI	368 265	375 872	744 137	17,43
ZINDER	278 747	273 369	552 116	12,93
NIAMEY	227 073	221 286	448 359	10,50
TOTAL	2 130 641	2 139 448	4 270 089	100,00
%	49,90	50,10	100,00	

POPULATION URBAINE DU NIGER

AGADEZ	45 451	45 029	90 480	8,53
DIFFA	17 546	16 872	34 418	3,24
DOSSO	37 458	38 674	76 132	7,17
MARADI	66 250	67 099	133 349	12,56
TAHOUA	52 792	53 659	106 451	10,03
TILLABERI	21 271	21 533	42 804	4,03
ZINDER	65 351	63 973	129 324	12,19
NIAMEY	227 073	221 286	448 359	42,25
TOTAL	533 192	528 125	1 061 317	100,00
%	50,24	49,76	100,00	

POPULATION RURALE DU NIGER

AGADEZ	21 576	20 011	41 587	1,30
DIFFA	62 039	57 013	119 052	3,71
DOSSO	296091	303002	599 093	18,67
MARADI	360382	374539	734 921	22,90
TAHOUA	296 971	293 023	589 994	18,39
TILLABERI	346 994	354 339	701 333	21,86
ZINDER	213 396	209 396	422 792	13,18
NIAMEY	-	-	-	-
TOTAL	1 597 449	1 611 323	3 208 772	100,00
%	49,78	50,22	100,00	

ENSEMBLE

NIGER

AGADEZ	4 632	4343	8 975	0,48
DIFFA	20 050	19267	39 317	2,12
DOSSO	186 457	193382	379 839	20,52
MARADI	265350	280192	545 542	29,47
TAHOUA	94472	92745	187 217	10,11
TILLABERI	171 356	175748	347 104	18,75
ZINDER	155 847	154728	310 575	16,78
NIAMEY	16 371	16014	32 385	1,75
TOTAL	914 535	936419	1 850 954	100,00
%	49,41	50,59	100,00	

POPULATION URBAINE DU NIGER

AGADEZ	2 719	2634	5 353	3,24
DIFFA	2 041	1768	3 809	2,31
DOSSO	14 187	14357	28 544	17,27
MARADI	17 749	17444	35 193	21,30
TAHOUA	10 731	10434	21 165	12,81

TILLABERI	8 894	9095	17 989	10,89
ZINDER	10455	10341	20 796	12,59
NIAMEY	16371	16014	32 385	19,60
TOTAL	83 147	82087	165 234	100,00
%	50,32	49,68	100,00	

POPULATION RURALE DU NIGER

AGADEV	1 913	1709	3 622	0,21
DIFFA	18 009	17499	35 508	2,11
DOSSO	172 270	179025	351 295	20,84
MARADI	247 601	262748	510 349	30,27
TAHOVA	83 741	82311	166 052	9,85
TILLABERI	162 462	166653	329 115	19,52
ZINDER	145 392	144387	289 779	17,19
NIAMEY	-	-	-	-
TOTAL	831 388	854332,00	1 685 720	100,00
%	49,32	50,68	100,00	

ENSEMBLE NIGER

AGADEV	18 646	17577	36 223	3,93
DIFFA	10391	9944	20 335	2,21
DOSSO	74 448	75068	149 516	16,22
MARADI	87 139	89850	176 989	19,21
TAHOVA	54 921	54181	109 102	11,84
TILLABERI	93 945	92827	186 772	20,27
ZINDER	41 699	39941	81 640	8,86
NIAMEY	83 545	77420	160 965	17,47
TOTAL	464 734	456808	921 542	100,00
%	50,43	49,57	100,00	

POPULATION URBAINE DU NIGER

AGADEV	17 440	16536	33 976	9,25
DIFFA	2824	2648	5 472	1,49
DOSSO	13 563	13212	26 775	7,29
MARADI	27 132	26928	54 060	14,71
TAHOVA	16 839	16601	33 440	9,10
TILLABERI	4 921	4750	9 671	2,63
ZINDER	22 388	20688	43 076	11,72
NIAMEY	83 545	77420	160 965	43,81
TOTAL	188 652	178783,00	367 435	100,00
%	51,34	48,66	100,00	

POPULATION RURALE DU NIGER

AGADEV	1 206	1041	2 247	0,41
DIFFA	7 567	7296	14 863	2,68
DOSSO	60885	61856	122 741	22,15
MARADI	60007	62922	122 929	22,19
TAHOVA	38 082	37580	75 662	13,65
TILLABERI	89 024	88077	177 101	31,96

ZINDER	19 311	19253	38 564	6,96
NIAMEY	-	-	-	-
TOTAL	276 082	278 025	554 107	100,00
%	49,82	50,18	100,00	

ENSEMBLE NIGER

AGADEVZ	13 146	12938	26 084	8,19
DIFFA	2 889	2823	5 712	1,79
DOSSO	12 081	12497	24 578	7,71
MARADI	21 187	22374	43 561	13,67
TAHOVA	21214	21046	42 260	13,26
TILLABERI	16442	16673	33 115	10,39
ZINDER	18 329	18017	36 346	11,41
NIAMEY	54 917	52040	106 957	33,57
TOTAL	160 205	158 408	318 613	100,00
%	50,28	49,72	100,00	

POPULATION URBAINE DU NIGER

AGADEVZ	12 372	12284	24 656	12,02
DIFFA	1 588	1547	3 135	1,53
DOSSO	5 494	5625	11 119	5,42
MARADI	9 660	9930	19 590	9,55
TAHOVA	8 632	8587	17 219	8,39
TILLABERI	2 195	2139	4 334	2,11
ZINDER	9182	8962	18 144	8,84
NIAMEY	54917	52040	106 957	52,13
TOTAL	104 040	101114	205 154	100,00
%	50,71	49,29	100,00	

POPULATION RURALE DU NIGER

AGADEVZ	774	654	1 428	1,26
DIFFA	1 301	1 276	2 577	2,27
DOSSO	6 587	6 872	13 459	11,86
MARADI	11 527	12 444	23 971	21,13
TAHOVA	12 582	12 459	25 041	22,07
TILLABERI	14 247	14 534	28 781	25,37
ZINDER	9 147	9 055	18 202	16,04
NIAMEY	-	-	-	-
TOTAL	56 165	57 294	113 459	100,00
%	49,50	50,50	100,00	

ENSEMBLE NIGER

AGADEVZ	30 247	29 206	59 453	1,69
DIFFA	25 219	24 500	49 719	1,42
DOSSO	276 427	281 057	557 484	15,87
MARADI	299 414	309 753	609 167	17,35
TAHOVA	295 989	299 147	595 136	16,95
TILLABERI	367 194	374 059	741 253	21,11
ZINDER	427 015	416 621	843 636	24,02

NIAMEY	28 275	27 863	56 138	1,60
TOTAL	1 749 780	1 762 206	3 511 986	100,00
%	49,82	50,18	100,00	

POPULATION URBAINE DU NIGER

AGADEZ	14 997	14 856	29 853	10,79
DIFFA	2 399	2 404	4 803	1,74
DOSSO	6 986	6 927	13 913	5,03
MARADI	15 644	15 648	31 292	11,31
TAHOUA	29 105	30 266	59 371	21,45
TILLABERI	12 858	13 532	26 390	9,54
ZINDER	27 925	27 053	54 978	19,87
NIAMEY	28 275	27 863	56 138	20,29
TOTAL	138 189	138 549	276 738	100,00
%	49,93	50,07	100,00	

POPULATION RURALE DU NIGER

AGADEZ	15 250	14 350	29 600	0,91
DIFFA	22 820	22 096	44 916	1,39
DOSSO	269 441	274 130	543 571	16,80
MARADI	283 770	294 105	577 875	17,86
TAHOUA	266 884	268 881	535 765	16,56
TILLABERI	354 336	360 527	714 863	22,10
ZINDER	399 090	389 568	788 658	24,38
NIAMEY	-	-	-	-
TOTAL	1 611 591	1 623 657	3 235 248	100,00
%	49,81	50,19	100,00	

Tableau A 06 : Source d'énergie utilisée pour la cuisine

ENSEMBLE DU NIGER

Type d'habitation	Sexe		Total	%
	Masculin	Féminin		
0 Ne fait pas la cuisine	23 356	7 146	30 502	0,28
1 Electricité	19 190	18 518	37 708	0,34
2 Pétrole	68 984	69 744	138 728	1,26
3 Gaz	29 351	27 315	56 666	0,51
4 Bois	195 151	259 433	10 454 584	94,62
5 Charbon de bois	20 122	18 748	38 870	0,35
6 Charbon de mine	1 560	1 400	2 960	0,03
7 Bouse de vache/Chameau	29 707	29 530	59 237	0,54
9 Autres	119 633	110 408	230 041	2,08
Totaux	507 054	542 242	11 049 296	100,00
%	4,59	4,91	100,00	

POPULATION URBAINE DU NIGER

0 Ne fait pas la cuisine	15 060	3 148	18 208	1,02
1 Electricité	12 747	12 288	25 035	1,40
2 Pétrole	16 507	15 553	32 060	1,79
3 Gaz	17 955	16 029	33 984	1,90
4 Bois	795 325	821 089	1 616 414	90,21
5 Charbon de bois	7 618	6 792	14 410	0,80
6 Charbon de mine	813	688	1 501	0,08
7 Bouse de vache/Chameau	416	468	884	0,05
9 Autres	27 310	22 054	49 364	2,75
Totaux	893 751	898 109	1 791 860	100,00
%	49,88	50,12	100,00	

POPULATION RURALE DU NIGER

0 Ne fait pas la cuisine	8 296	3 998	12 294	0,13
1 Electricité	6 443	6 230	12 673	0,14
2 Pétrole	52 477	54 191	106 668	1,15
3 Gaz	11 396	11 286	22 682	0,25
4 Bois	399 826	438 344	8 838 170	95,47
5 Charbon de bois	12 504	11 956	24 460	0,26
6 Charbon de mine	747	712	1 459	0,02
7 Bouse de vache/Chameau	29 291	29 062	58 353	0,63
9 Autres	92 323	88 354	180 677	1,95
Totaux	613 303	644 133	9 257 436	100,00
%	6,62	6,96	100,00	

REGION DE AGADEZ

0 Ne fait pas la cuisine	1 059	293	1 352	0,42
1 Electricité	6 324	6 532	12 856	4,02
2 Pétrole	803	649	1 452	0,45
3 Gaz	3 616	3 372	6 988	2,18

4 Bois	138 456	138 906	277 362	86,65
5 Charbon de bois	3 827	3 577	7 404	2,31
6 Charbon de mine	715	611	1 326	0,41
7 Bouse de vache/Chameau	468	464	932	0,29
9 Autres	5 822	4 617	10 439	3,26
Totaux	161 090	159 021	320 111	100,00
%	50,32	49,68	100,00	

REGION DE DIFFA

0 Ne fait pas la cuisine	869	159	1 028	0,30
1 Electricité	99	96	195	0,06
2 Pétrole	740	664	1 404	0,41
3 Gaz	377	346	723	0,21
4 Bois	166 692	161 208	327 900	94,82
5 Charbon de bois	505	332	837	0,24
6 Charbon de mine	8	13	21	0,01
7 Bouse de vache/Chameau	417	326	743	0,21
9 Autres	7 184	5 762	12 946	3,74
Totaux	176 891	168 906	345 797	100,00
%	51,15	48,85	100,00	

REGION DE DOSSO

0 Ne fait pas la cuisine	1 715	517	2 232	0,15
1 Electricité	506	483	989	0,07
2 Pétrole	6 433	6 451	12 884	0,86
3 Gaz	2 929	2 901	5 830	0,39
4 Bois	710 097	728 662	1 438 759	95,58
5 Charbon de bois	2 553	2 405	4 958	0,33
6 Charbon de mine	66	53	119	0,01
7 Bouse de vache/Chameau	5 750	5 750	11 500	0,76
9 Autres	13 948	14 018	27 966	1,86
Totaux	743 997	761 240	1 505 237	100,00
%	49,43	50,57	100,00	

REGION DE MARADI

0 Ne fait pas la cuisine	2 481	1 621	4 102	0,18
1 Electricité	2 567	2 366	4 933	0,22
2 Pétrole	13 454	13 614	27 068	1,21
3 Gaz	3 748	3 939	7 687	0,34
4 Bois	1 044 249	1 073 235	2 117 484	94,77
5 Charbon de bois	2 974	2 842	5 816	0,26
6 Charbon de mine	72	60	132	0,01
7 Bouse de vache/Chameau	2 897	2 872	5 769	0,26
9 Autres	30 808	30 620	61 428	2,75
Totaux	1 103 250	1 131 169	2 234 419	100,00
%	49,38	50,62	100,00	

REGION DE TAHOUA

0 Ne fait pas la cuisine	1 393	635	2 028	0,10
1 Electricité	1 914	1 803	3 717	0,19
2 Pétrole	11 696	11 408	23 104	1,17
3 Gaz	3 926	3 733	7 659	0,39
4 Bois	945 907	949 364	1 895 271	96,13
5 Charbon de bois		2 747	5 574	0,28
6 Charbon de mine	140	145	285	0,01
7 Bouse de vache/Chameau	3 067	2 937	6 004	0,30
9 Autres	14 442	13 568	28 010	1,42
Totaux	985 312	986 340	1 971 652	100,00
%	49,97	50,03	100,00	

REGION DE TILLABERI

0 Ne fait pas la cuisine	4 084	971	5 055	0,27
1 Electricité	2 123	2 033	4 156	0,22
2 Pétrole	8 851	8 813	17 664	0,94
3 Gaz	2 321	2 222	4 543	0,24
4 Bois	889 418	913 240	1 802 658	95,49
5 Charbon de bois	3 414	3 429	6 843	0,36
6 Charbon de mine	238	256	494	0,03
7 Bouse de vache/Chameau	10 472	10 516	20 988	1,11
9 Autres	13 487	11 901	25 388	1,34
Totaux	934 408	953 381	1 887 789	100,00
%	49,50	50,50	100,00	

REGION DE ZINDER

0 Ne fait pas la cuisine	2 822	1 506	4 328	0,21
1 Electricité	1 960	2 024	3 984	0,19
2 Pétrole	19 796	21 582	41 378	1,99
3 Gaz	4 039	3 976	8 015	0,39
4 Bois	987 468	975 480	1 962 948	94,41
5 Charbon de bois	2 773	2 507	5 280	0,25
6 Charbon de mine	241	202	443	0,02
7 Bouse de vache/Chameau	6 519	6 550	13 069	0,63
9 Autres	20 443	19 194	39 637	1,91
Totaux	46 061	33 021	2 079 082	100,00
%	2,22	1,59	100,00	

REGION DE NIAMEY

0 Ne fait pas la cuisine	8 933	1 444	10 377	1,47
1 Electricité	3 697	3 181	6 878	0,98
2 Pétrole	7 211	6 563	13 774	1,95
3 Gaz	8 395	6 826	15 221	2,16
4 Bois	312 864	319 338	632 202	89,65
5 Charbon de bois	1 249	909	2 158	0,31
6 Charbon de mine	80	60	140	0,02
7 Bouse de vache/Chameau	117	115	232	0,03

9 Autres	13 499	10 728	24 227	3,44
Totaux	356 045	349 164	705 209	100,00
%	50,49	49,51	100,00	

Tableau A 07 : Répartition de la population selon la source d'énergie utilisée pour l'éclairage par région et milieu de résidence

REGION ET SEXE	SOURCE D'ENERGIE POUR L'ECLAIRAGE				
	Electricité	Pétrole	Gaz	Bois	Autres
MASCULIN					
AGADEZ	40 744	59 316	387	45 369	15 274
DIFFA	9 600	109 390	344	43 883	13 674
DOSSO	17 617	622 801	1 927	74 770	26 882
MARADI	31 103	983 010	3 241	64 672	21 224
TAHOUA	31 766	866 740	3 592	52 708	30 506
TILLABERI	17 841	729 134	2 686	157 238	27 509
ZINDER	34 895	910 274	4 958	68 415	27 519
NIAMEY	166 721	168 681	2 173	5 869	12 601
ENSEMBLE	350 287	4 449 346	19 308	512 924	175 189
%	6,36	80,79	0,35	9,31	3,18
FEMININ					
AGADEZ	40 298	61 196	346	43 846	13 335
DIFFA	9 195	107 375	353	41 136	10 847
DOSSO	18 033	640 401	2 003	74 512	26 291
MARADI	31 668	1 012 756	3 238	63 633	19 874
TAHOUA	31 904	872 959	3 530	49 682	28 265
TILLABERI	17 918	753 827	2 786	154 034	24 816
ZINDER	34 006	901 537	5 059	66 339	26 080
NIAMEY	160 005	170 994	2 036	5 903	10 226
ENSEMBLE	343 027	4 521 045	19 351	499 085	159 734
%	6,19	81,57	0,35	9,01	2,88
DEUX SEXES					
AGADEZ	81 042	120 512	733	89 215	28 609
DIFFA	18 795	216 765	697	85 019	24 521
DOSSO	35 650	263 202	3 930	149 282	53 173
MARADI	62 771	995 766	6 479	128 305	41 098
TAHOUA	63 670	739 699	7 122	102 390	58 771
TILLABERI	35 759	482 961	5 472	311 272	52 325
ZINDER	68 901	811 811	10 017	134 754	53 599
NIAMEY	326 726	339 675	4 209	11 772	22 827
ENSEMBLE	693 314	3 970 391	38 659	1 012 009	334 923
%	6,27	35,93	0,35	9,16	3,03

**POPULATION URBAINE DU NIGER
MASCULIN**

AGADEZ	40 163	33 085	184	1 962	3 961
DIFFA	9 371	14 382	23	485	799
DOSSO	16 565	38 103	364	1 463	807
MARADI	27 586	85 590	1 266	2 201	1 256
TAHOUA	27 721	61 724	403	1 792	2 249
TILLABERI	12 624	22 655	185	989	573
ZINDER	32 732	86 381	1 726	3 634	2 702
NIAMEY	166 721	168 681	2 173	5 869	12 601
ENSEMBLE	333 483	510 601	6 324	18 395	24 948
%	37,31	57,13	0,71	2,06	2,79

FEMININ

AGADEZ	39 769	34 939	186	2 039	3 052
DIFFA	8 959	14 345	16	436	447
DOSSO	16 965	40 155	413	1 632	821
MARADI	28 026	88 455	1 250	2 252	999
TAHOUA	28 014	66	425	1 907	1 927
TILLABERI	12 587	24 431	233	1 095	399
ZINDER	31 677	87 307	1 763	3 639	2 196
NIAMEY	160 005	170 994	2 036	5 903	10 226
ENSEMBLE	326 002	460 692	6 322	18 903	20 067
%	36,30	51,30	0,70	2,10	2,23

DEUX SEXES

AGADEZ	79 932	68 024	370	4 001	7 013
DIFFA	18 330	28 727	39	921	1 246
DOSSO	33 530	78 258	777	3 095	1 628
MARADI	55 612	174 045	2 516	4 453	2 255
TAHOUA	55 735	127 913	828	3 699	4 176
TILLABERI	25 211	47 086	418	2 084	972
ZINDER	64 409	173 688	3 489	7 273	4 898
NIAMEY	326 726	339 675	4 209	11 772	22 827
ENSEMBLE	659 485	1 037 416	12 646	37 298	45 015
%	36,80	57,90	0,71	2,08	2,51

**POPULATION RURALE DU NIGER
MASCULIN**

AGADEZ	581	26 231	203	43 407	11 313
DIFFA	229	95 008	321	43 398	12 875
DOSSO	1 052	584 698	1 563	73 307	26 075
MARADI	3 517	897 420	1 975	62 471	19 968
TAHOUA	4 045	805 016	3 189	50 916	28 257
TILLABERI	5 217	706 479	2 501	156 249	26 936
ZINDER	2 163	823 893	3 232		24 817
NIAMEY	-	-	-	-	-
ENSEMBLE	16 804	938 745	12 984	494 529	150 241
%	0,36	20,35	0,28	10,72	3,26

FEMININ

AGADEZ	529	26 257	160	41 807	10 283
DIFFA	236	93 030	337	40 700	10 400
DOSSO	1 068	600 246	1 590	72 880	25 470
MARADI	3 642	924 301	1 988	61 381	18 875
TAHOUA	3 890	806 770	3 105	47 775	26 338
TILLABERI	5 331	729 396	2 553	152 939	24 417
ZINDER	2 329	814 230	3 296	62 700	23 884
NIAMEY	-	-	-	-	-
ENSEMBLE	17 025	994 230	13 029	480 182	139 667
%	0,37	21,41	0,28	10,34	3,01

DEUX SEXES

AGADEZ	1 110	52 488	363	85 214	21 596
DIFFA	465	188 038	658	84 098	23 275
DOSSO	2 120	184 944	3 153	146 187	51 545
MARADI	7 159	821 721	3 963	123 852	38 843
TAHOUA	7 935	611 786	6 294	98 691	54 595
TILLABERI	10 548	435 875	5 054	309 188	51 353
ZINDER		4 493	6 528	127 481	48 701
NIAMEY	-	-	-	-	-
ENSEMBLE	29 337	2 299 345	26 013	974 711	289 908
%	0,32	24,84	0,28	10,53	3,13

Tableau A 08 : Répartition de la population suivant la source d'énergie utilisée par le ménage pour la cuisine par région et sexe

REGION ET SEXE	SOURCE D'ENERGIE POUR LA CUISINE								
	Fait cuisine	Electricité	Pétrole	Gaz	Bois	Charbon de bois	Charbon mine	Bouse vache	Autres
MASCULIN									
AGADEV	1 059	6 324	803	3 616	138 456	3 827	715	468	5822
DIFFA	869	99	740	377	166 692	505	8	417	7184
DOSSO	1 715	506	6 433	2 929	710 097	2 553	66	5750	13948
MARADI	2 481	2 567	13 454	3 748	44 249	2 974	72	2897	30808
TAHOUA	1 393	1 914	11 696	3 926	945 907	2 827	140	3067	14442
TILLABERI	4 084	2 123	8 851	2 321	889 418	3 414	238	10472	13487
ZINDER	2 822	1 960	19 796	4 039	987 468	2 773	241	6519	20443
NIAMEY	8 933	3 697	7 211	8 395	312 864	1 249	80	117	13499
ENSEMBLE	23 356	19 190	68 984	29 351	4 195 151	20 122	1 560	29 707	119 633
FEMININ									
AGADEV	293	6 532	649	3 372	138 906	3 577	611	464	4 617
DIFFA	159	96	664	346	161 208	332	13	326	5 762
DOSSO	517	483	6 451	2 901	728 662	2 405	53	5 750	14 018
MARADI	1 621	2 366	13 614	3 939	1 073 235	2 842	60	2 872	30 620
TAHOUA	635	1 803	11 408	3 733	949 364	2 747	145	2 937	13 568
TILLABERI	971	2 033	8 813	2 222	913 240	3 429	256	10 516	11 901
ZINDER	1 506	2 024	21 582	3 976	975 480	2 507	202	6 550	19 194
NIAMEY	1 444	3 181	6 563	6 826	319 338	909	60	115	10 728
ENSEMBLE	7 146	18 518	69 744	27 315	5 259 433	18 748	1 400	29 530	110 408
DEUX SEXE									
AGADEV	1 352	12 856	1 452	6 988	277 362	7 404	1 326	932	10439
DIFFA	1 028	195	1 404	723	327 900	837	21	743	12946
DOSSO	2 232	989	12 884	5 830	1 438 759	4 958	119	11500	27966
MARADI	4 102	4 933	27 068	7 687	117 484	5 816	132	5769	61428
TAHOUA	2 028	3 717	23 104	7 659	895 271	5 574	285	6004	28010
TILLABERI	5 055	4 156	17 664	4 543	802 658	6 843	494	20988	25388
ZINDER	4 328	3 984	41 378	8 015	962 948	5 280	443	13069	39637
NIAMEY	10 377	6 878	13 774	15 221	632 202	2 158	140	232	24227
ENSEMBLE	30 502	37 708	138 728	56 666	5 454 584	38 870	2 960	59 237	230 041
POPULATION URBAINE DU NIGER									
MASCULIN									
AGADEV	1 023	6 298	408	3 358	60 373	3 570	690	69	3 566
DIFFA	527	42	169	157	22 909	250	-	-	1 006
DOSSO	771	238	970	888	53 063	175	8	-	1 189
MARADI	1 049	1 142	2 466	1 741	108 064	924	18	109	2 386
TAHOUA	715	483	1 225	1 016	87 734	647	17	31	2 021
TILLABERI	464	177	438	349	34 933	76	-	10	579
ZINDER	1 578	670	3 620	2 051	115 385	727	-	80	3 064
NIAMEY	8 933	3 697	7 211	8 395	312 864	1 249	80	117	13 499
ENSEMBLE	15 060	12 747	16 507	17 955	795 325	7 618	813	416	27 310
FEMININ									

AGADEV	270	6 511	355	3 184	62 919	3 352	592	83	2 719
DIFFA	52	45	139	135	23 119	168	-	-	545
DOSSO	112	229	892	884	56 575	133	8	-	1 153
MARADI	498	1 020	2 581	1 749	111 942	883	11	116	2 182
TAHOUA	171	436	1 179	930	93 311	655	17	31	1 732
TILLABERI	45	215	398	332	37 249	49	-	7	450
ZINDER	556	651	3 446	1 989	116 636	643	-	116	2 545
NIAMEY	1 444	3 181	6 563	6 826	319 338	909	60	115	10 728
ENSEMBLE	3 148	12 288	15 553	16 029	821 089	6 792	688	468	22 054

DEUX SEXES

AGADEV	1 293	12 809	763	6 542	123 292	6 922	1 282	152	6 285
DIFFA	579	87	308	292	46 028	418	-	-	1 551
DOSSO	883	467	1 862	1 772	109 638	308	16	-	2 342
MARADI	1 547	2 162	5 047	3 490	220 006	1 807	29	225	4 568
TAHOUA	886	919	2 404	1 946	181 045	1 302	34	62	3 753
TILLABERI	509	392	836	681	72 182	125	-	17	1 029
ZINDER	2 134	1 321	7 066	4 040	232 021	1 370	-	196	5 609
NIAMEY	10 377	6 878	13 774	15 221	632 202	2 158	140	232	24 227
ENSEMBLE	18 208	25 035	32 060	33 984	1 616 414	14 410	1 501	884	49 364

POPULATION RURALE DU NIGER

MASCULIN

AGADEV	36	26	395	258	78 083	257	25	399	2 256
DIFFA	342	57	571	220	143 783	255	8	417	6 178
DOSSO	944	268	5 463	2 041	657 034	2 378	58	5 750	12 759
MARADI	1 432	1 425	10 988	2 007	936 185	2 050	54	2 788	28 422
TAHOUA	678	1 431	10 471	2 910	858 173	2 180	123	3 036	12 421
TILLABERI	3 620	1 946	8 413	1 972	854 485	3 338	238	10 462	12 908
ZINDER	1 244	1 290	16 176	1 988	872 083	2 046	241	6 439	17 379
NIAMEY	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ENSEMBLE	8 296	6 443	52 477	11 396	4 399 826	12 504	747	29 291	92 323

FEMININ

AGADEV	23	21	294	188	75 987	225	19	381	1 898
DIFFA	107	51	525	211	138 089	164	13	326	5 217
DOSSO	405	254	5 559	2 017	672 087	2 272	45	5 750	12 865
MARADI	1 123	1 346	11 033	2 190	961 293	1 959	49	2 756	28 438
TAHOUA	464	1 367	10 229	2 803	856 053	2 092	128	2 906	11 836
TILLABERI	926	1 818	8 415	1 890	875 991	3 380	256	10 509	11 451
ZINDER	950	1 373	18 136	1 987	858 844	1 864	202	6 434	16 649
NIAMEY	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ENSEMBLE	3 998	6 230	54 191	11 286	4 438 344	11 956	712	29 062	88 354

DEUX SEXES

AGADEV	59	47	689	446	154 070	482	44	780	4 154
DIFFA	449	108	1 096	431	281 872	419	21	743	11 395
DOSSO	1 349	522	11 022	4 058	329 121	4 650	103	11 500	25 624
MARADI	2 555	2 771	22 021	4 197	897 478	4 009	103	5 544	56 860
TAHOUA	1 142	2 798	20 700	5 713	714 226	4 272	251	5 942	24 257
TILLABERI	4 546	3 764	16 828	3 862	730 476	6 718	494	20 971	24 359
ZINDER	2 194	2 663	34 312	3 975	730 927	3 910	443	12 873	34 028

NIAMEY
ENSEMBLE

-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
12 294	12 673	106 668	22 682	3 838 170	24 460	1 459	58 353	180 677	

Tableau A 09 : Répartition de la population suivant le mode d’approvisionnement en eau potable par région et sexe

ENSEMBLE NIGER				
Mode d'approvisionnement en eau	Sexe		Total	%
	Masculin	Féminin		
1 Source	17 455	17 374	34 829	0,31
2 Eau courante intérieur conc	326 394	320 105	646 499	5,85
3 Eau courante hors concession	745 299	762 882	1 508 181	13,64
4 Forage	675 520	682 637	1 358 157	12,28
5 Puits modernes	1 871 708	1 903 206	3 774 914	34,13
6 Puits traditionnels	1 621 052	1 605 159	3 226 211	29,17
7 Eau surface(Rivière)	168 831	171 371	340 202	3,08
9 Autres	90 329	80 969	171 298	1,55
Totaux	5 516 588	5 543 703	11 060 291	100,00
%	49,88	50,12	100,00	
POPULATION URBAINE DU NIGER				
1 Source	4 217	4 149	8 366	0,47
2 Eau courante intérieur conc	283 458	276 647	560 105	31,14
3 Eau courante hors concession	490 386	501 175	991 561	55,13
4 Forage	22 266	22 682	44 948	2,50
5 Puits modernes	25 614	26 063	51 677	2,87
6 Puits traditionnels	40 767	40 829	81 596	4,54
7 Eau surface(Rivière)	2 252	2 246	4 498	0,25
9 Autres	30 804	24 946	55 750	3,10
Totaux	899 764	898 737	1 798 501	100,00
%	50,03	49,97	100,00	
POPULATION RURALE DU NIGER				
1 Source	13 238	13 225	26 463	0,29
2 Eau courante intérieur conc	42 936	43 458	86 394	0,93
3 Eau courante hors concession	254 913	261 707	516 620	5,58
4 Forage	653 254	659 955	1 313 209	14,18
5 Puits modernes	1 846 094	1 877 143	3 723 237	40,20
6 Puits traditionnels	1 580 285	1 564 330	3 144 615	33,95
7 Eau surface(Rivière)	166 579	169 125	335 704	3,62
9 Autres	59 525	56 023	115 548	1,25
Totaux	4 616 824	4 644 966	9 261 790	100,00
%	49,85	50,15	100,00	
REGION DE AGADEZ				
1 Source	1 487	1 332	2 819	0,88
2 Eau courante intérieur conc	33 401	32 754	66 155	20,57
3 Eau courante hors concession	42 244	43 657	85 901	26,71
4 Forage	4 810	4 839	9 649	3,00
5 Puits modernes	37 600	36 530	74 130	23,05

6 Puits traditionnels	36 543	35 311	71 854	22,34
7 Eau surface(Rivière)	649	694	1 343	0,42
9 Autres	5 554	4 234	9 788	3,04
Totaux	162 288	159 351	321 639	100,00
%	50,46	49,54	100,00	
REGION DE DIFFA				
1 Source	16	14	30	0,01
2 Eau courante intérieur conc	7 619	7 222	14 841	4,28
3 Eau courante hors concession	21 878	21 742	43 620	12,59
4 Forage	6 251	6 206	12 457	3,59
5 Puits modernes	58 492	57 789	116 281	33,55
6 Puits traditionnels	73 358	67 840	141 198	40,74
7 Eau surface(Rivière)	3 873	3 461	7 334	2,12
9 Autres	6 122	4 712	10 834	3,13
Totaux	177 609	168 986	346 595	100,00
%	51,24	48,76	100,00	
REGION DE DOSSO				
1 Source	1 555	1 676	3 231	0,21
2 Eau courante intérieur conc	19 871	20 329	40 200	2,67
3 Eau courante hors concession	78 556	82 271	160 827	10,68
4 Forage	115 911	119 620	235 531	15,64
5 Puits modernes	273 913	279 936	553 849	36,78
6 Puits traditionnels	235 110	237 699	472 809	31,40
7 Eau surface(Rivière)	11 196	11 261	22 457	1,49
9 Autres	8 488	8 472	16 960	1,13
Totaux	744 600	761 264	1 505 864	100,00
%	49,45	50,55	100,00	
REGION DE MARADI				
1 Source	1 958	2 016	3 974	0,18
2 Eau courante intérieur conc	44 141	45 015	89 156	3,99
3 Eau courante hors concession	123 281	127 249	250 530	11,21
4 Forage	72 416	74 270	146 686	6,56
5 Puits modernes	631 495	649 975	1 281 470	57,32
6 Puits traditionnels	203 325	206 305	409 630	18,32
7 Eau surface(Rivière)	14 442	14 467	28 909	1,29
9 Autres	13 303	12 090	25 393	1,14
Totaux	1 104 361	1 131 387	2 235 748	100,00
%	49,40	50,60	100,00	
REGION DE TAHOUA				
1 Source	6 670	6 579	13 249	0,67
2 Eau courante intérieur conc	30 833	30 544	61 377	3,11
3 Eau courante hors concession	130 046	136 756	266 802	13,52
4 Forage	46 614	47 323	93 937	4,76
5 Puits modernes	357 922	357 394	715 316	36,26

6 Puits traditionnels	378 784	374 025	752 809	38,16
7 Eau surface(Rivière)	25 957	25 386	51 343	2,60
9 Autres	9 313	8 583	17 896	0,91
Totaux	986 139	986 590	1 972 729	100,00
%	49,99	50,01	100,00	
REGION DE TILLABERI				
1 Source	2 212	2 158	4 370	0,23
2 Eau courante intérieur conc	20 859	20 554	41 413	2,19
3 Eau courante hors concession	48 249	50 137	98 386	5,21
4 Forage	188 133	193 649	381 782	20,21
5 Puits modernes	296 381	305 565	601 946	31,86
6 Puits traditionnels	267 826	266 151	533 977	28,26
7 Eau surface(Rivière)	100 716	104 473	205 189	10,86
9 Autres	11 579	10 873	22 452	1,19
Totaux	935 955	953 560	1 889 515	100,00
%	49,53	50,47	100,00	
REGION DE ZINDER				
1 Source	1 645	1 771	3 416	0,16
2 Eau courante intérieur conc	39 956	40 113	80 069	3,85
3 Eau courante hors concession	142 915	142 369	285 284	13,71
4 Forage	227 033	222 205	449 238	21,60
5 Puits modernes	203 355	203 335	406 690	19,55
6 Puits traditionnels	404 873	397 221	802 094	38,56
7 Eau surface(Rivière)	11 164	10 820	21 984	1,06
9 Autres	16 195	15 280	31 475	1,51
Totaux	1 047 136	1 033 114	2 080 250	100,00
%	50,34	49,66	100,00	
REGION DE NIAMEY				
1 Source	1 912	1 828	3 740	0,53
2 Eau courante intérieur concess	129 714	123 574	253 288	35,78
3 Eau courante hors concession	158 130	158 701	316 831	44,75
4 Forage	14 352	14 525	28 877	4,08
5 Puits modernes	12 550	12 682	25 232	3,56
6 Puits traditionnels	21 233	20 607	41 840	5,91
7 Eau surface(Rivière)	834	809	1 643	0,23
9 Autres	19 775	16 725	36 500	5,16
Totaux	358 500	349 451	707 951	100,00
%	50,64	49,36	100,00	